HISTOIRE NATURELLE

DES VÉGÉTAUX.

De la Bibliothèque
du
Chanoine Scott
curé
de Ste Foy

186

HISTOIRE NATURELLE

DES VÉGÉTAUX,

CLASSÉS PAR FAMILLES,

Avec la citation de la classe et de l'ordre de Linné, et l'indication de l'usage que l'on peut faire des plantes dans les arts, le commerce, l'agriculture, le jardinage, la médecine, etc.; *figures dessinées d'après nature*, et un *Dictionnaire* abrégé, selon le système de *Linné*, avec des renvois aux familles naturelles de *A. L. de Jussieu*.

Par J. B. LAMARCK, de l'Institut national de France, et professeur au Muséum d'Hist. naturelle ;

Et par B. MIRBEL, membre de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Paris, professeur de Botanique à l'Athénée de Paris.

TOME

BIBLIOTHEQUE S.M.E. 1964 Séminaire de Québec

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

A PARIS,

Chez DETERVILLE, rue du Battoir, n° 16

AN XI — 1803.

HISTOIRE NATURELLE
DES PLANTES.

QUARANTE-TROISIÈME FAMILLE.

LES SAPONACÉES, *Sapindi.* Juss.

Caractère de famille. Calice épanoui sous l'ovaire et formé de plusieurs pièces ou d'une seule pièce, et profondément divisé ; quatre ou cinq pétales insérés sur un disque placé sous l'ovaire, et tantôt nus, tantôt velus, ou glanduleux à leur milieu sur la face interne, tantôt munis d'un second pétale intérieur ; ordinairement huit étamines, à filets séparés et insérés sur un disque placé sous l'ovaire ; un ovaire simple ; un ou trois styles ; un, deux ou trois stigmates ; fruit en forme de drupe ou de capsule, à une, deux ou trois loges ou péricarpes chacun à une graine ; graines fixées à l'angle interne des loges ; embryon sans périsperme ; radicule courbée sur les cotylédons qui sont ordinairement eux-mêmes courbés.

Toutes les plantes de cette famille sont exotiques. Ce sont des arbres, des

arbrisseaux, et quelquefois des herbes. Leur tige est souvent grimpante; leurs feuilles sont alternes une ou plusieurs fois ailées. Leurs fleurs sont petites et disposées en grappe, quelquefois en corymbe ou en panicule, à l'aiselle des feuilles, ou à l'extrémité de la tige et des rameaux.

Le végétal qui, selon le rapport des voyageurs produit le meilleur ou le plus délicat des fruits connus, a été placé par de Jussieu dans cette famille.

I.

Pétales doubles ou munis à leur onglet d'un second pétale.

Ier GENRE.

CARDIOSPERME, Corinde, Pois de merveille; *Cardiospermum*. Lin. Juss. Lam. (*Octand. trigyn.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice de quatre folioles persistantes, dont deux plus grandes que les deux autres; quatre pétales

Deseve del. V.e Tardieu Sculp.

Cardiospermum.

de la grandeur des deux folioles calicinales plus grandes ; quatre folioles pétaliformes, plus courtes que les pétales, attachées à leur base et formant un cylindre autour des organes sexuels ; huit étamines rapprochées en faisceau ; un ovaire trigone, surmonté de trois styles courts et terminés par trois stigmates simples ; trois capsules enflées réunies ensemble, formant une vessie triangulaire à angles tranchans, et creusée d'un sillon sur chaque face : dans chaque capsule ou loge une graine globuleuse, lisse, marquée à son ombilic d'une tache cordiforme très-remarquable.

Les espèces de ce genre sont au nombre de quatre. Elles sont d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique. Une espèce est ligneuse ; les trois autres sont des plantes herbacées. Leurs tiges sont sarmenteuses, et garnies de feuilles alternes deux fois ternées ; les fleurs sont disposées en corymbe, sur des pédoncules solitaires naissant de l'aisselle des feuilles ; les pédoncules au-dessous de leur sommet sont munis de deux vrilles.

Cardiospermum, formé de deux mots grecs qui signifient *semence en cœur ;* ainsi nommé à cause de la cicatrice cordiforme qui se trouve à l'ombilic des graines.

IIe GENRE.

PAULLINIE, *Paullinia*. L. Juss. Lam. *Serjania*. Plum. *Cururu*. Plum. (*Octandrie-trigynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice de quatre folioles ; quatre pétales doubles et glanduleux à la base ; huit étamines ; capsule en poire et trigone, munie quelquefois de trois ailes saillantes, à trois loges, à trois valves ; cloisons insérées dans la suture des valves (*Serjania*, Pl.), ou opposées aux valves (*Cururu*, Pl.) ; graines marquées à leur ombilic d'une cicatrice à deux lobes.

On connoît quatorze espèces de paullinies. Toutes sont exotiques, et presque toutes sont d'Amérique, presque toutes encore sont ligneuses. Ce sont

des arbrisseaux sarmenteux grimpans. Leurs feuilles sont une, deux ou trois fois ternées ou ailées avec impaire, ou même surcomposées. Les fleurs sont disposées en épi ou en grappe simple, sur des pédoncules solitaires à l'aisselle des feuilles. Les pédoncules sont munis de deux vrilles, dans leur milieu, au-dessous des fleurs.

Paullinia, du nom d'un botaniste suédois.

IIIe GENRE.

SAVONNIER, *Sapindus*. T. L. J. Lam. (*Octandrie-trigynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice coloré et formé de quatre folioles, dont deux sont extérieures; quatre pétales doubles et glanduleux à leur base; huit étamines; trois styles; trois stigmates; trois capsules charnues, globuleuses, étroitement unies et dont deux sujettes à avorter; graines globuleuses.

On connoît dix espèces de savon-

niers. Ils croissent dans l'Amérique et dans l'Inde. Toutes les espèces sont des arbres ; leurs feuilles sont ailées ou ternées ; leurs fleurs sont disposées en panicules terminales.

Le savonnier saponaire (*sapindus saponaria*, L.). Cet arbre croît dans l'Amérique et dans l'Inde. Sa tige est mince, très-droite, très-élevée, et revêtue d'une écorce lisse. Sa tête est assez garnie. Ses feuilles sont ailées ; les folioles sont lancéolées, et le pétiole commun est bordé des deux côtés d'une membrane. Des aisselles des feuilles naissent des grappes de fleurs petites et blanchâtres, auxquelles succèdent des fruits arrondis qui renferment un noyau noir et très-dur, sous une chair rougeâtre. La chair de ces fruits est très-savonneuse, et mousse dans l'eau comme le savon. Les Indiens s'en servent à la place de cette préparation pour laver le linge.

Sapindus, formé de deux mots la-

tins, *sapo*, *indus*, *savon d'inde*; ainsi nommé à cause de la propriété du fruit de l'espèce ci-dessus.

IVe ET Ve GENRES.

TALISIA. Aubl. Juss. (*Octandrie-monogynie.*)

APORETICA. Forst. Juss. (*Octandrie-digynie.* Voy. 3e vol.)

II.

Pétales simples.

VIe ET VIIe GENRES.

SCHMIDELIA. Linn. Juss. (*Octand. digynie.*)

ORNITROPHE. Comm. Juss. (*Octandrie-monogynie.* Voy. 3e vol.)

VIIIe GENRE.

EUPHORIA, *Euphoria*. Commers. J. Lam. (*Octandrie-monog.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice petit à cinq divisions ; cinq pétales très-petits, velus intérieurement dans leur partie moyenne et réfléchis ; huit ou rarement six étamines ; ovaire à deux lobes ; style fendu en deux ; stigmates simples ; baie comme composée de deux baies accolées l'une à l'autre ; l'une est petite et avortée, l'autre est coriace, hérissée de tubercules, globuleuse, à une loge et à une graine enveloppée d'un arille mou.

Ce genre est mentionné dans Gmelin, sous trois noms différens ; savoir : *euphoria*, *litchi*, et *scytalia*. Il ne comprend que deux espèces. Ce sont des arbres qui croissent abondamment dans la Chine et la Cochinchine. L'un est connu sous le nom de *lit-chi* ; l'autre sous celui de *lon-gan*. Ils produisent

les fruits les plus estimés de l'Inde. Ils ont été introduits dans l'Isle de France, par les soins de M. Poivre.

Euphoria, formé d'un mot grec qui signifie *fertile.*

IXe — XIIIe GENRES.

MELICOCCA. Linn. Juss. (*Octand. monogynie.*)

TOULICIA. Aubl. Juss. (*Octandrie-trigynie.*)

TRIGONIS. Jacq. Juss. (*Octandrie-monogynie.*)

MOLINÆA. Commers. Juss. (*Octandrie-monogynie.*)

COSSIGNIA. Comm. Juss. (*Hexand. monogynie.* Voy. 3 vol.)

III.

Genres qui ont des rapports avec les Saponacées.

XIVe—XVIIe GENRES.

MATAYBA. Aubl. Juss. (*Octandrie-monogynie.*)

ENOUREA. Aubl. Juss. (*Dodécand. monogynie.*)

CUPANIA. Pl. L. Juss. (*Pentandrie-trigynie.*)

PEKEA. Aubl. Juss. (*Polyandrie-tétragynie.* Voy. 3e vol.)

BIBLIOTHEQUE S.M.E. 1964

QUARANTE-QUATRIÈME FAMILLE.

LES ÉRABLES. ACERA Juss.

Caractère de famille. Calice d'une seule pièce ; pétales en nombre déterminé, insérés autour d'un disque [illegible] l'ovaire ; étamines insérées sur le milieu de ce même disque toujours en nombre déterminé, et souvent en nombre égal à celui des pétales ; ovaire simple posé sur le disque des étamines et des pétales ; un ou rarement deux styles ; fruit à plusieurs loges ou plusieurs capsules ; deux ou trois loges, ou deux ou trois capsules ; une graine dans chaque ; embryon sans périsperme ; radicule courbée sur les cotylédons.

Les plantes de cette famille sont des arbrisseaux, ou des arbres d'un très-beau port. Leurs feuilles sont opposées et n'ont point de stipules. Leurs fleurs sont terminales ou axillaires, en grappe ou en corymbe ; quelquefois unisexuelles par avortement, et quel-

quefois encore dépourvues de corolle.

Ces plantes servent pour l'ornement ou pour l'usage économique.

La première section de cette famille est très-voisine de la famille des saponacées. Elle en diffère cependant par le calice en tube, le nombre des étamines et les feuilles opposées. La seconde section a plus de rapports avec les malpighiacées, par ses fruits secs et ailés, qu'avec les deux genres de la première section.

Ier GENRE.

MARRONNIER d'Inde, *Æsculus*.

T. L. J. Lam. (*Eptandrie-monog.* L. Gm.)

Caractère génér. Calice en cloche, petit et à cinq dents; cinq pétales inégaux, ouverts, arrondis dans leur limbe et légèrement ondulés; sept étamines; filets inégaux, alongés en alène et courbés en arc de bas en haut; anthères presque va-

cillantes ; un style alongé en alène et surmonté d'un stigmate simple ; capsule globuleuse, coriace, hérissée ordinairement de pointes piquantes ; formée par trois valves, divisée en trois loges par des cloisons fixées longitudinalement sur le milieu des valves ; contenant dans chaque loge deux graines (une sujette à avorter), presque globuleuses, recouvertes d'une écorce coriace, luisante, d'un brun rougeâtre, et marquées à leur base d'une large tache presque orbiculaire et de couleur cendrée.

Le marronnier d'Inde (*æsculus hippocastanum*, L.), est la seule espèce qui constitue ce genre. Cet arbre croît spontanément dans les contrées septentrionales de l'Asie. Il fut apporté en Europe, vers l'an 1550. Sa croissance rapide, la majesté et l'élégance de son port, l'ombre délicieuse qu'il procure, la faculté qu'il a de vivre dans tous les lieux, et à toutes les expositions, d'abord tout en lui parut merveilleux ; chacun s'empressa de le posséder, et bientôt il fut naturalisé dans toute

l'Europe. Mais comme tout est de mode, l'admiration qu'on avoit pour lui pendant le siècle dernier, est aujourd'hui changée en dégoût, et tout le mérite du marronnier d'Inde est éclipsé, parce qu'on s'est apperçu maintenant que la chute de ses fleurs salit les allées. Quoi qu'il en soit, il sera toujours difficile de remplacer ce bel arbre par un arbre plus majestueux et plus brillant.

Le marronnier d'Inde ne devient jamais plus beau que lorsqu'il est isolé. Son tronc est droit; sa large tête couverte d'un épais feuillage s'élève en pyramide à la hauteur de soixante pieds. De grandes pyramides de fleurs blanches ou jaunâtres, et panachées de rouge, sont répandues avec profusion sur toute sa surface, et placées les unes relativement aux autres à des distances si bien calculées, que la main de l'homme n'auroit pu les distribuer avec plus de grace, et produire un plus bel effet.

Ses racines végétent avec tant de

force, qu'elles soulèvent les pavés et percent les murs. L'écorce unie sur la tige encore jeune, est crevassée sur le tronc épais et vieux. Les bourgeons sont gros, d'un brun jaunâtre, et couverts d'un suc épais et luisant, qui se fond et s'écoule au commencement du printemps, à l'époque de la feuillaison. Les feuilles sont grandes et belles, et opposées deux à deux sur les rameaux; elles sont composées de cinq ou sept folioles, oblongues, inégales et irrégulièrement dentées, qui partent toutes de l'extrémité d'un long pédoncule, et s'étalent horizontalement comme les doigts d'une main ouverte. Les fleurs sont grandes et s'épanouissent au commencement du printemps. Les divisions de la grappe pyramidale qui les porte sont éparses, et un peu couvertes de duvet. Les fruits sont mûrs et tombent en automne. Ils sont globuleux, aussi gros que le poing, et ordinairement hérissés de pointes épineuses. On

prendroit pour des châtaignes les graines contenues dans l'intérieur du fruit. Mais on les distingue facilement à leur saveur et à leur forme ; leur sommet est arrondi au lieu de se prolonger en pointe comme dans la châtaigne.

Le bois du marronnier est tendre, mollasse et filandreux ; il pourrit à l'humidité, mais il n'est pas sujet à la vermoulure. Il brûle mal ; ses cendres sont très-bonnes pour la lessive. En général ce bois est de peu d'usage ; cependant il est préférable au tilleul pour la gravure. L'écorce est astringente, fébrifuge, antiseptique. Sa décoction nettoie les plaies. Les abeilles recherchent ses fleurs. Les fruits ont une saveur extrêmement acerbe et amère ; ils sont astringens et sternutatoires. Les bêtes fauves les aiment beaucoup. Les vaches et les moutons les mangent aussi. On a cherché à leur enlever leur amertume, pour étendre leur utilité, et les faire servir à la nourriture des autres

bestiaux. Les maréchaux les emploient contre la toux et la colique des chevaux. On peut en retirer un amidon aussi sain, aussi doux que celui des graines farineuses. On fait avec leur farine une pâte cosmétique, qui décrasse la peau, et lui donne du lustre. Râpés dans l'eau ils lui donnent une qualité savonneuse, et la rendent propre à blanchir le linge, et à dégraisser les étoffes de laine.

IIe GENRE.

PAVIA, *Pavia*. Boerh. Lam. Vent. *Æsculus*. Linn. Juss. (*Eptandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Différence du genre précédent: calice en tube et à cinq dents; quatre pétales rapprochés, les deux supérieurs plus étroits; six à huit étamines très-saillantes; filets capillaires, droits; capsule en forme de poire et à surface lisse. Fleurs en épi.

Pavia, nom d'un botaniste hollandais.

I.

Fruit à plus d'une capsule.

IIIe GENRE.

ÉRABLE, *Acer*. Tourn. L. J. Lam.

(*Octandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice ordinairement à cinq, mais quelquefois à quatre, à neuf divisions profondes; autant de pétales, (quelquefois aucun), alternes avec les divisions du calice, et ordinairement de la même couleur; cinq à douze étamines, mais le plus souvent huit; anthères oblongues; ovaire à deux lobes profonds; un style quelquefois fendu en deux; deux stigmates pointus; deux capsules comprimées, à une loge, à une ou deux graines et réunies à leur base, mais écartées et prolongées en aile membraneuse à leur sommet.

Ce genre comprend une vingtaine d'espèces; elles croissent en Europe, en Amérique, au Japon, &c. Ce sont

Descene del. V.e Tardieu Sculp.

Acer

des arbres et des arbrisseaux dont plusieurs servent à l'ornement des parcs et des jardins. Quelques-uns sont remplis d'une sève sucrée. Leur port est élégant; leur feuillage et la disposition des fleurs est assez agréable à la vue. Les feuilles sont opposées, souvent palmées ou trilobées, et quelquefois ailées avec impaire; elles sont portées sur des pétioles dilatés et à demi-embrassans à leur base. Les fleurs sont terminales ou axillaires, et disposées en grappe ou en corymbe, et leurs pédoncules partiels sont munis chacun d'une bractée. Les parties de la fructification sont très-variables. On trouve sur la même plante des fleurs simplement mâles ou simplement femelles, et des fleurs hermaphrodites; c'est l'effet de l'avortement d'un des organes sexuels. Le fruit est composé quelquefois de trois capsules.

L'érable faux-platane ou sycomore (*acer pseudo-platanus*). Cet arbre

croît en France, en Allemagne, en Suisse, dans les bois des montagnes. Sa taille est élevée; son tronc est droit, nu et revêtu d'une écorce brune. Sa belle tête est grande, large, étalée et garnie d'un épais feuillage. Les feuilles sont grandes, palmées à cinq lobes dentés et pointus, d'un vert foncé en dessus, blanchâtres en dessous et un peu velues dans leur jeunesse. Les pétioles ont les angles aigus; les fleurs terminent les rameaux et sont disposées en grappe oblongue et pendante; leur couleur est herbacée. Les pédoncules particuliers de la base de la grappe sont un peu rameux; les pistils avortent dans un grand nombre de fleurs. Les capsules se prolongent en ailes grandes, larges et peu divergentes.

Le bois de cet arbre est blanc; on en fait des planches d'un assez bon usage pour l'intérieur des maisons. On retire du tronc, en faisant une incision à son écorce, une sève douce, dont on

fait une espèce de sucre qui a les mêmes qualités que le sucre ordinaire. Une variété de cette espèce, nommée vulgairement le *sycomore panaché*, est un des plus beaux arbres qu'on puisse voir. Ses feuilles sont rayées et panachées de vert obscur, de vert clair et de jaune.

L'érable plane (*acer platanoides*, Linn.). Cette espèce croît dans le midi de la France, au Mont-d'Or et dans la Suisse. Il ressemble beaucoup au précédent, mais on l'en distingue par les feuilles divisées en cinq lobes anguleux et pointus, vertes et lisses des deux côtés; par les pétioles à angles obtus; par les fleurs d'un vert jaunâtre, et disposées en grappe très-courte ou en corymbe à demi redressé; par ses capsules, dont les ailes sont très-écartées.

Cet arbre faisoit autrefois l'ornement des parcs et des jardins : on en fait moins de cas à présent, parce que ses

feuilles tombent de bonne heure et sont souvent attaquées par les insectes. Il se couvre, au mois d'avril, d'une prodigieuse quantité de fleurs. Les abeilles font d'amples récoltes sur les feuilles de cet érable et du précédent; elles se couvrent, durant les grandes chaleurs, de petits grumeaux blancs et sucrés qu'on appelle vulgairement *manne*.

L'érable à sucre ou l'arbre à sucre (*acer saccharinum*, Linn.). Cet arbre est particulier à l'Amérique septentrionale. On le cultive au Jardin des Plantes. On le distingue facilement de celui qui précède, par ses feuilles, dont la surface inférieure est d'une couleur terne et munie de poils sur les nervures; elles sont un peu ridées et à cinq angles. Leurs lobes sont anguleux et pointus; leurs pétioles sont rougeâtres. Elles se teignent en automne d'un beau rouge, et produisent alors un effet agréable. Les fleurs forment des grappes courtes ou des corymbes peu garnis.

Les capsules sont rapprochées et beaucoup moins grandes que dans l'espèce ci-dessus.

L'érable rouge ou l'érable de Virginie (*acer rubrum*, Linn.), est de toutes les espèces de ce genre celle dont le feuillage est le plus beau. La surface inférieure des feuilles est d'un blanc bleuâtre qui tranche agréablement avec le vert de la face supérieure. Les fleurs sont dioïques par avortement, et disposées en ombelles latérales et sessiles. Les ombelles des fleurs mâles sont très-courtes et les fleurs paroissent aggrégées.

On distingue, au Canada, deux sortes de sucre que l'on retire des deux précédentes espèces d'érables qui y croissent. Ces deux sortes de sucre s'appellent *sucre d'érable* et *sucre de plaine*. Il y a apparence que le sucre d'érable est retiré de la première espèce, de l'*acer saccharinum*, Linn.; et le sucre de plaine de l'érable rouge, *acer rubrum*, Linn.

On fait, dans le mois de mars, au bas du tronc de l'arbre une incision de la profondeur de deux ou trois pouces. Un tuyau qu'on insère dans la plaie reçoit le suc qui coule et le conduit dans un vase placé pour le recueillir. La liqueur des jeunes arbres est si abondante, qu'en une demi-heure elle remplit une bouteille de deux livres. La liqueur qu'on retire des vieux troncs est moins abondante, mais préférable. On ne fait à l'arbre qu'une incision ou deux au plus; s'il évacue par trois ou quatre tuyaux, il dépérit fort vîte.

La liqueur est claire et limpide comme l'eau la mieux filtrée; elle est très-fraîche et laisse dans la bouche un goût sucré fort agréable. La liqueur de la première espèce d'érable est plus sucrée que celle de l'érable rouge, mais le sucre de plaine est plus agréable que le sucre d'érable. La liqueur de l'une et l'autre espèce est fort saine.

Pour amener la liqueur à l'état de

sucre, on la fait évaporer par l'action du feu jusqu'à ce qu'elle ait acquis la consistance d'un syrop épais. On la verse ensuite dans des moules de terre ou d'écorce de bouleau. Le syrop se durcit en se refroidissant et se change en un sucre roux, presque transparent et assez agréable.

On estime qu'on fait tous les ans au Canada douze à quinze milliers pesant de ce sucre. On l'emploie dans le pays aux mêmes usages que le sucre de cannes; mais le commerce n'en tirera jamais un grand profit: car pour avoir une livre de sucre, il ne faut pas moins de dix-huit à vingt livres de liqueur.

L'érable commun (*acer campestre*, Linn.). Il est commun dans la plus grande partie de l'Europe, dans les haies, dans les bois, et forme un arbrisseau plus ou moins élevé, selon le sol et les lieux où il croît. Il est très-rameux. Son écorce est grisâtre et crevassée; les feuilles sont de grandeur

médiocre, pétiolées et divisées en cinq lobes obtus, ou en trois lobes principaux, dont les deux latéraux sont divisés en deux. Les pétioles et les feuilles sont garnis d'un léger duvet dans leur jeunesse. Les fleurs sont d'un vert jaunâtre et disposées en grappes. Les divisions du calice et les pétales sont obtus et bordés de cils. Les capsules sont veloutées et leurs ailes sont très-écartées.

Cet érable est très-touffu et souffre le ciseau. On peut en former de belles palissades; il réussit dans les lieux où le charme ne fait que languir. Son bois est dur et propre pour les ouvrages de tour.

QUARANTE-QUATRIÈME FAMILLE.

LES MALPIGHIACÉES, *MALPIGHIACEÆ*. Juss.

Caractère de famille. Calice persistant, à cinq divisions; cinq pétales rétrécis en onglet, insérés sur un disque posé sur l'ovaire, et alternes avec les divisions du calice; dix étamines insérées sur le disque qui porte la corolle, dont cinq opposées au calice et cinq aux pétales; filets réunis à leur base; anthères presqu'arrondies; ovaire simple ou à trois lobes; trois styles; trois ou six stigmates. Fruit simple à trois loges ou composé de trois capsules; loges ou capsules ne contenant qu'une seule graine; embryon dépourvu de périsperme; radicule droite, à lobes tantôt droits, tantôt repliés à leur base.

Les malpighiacées sont des arbrisseaux et des arbustes tous exotiques, à feuilles opposées, simples, pourvues de petites stipules. Les fleurs terminales, ou le plus souvent axillaires, sont

solitaires ou réunies plusieurs sur le même pédoncule. Lorsqu'elles sont solitaires, plusieurs pédoncules naissent du même point; lorsque le pédoncule est multiflore, il est solitaire, et les fleurs sont en ombelle, en épi ou en panicule. Les pédicelles souvent articulés dans leur milieu sont munis de deux petites écailles.

Les malpighiacées diffèrent des saponacées par leurs feuilles opposées, par le nombre des étamines et des pétales, des érables par le nombre de styles, et des étamines, par les loges du fruit qui ne contiennent qu'une seule graine, et par leurs feuilles munies de stipules; elles se rapprochent des hypéricoïdes par leurs feuilles simples et opposées, par leur style souvent triple, par leur fruit à trois loges; elles s'en éloignent par leurs étamines, et leurs graines en nombre déterminé.

ELLE

ieurs sur le
elles sont so-
ules naissent
le pédoncule
taire, et les
en épi ou en
souvent arti-
ont munis de

èrent des sa-
opposées, par
t des pétales,
e de styles, et
es du fruit qui
ule graine, et
s de stipules;
hypéricoïdes
s et opposées,
riple, par leur
s'en éloignent
eurs graines en

Deseve del. V.r Tardieu Sculp.

Malpighia.

I.

Ovaire à trois lobes ; fruit à trois capsules.

Ier GENRE.

BANISTÉRIA. L. J. Lam. (*Décand. trigynie.* Voy. 3e vol.)

IIe GENRE.

TRIOPTERIS. Linn. Juss. (*Décand. trigynie.* Voy. 3e vol.)

II.

Ovaire simple ; fruit simple.

IIIe GENRE.

MALPIGHIE, Moureiller ; *MALPIGHIA.* L. Juss. Lam. (*Décandrie-trigynie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions, dont quelques-unes sont garnies extérieurement d'une ou deux glandes ; pétales arrondis, à onglet linéaire ; trois stigmates ; baie globuleuse, contenant trois noyaux oblongs, anguleux.

Ce genre comprend environ vingt-

cinq espèces qui croissent dans l'Amérique méridionale. Ce sont des arbres ou sous-arbrisseaux dont plusieurs sont sarmenteux. Le nombre des styles varie d'un à trois. Trois espèces nouvelles, dont Cavanilles a formé un genre, sous le nom de *galphimia*, nous paroissent appartenir aux malpighies, et ne diffèrent de celles connues jusqu'à ce jour que par l'absence des glandes, et le pétale supérieur plus alongé.

La malpighie à feuilles de grenadier (*malpighia punicifolia*, Lin.), croît à Cayenne. C'est un arbrisseau qui s'élève à la hauteur de dix à douze pieds, et qui se divise en plusieurs branches minces, étendues, et couvertes d'une écorce d'un brun léger. Les feuilles sont ovales, luisantes, sans poils, et portées sur un court pétiole. Les fleurs agrégées, solitaires sur chaque pédoncule, naissent au nombre de trois ou quatre dans les aisselles des feuilles. Le calice est glanduleux, la corolle d'un rose

pâle. Le fruit qui est une baie ronde, charnue, sillonnée, rouge quand elle est mûre, sert de nourriture aux habitans des îles de l'Amérique.

La malpighie piquante (*malpighia urens*, Lin. vulgairement *bois de capitaine, couhaye, cerisier de couwith*). Cet arbrisseau peu élevé croît aux Antilles et à Cayenne. Il est remarquable par ses feuilles couvertes, en-dessous de pointes roides, couchées, jaunâtres, qui entrent dans la chair quand on les touche, et qu'on ne retire qu'avec peine. La corolle est d'un blanc pourpre, et est frangée sur ses bords.

Malpighia, du nom d'un professeur de médecine à Boulogne, qui a écrit sur l'anatomie des plantes.

III.

Genres ayant de l'affinité avec les Malpighiacées.

IVe GENRE.

TRIGONIA. Aubl. Juss. (Voy. 3e vol. *Décandrie-monogynie.*)

Ve GENRE.

ERYTROXYLE, *Erytroxylum.* L. J. Lam. (*Décandrie-trigynie.*)

Caractère générique. Calice évasé à cinq dents; cinq pétales à onglet élargi, munis à leur base d'une écaille échancrée; dix étamines, dont les filets sont réunis inférieurement en un seul corps; anthères presque arrondies, droites; un ovaire; trois styles; trois stigmates; drupe oblong, cylindrique, anguleux, contenant une seule graine; embryon dépourvu de périsperme, à lobes planes et droits.

Les érytroxyles sont des arbres ou arbrisseaux de l'Amérique, de l'Ile de

France et de Madagascar. On en connoît douze espèces. Elles portent des rameaux alternes, comprimés à leur sommet, quelquefois écailleux. Les feuilles sont alternes, distiques, entières. Les fleurs latérales, pédonculées, solitaires, ou réunies plusieurs ensemble. Le fruit est semblable à celui de l'épine-vinette (*berberis vulgaris*, Lin.).

Ce genre diffère des malpighies, par ses feuilles alternes, par ses pétales, dont les onglets sont élargis et munis d'appendices, par le fruit souvent à une loge, et par les lobes de l'embryon qui sont droits.

L'érytroxyle du Pérou, la *coca* (*erytroxylon coca*, Lin.). C'est un arbrisseau fort rameux, qui ne s'élève qu'à trois ou quatre pieds de hauteur. Il croît très-abondamment, selon l'observation de Joseph de Jussieu, dans la province de *Los-yungas*, au Pérou, où il fournit tous les ans pour 7 à 8000,000 piastres de feuilles que l'on distribue

dans toutes les mines du pays, aux Indiens qui en font l'exploitation. Ces Indiens ne résistent à ces travaux pénibles qu'en mâchant continuellement les feuilles de la coca, avec les cendres de *quinoa*, espèce de *chenopodium*, qui croît et que l'on cultive dans le même pays.

Ses rameaux sont alternes, redressés. Les plus petits sont couverts d'un grand nombre de tubercules. Les feuilles, longues d'un pouce et demi, sur près d'un pouce de largeur, sont légèrement pétiolées, alternes, ovales-pointues, entières et sans poils. Les fleurs petites, latérales, nombreuses, sont disposées sur les tubercules écailleux des petits rameaux; les pédoncules n'ont qu'une ligne et demie de longueur. Les fruits sont rouges dans leur maturité.

Erythroxylum, bois rouge, en grec.

QUARANTE-CINQUIÈME FAMILLE.

LES HYPÉRICOÏDES, *HYPERICOIDEÆ*. Juss.

Caract. de famille. Calice à quatre ou cinq divisions ; quatre ou cinq pétales ; étamines nombreuses réunies en plusieurs corps à leur base ; anthères presque arrondies ; ovaire simple ; plusieurs styles ; plusieurs stigmates ; fruit le plus souvent en forme de capsule ou en forme de baie ; loges formées par les bords rentrans des valves, en nombre égal à celui des styles ; graines très-petites, insérées sur un placenta central, tantôt simple, tantôt partagé en plusieurs parties égales au nombre des valves ; embryon droit sans périsperme.

Les hypéricoïdes sont des arbrisseaux, des arbustes, ou des herbes dont on rencontre peu d'espèces en Europe. Les feuilles sont opposées, quelquefois verticillées, et le plus souvent ponctuées, c'est-à-dire parsemées de petites

vesicules transparentes. Les fleurs, presque toujours terminales, de couleur jaune, sont disposées en corymbe.

Les plantes de cette famille diffèrent sur-tout des malpighiacées, par leurs étamines en nombre indéterminé, et par leur fruit, qui contient plusieurs graines; elles se rapprochent des guttifères, par le nombre et la situation de leurs parties, et par le suc résineux qui découle de certaines espèces; mais elles s'en éloignent par la forme du fruit, et la finesse des graines qui rend la structure de l'embryon difficile à observer.

Ier GENRE.

ASCYRUM. L. J. Lam. (Voy. 3e vol. *Polyadelphie-polyandrie.*)

ELLE
fleurs, pres-
de couleur
rymbe.
lle différent
, par leurs
erminé, et
t plusieurs
t des gutti-
ituation de
c résineux
èces ; mais
forme du
es qui rend
fficile à ob-

E.

oy. 3e vol.
rie.)

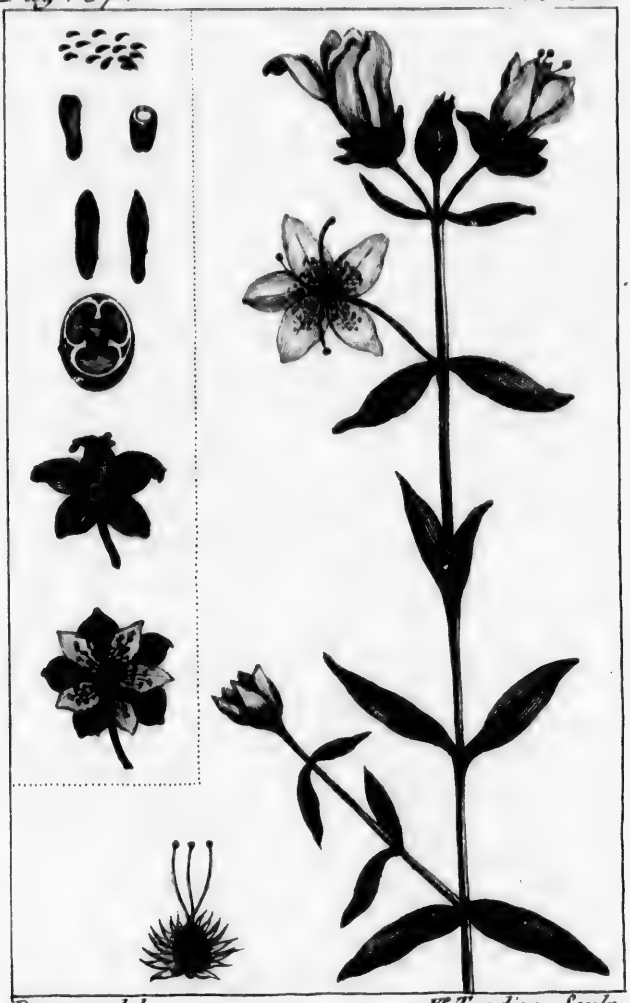

Deseve del. V.e Tardieu Sculp.

Hypericum.

IIe GENRE.

MILLEPERTUIS, *Hypericum*. L. J. Lam. (*Polyadelphie-polyandrie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions; cinq pétales; étamines réunies en trois à cinq faisceaux; trois à cinq styles, autant de stigmates; capsule à deux, trois ou cinq loges, autant de valves, rarement une baie.

Ce genre présente environ quatre-vingts espèces, herbacées et ligneuses, dont dix-huit se trouvent en Europe. Comme plusieurs diffèrent entre elles, soit dans le nombre des styles, et des loges du fruit, soit dans la nature ou la structure du fruit; plusieurs botanistes pensent qu'on pourroit peut-être, sans opérer de désunions choquantes, en former plusieurs genres.

Le millepertuis calicinal (*hypericum calycinum*, Lin.), est de toutes

les espèces connues celle qui a les plus grandes fleurs; elle croît naturellement dans le Levant, sur le mont Olympe, aux environs de Constantinople, et est cultivée en Europe dans un grand nombre de jardins. Ce millepertuis aime une situation ombragée, et produit un très-bel effet, lorsqu'il est en fleur. Ses racines traçantes s'étendent au loin et multiplient beaucoup. Ses tiges hautes d'environ un pied, sont à quatre angles, rougeâtres et étalées sur la terre. Les feuilles sont longues de deux pouces à deux pouces et demi; sur une largeur d'un pouce ou un peu plus, opposées, oblongues-ovales, obtuses, ou à peine pointues, très-entières, fermes, coriaces, et criblées de points transparens. Les fleurs viennent à l'extrémité des tiges; le calice porté sur un pédoncule long de six à huit lignes, a ses divisions membraneuses, larges et arrondies; la corolle, de couleur jaune, est large, évasée, et deux fois plus grande

que le calice ; les étamines sont très-nombreuses, et forment par leur réunion une espèce d'aigrette d'un aspect agréable.

Le millepertuis à feuilles sessiles (*hypericum sessilifolium*, Aubl. Lam.), a ses rameaux ligneux, et garnis de feuilles grandes, opposées, ovales-oblongues, échancrées en cœur à la base, et portées sur un très-court pétiole. Les plus grandes acquièrent jusqu'à dix pouces de longueur sur environ quatre de large. Les fleurs viennent à l'extrémité des rameaux, et dans les aiselles des feuilles supérieures.

Cet arbre croît à la Guiane, et à Cayenne, avec l'*hypericum guianense*, Aubl. et l'*hyp. latifolium*, Aubl. Ils sont connus tous trois par les Créoles sous différens noms, tels que ceux de *bois dartre*, *bois de sang*, *bois d'acossois*, *bois baptiste*, *bois à la fièvre*. Le suc résineux de ces arbres, que l'on fait couler par incision, employé à la dose

de sept à huit grains, est purgatif. On en fait aussi usage extérieurement pour appaiser les démangeaisons que causent les dartres. La décoction des feuilles prise intérieurement est estimée, pour guérir les fièvres intermittentes.

L'écorce du tronc et des branches de ces trois espèces s'enlève facilement. On la fait sécher; la couche extérieure est rejetée comme inutile; on emploie la seconde pour couvrir les cases. Comme elle est résineuse, elle ne prend pas l'humidité, et se conserve fort longtemps.

Le millepertuis toute saine (*hypericum androsæmum*, Lin.). Ce sous-arbrisseau croît naturellement dans les lieux couverts, en France, en Angleterre, en Italie. Ses tiges acquièrent deux à trois pieds d'élévation. Ses feuilles sont opposées, ovales, obtuses, sessiles, longues communément de deux à trois pouces, sur une largeur de quinze à vingt lignes. Les fleurs sont jaunes,

petites et disposées, tant au sommet de la tige, que dans les aisselles des feuilles supérieures, en une sorte de cime, ou d'ombelle lâche. Le fruit est une baie ovale, arrondie, incomplètement à trois loges, et remplie d'un suc rougeâtre. Toute la plante a un goût résineux; elle passe pour vulnéraire, résolutive et vermifuge.

Le millepertuis fétide (*hypericum fœtidum*, Lin.), se fait aisément reconnoître, par son odeur fétide, désagréable, analogue à celle du bouc, et qui tient aux doigts assez long-temps. Cette espèce se plaît le long des ruisseaux, et croît naturellement dans les parties australes de l'Europe, dans la Sicile, l'île de Candie, &c. On la cultive dans quelques jardins.

Le millepertuis commun (*hypericum perforatum*, Linn.). C'est l'espèce la plus commune en Europe; elle vient en abondance dans les bois, les lieux incultes et le long des haies. Ses

tiges droites, très-branchues, cylindriques, mais relevées de deux petites membranes opposées, produites par la nervure moyenne de chaque feuille, qui les font paroître à deux angles, s'élèvent à la hauteur d'un à trois pieds. Les feuilles sont petites, opposées, ovales-oblongues, sans pétiole, sans poils, et criblées de points plus transparens que celles de la plupart des autres espèces; elles ont six à neuf lignes de longueur sur deux à quatre de large. Les fleurs sont jaunes et disposées en bouquets terminaux; les pétales sont bordés, sur-tout dans leur moitié supérieure, de petits corps glanduleux et noirâtres. Le fruit est une capsule ovale, à trois loges et à trois valves, renfermant un grand nombre de graines cylindriques et finement chagrinées.

On emploie en médecine les feuilles, les fleurs et les graines du millepertuis commun. La saveur des feuilles est un

peu salée, styptique et légèrement amère; celle des graines est amère et résineuse. Il est vulnéraire, résolutif, vermifuge, utile dans le crachement de sang avec suppuration, dans certaines dyssenteries, la suppression des règles. Il est vanté comme produisant de très-bons effets dans les commencemens de la phthisie pulmonaire.

L'huile ordinaire d'hypéricum, qui n'est que de l'huile d'olive dans laquelle on fait infuser les sommités fleuries du millepertuis, est d'un usage très-commun dans le traitement des plaies, des ulcères, des brûlures, et sur-tout des contusions.

Les vaches, les chèvres, les moutons mangent cette espèce; les chevaux la négligent.

Hypericum (Dioscor. Pl.), nom de la plante en grec.

QUARANTE-SIXIÈME FAMILLE.

LES GUTTIFERES, *Guttiferæ*. Juss.

Caractère de famille. Calice à une ou plusieurs divisions, rarement nul ; pétales le plus souvent au nombre de quatre ; étamines ordinairement en nombre indéterminé ; filets presque toujours distincts, rarement réunis en un ou plusieurs corps ; anthères adnées aux filets ; ovaire simple ; style unique ou nul ; stigmate simple ou divisé ; fruit ordinairement à une loge, en forme de baie, de drupe ou de capsule, tantôt ne s'ouvrant point, tantôt partagé en valves, contenant une ou plusieurs graines insérées sur un placenta central, ou adhérentes aux parois internes des valves ; embryon droit dépourvu de périsperme, à lobes d'une substance compacte.

Les plantes de cette famille sont toutes exotiques. Ce sont des arbres ou arbrisseaux à feuilles le plus souvent opposées, ordinairement coriaces,

entières, lisses, traversées par une nervure longitudinale, de laquelle partent plusieurs nervures latérales et parallèles. Les fleurs, ordinairement complètes et hermaphrodites, quelquefois unisexuelles par l'avortement d'un des organes, naissent dans les aisselles des feuilles ou au sommet des rameaux. La plupart fournissent un suc résineux ou gommeux qui découle naturellement ou par incision, soit de leurs racines, soit de leur tronc, soit de leurs branches.

Les guttifères different des hypéricoïdes par leurs étamines presque toujours distinctes, par leur style simple ou nul, par leur fruit à une seule loge, par la grosseur de leurs graines, et par les lobes de l'embryon qui sont d'une substance compacte; elles se rapprochent des hespéridées par leur port, par l'absence du périsperme, et par leur embryon droit.

I.

Style nul.

Ier GENRE.

CLUSIER, *Clusia*. Linn. Juss. Lam. (*Polygamie-monogynie*. Linn.)

Caractère générique. Calice de quatre à six folioles (quelquefois de neuf à seize), ovales-arrondies, persistantes, imbriquées ; quatre à six pétales ; étamines nombreuses (cinq à huit dans le *clusia alba*, Linn., selon Jacquin) ; anthères longues ; point de style ; stigmate persistant, sessile, en bouclier, à quatre à douze rayons ; capsule sphéroïde, grande, de quatre à douze loges, creusée de quatre à douze sillons, s'ouvrant du sommet à sa base en quatre à douze valves coriaces, arquées et surmontées chacune d'un rayon du stigmate ; graines nombreuses, petites, recouvertes d'une pulpe succulente, et insérées sur les angles d'un placenta central et charnu.

On connoît quatre espèces de ce

genre ; elles croissent dans l'Amérique méridionale. Toutes leurs parties contiennent un suc visqueux et laiteux qui roussit à l'air. Les pédoncules, axillaires ou plus souvent terminaux, portent une, deux ou trois fleurs qui sont quelquefois mâles ou femelles par l'avortement d'un des organes sexuels ; les pédicelles sont munis de petites bractées.

Le clusier rose (*clusia rosea*, Lin.). C'est un arbre qui s'élève à la hauteur de vingt à trente pieds ; il croît dans les îles de Bahama, à Saint-Domingue et dans les Antilles, sur les rochers, et souvent sur les branches et les troncs des autres arbres, d'où ses racines se dirigent vers la terre pour y trouver plus de nourriture. Son écorce est lisse, le bois est blanchâtre et tendre. Ses feuilles opposées, ovales, en forme de coin, arrondies, quelquefois échancrées à leur sommet, épaisses, succulentes, ont un pétiole court avec une grosse ner-

vure longitudinale. Les fleurs, à six pétales, sont grandes, fort belles, couleur de rose ou d'un violet pâle, et situées vers le sommet des rameaux sur des pédoncules courts. Le fruit est oblong, gros comme une pomme moyenne, vert, et s'ouvre en huit parties du sommet à la base. Les graines sont enveloppées d'une pulpe mucilagineuse et écarlate.

On emploie la résine, dont toutes ses parties sont remplies, pour les plaies des chevaux; on en frotte les bateaux et les vaisseaux, au lieu de suif.

Clusia, genre consacré à la mémoire de l'Ecluse, célèbre botaniste, né à Arras.

IIe GENRE.

CAMBOGE, Guttier; *Cambogia*. L. J. Lam. (*Polyandrie-monog.*)

Caractère générique. Calice à quatre folioles ; quatre pétales ; plusieurs étamines ; anthères presque arrondies ; point de style ; stigmate persistant à quatre divisions ; fruit pulpeux, arrondi, relevé de huit à dix côtes, renfermant huit à dix graines oblongues et applaties.

Le camboge à gomme-gutte (*cambogia-gutta*, Linn.). C'est un grand arbre des Indes orientales, à rameaux opposés, à cime étalée et touffue, et qui a beaucoup de rapport avec le mangoustan (*garcinia*, Linn.), genre auquel plusieurs botanistes le réunissent. Sa racine est grosse et ramifiée ; son tronc a dix ou douze pieds de circonférence. Son bois est blanchâtre et recouvert d'une écorce noirâtre extérieure-

ment, rouge en dessous, et d'un blanc jaunâtre à l'intérieur. Ses feuilles sont opposées, pétiolées, ovales, entières, pointues aux deux bouts, fermes, luisantes, d'un verd brun en dessus, clair en dessous. Les pédoncules terminent les rameaux et portent plusieurs fleurs de couleur de safran. Le fruit a deux à trois pouces de diamètre, est jaunâtre dans sa maturité et a une saveur légèrement acide; les graines sont bleues.

Il découle des incisions faites à l'écorce de ses racines ou de son tronc, une liqueur très visqueuse, sans odeur, et qui, à ce que l'on prétend, forme, en se séchant, cette gomme-résine, opaque et d'un jaune safran, connue dans le commerce sous le nom de *gomme-gutte*. Cette substance est purgative, et d'un usage fréquent dans la peinture.

ELLE
et d'un blanc
feuilles sont
es, entières,
, fermes, lui-
dessus, clair
les terminent
usieurs fleurs
fruit a deux à
, est jaunâtre
e saveur légè-
s sont bleues.
ns faites à l'é-
de son tronc,
se, sans odeur,
étend, forme,
omme-résine,
afran, connue
nom de *gomme-*
t purgative, et
la peinture.

Deseve del. Voisard Sculp.

1. Garcinia. 2. Mammea.

IIIe GENRE.

MANGOUSTAN, *Garcinia*. Linn. Juss. Lam. (*Dodécandrie-monog.*)

Caractère générique. Calice à quatre divisions ; quatre pétales ; seize étamines ; anthères arrondies ; point de style ; stigmate persistant à cinq à huit lobes ; baie sphérique, recouverte d'une écorce coriace, couronnée par le stigmate, à plusieurs loges ; graines anguleuses, velues, entourées d'une pulpe succulente, quelques-unes sujettes à avorter.

Ce genre présente cinq espèces qui croissent naturellement dans les Indes orientales, et dont une est remarquable par la bonté exquise de ses fruits. Leurs fleurs ordinairement solitaires, sont terminales ou axillaires.

Le mangoustan cultivé (*garcinia mangostana*, Lin.) ; c'est un bel arbre, d'une taille médiocre, dont la forme

est presque la même que celle de nos pommiers, et que l'on regarde à Batavia comme le plus propre à décorer les jardins, et à faire des avenues. Ses feuilles, portées sur un pétiole court et renflé, sont grandes, opposées, ovales, pointues, entières, assez épaisses, fermes, lisses, marquées de beaucoup de nervures latérales, parallèles, saillantes, et ont communément six à huit pouces de longueur, sur une largeur de trois à quatre pouces. Les fleurs viennent, dans les aisselles des feuilles ou au sommet des rameaux, sur des pédoncules courts; elles sont solitaires, médiocrement grandes, et d'un rouge foncé. Le stigmate est composé de six ou huit lobes, en forme de coin applati et ouverts en étoile. Les fruits, dont la grosseur approche de celle d'une orange, exhalent un parfum très-suave, et sont remplis d'une pulpe blanche, succulente, et d'une saveur délicieuse. Cet arbre est originaire des Moluques,

d'où il a été transporté dans l'île de Java. On le cultive aussi à Malacca, à Siam et aux Manilles. Il s'en trouve quelques pieds au Jardin national de France, mais il y croît avec beaucoup de lenteur.

Le mangoustan cultivé fournit une ombre épaisse, d'autant plus précieuse que les chaleurs sont considérables dans les lieux où il végète. Son bois n'est bon qu'à brûler; ses fruits qui passent assez généralement pour les meilleurs de l'Asie, et même du monde entier, ont à la fois la saveur du raisin, de la fraise, de la cerise et de l'orange. Ils sont très-rafraîchissans, n'incommodent jamais, sont tellement agréables, qu'on a peine à s'en rassasier, et ont, avant leur maturité, une saveur légèrement acide. L'écorce de ces fruits est astringente, et sa décoction est très-bonne dans la dyssenterie, maladie fort commune dans l'Inde. Elle sert aussi en gargarisme contre les aphtes; l'é-

corce du tronc et des rameaux passe également pour astringente ; elle est employée à la Chine, dans les teintures en noir.

Le mangoustan des Célèbes (*garcinia celebica*, L.), vulgairement *brindaonnier*. C'est un arbre peu élevé, à cime large et élégante, à rameaux un peu striés, légèrement quadrangulaires, et revêtus d'une écorce grisâtre, ou d'un rouge sale. Les feuilles sont opposées, nombreuses, ovales, ou ovales-lancéolées, pointues aux deux bouts, entières, beaucoup moins grandes et moins épaisses que dans l'espèce précédente, rétrécies à la base en de courts pétioles ; elles ont trois à quatre pouces de longueur sur une largeur de dix-huit à vingt lignes. Les fleurs sont unisexuelles, et viennent sur des individus différens. Les fleurs mâles sont solitaires, portées sur des pédoncules longs d'environ trois lignes, et paroissent communément disposées au nombre de trois

à l'extrémité des rameaux : savoir une dans chaque aisselle des deux feuilles supérieures, et la troisième tout-à-fait terminale ; les pétales sont d'un blanc sale. Les fleurs femelles sont terminales, solitaires, à peine pédonculées. Le stigmate est orbiculaire, applati, ordinairement à huit lobes. Les fruits sont globuleux, d'un rouge jaunâtre ou safrané, quelquefois violets, et un peu plus gros qu'une pomme d'apis, dont ils ont assez la forme.

Ce mangoustan croît très-promptement, vient sans difficulté, et trace beaucoup. Les feuilles ont une saveur aigrelette. Les fruits demeurent longtemps acides ; leur saveur, lorsqu'ils sont dans une parfaite maturité, approche un peu de celle des fruits de la première espèce. On en compose une gelée excellente, et un syrop pectoral, rafraîchissant, qui est d'un usage journalier à Mahé.

On dit que les fruits sont employés

dans la teinture, que leur écorce a des propriétés astringentes, et sert à faire une sorte de vinaigre. Il découle des incisions faites à l'arbre, un suc glutineux, laiteux et blanchâtre.

Le mangoustan à bois dur (*garcinia cornea*, Lin.), est un arbre dont le tronc est élevé, médiocrement épais, et dont la cime est ample et branchue. Il croît naturellement à Amboine, sur les montagnes. Son bois nouvellement coupé est blanchâtre, mais il acquiert bientôt une couleur roussâtre ou jaunâtre. Il est pesant, difficile à travailler, presque aussi dur que de la corne. On l'emploie à la charpente, et on choisit de préférence, pour cet usage, celui des jeunes individus, parce qu'il n'a pas encore un degré de dureté aussi considérable.

IVe GENRE.

TOVOMITA. Aubl. Juss. (V. 3e vol. *Polyandrie-monogynie.*)

Ve GENRE.

QUAPOYA. Aubl. Juss. (V. 3e vol. *Dioécie-syngénésie.*)

VIe GENRE.

GRIAS, *Grias.* Linn. Juss. Lam. (*Polyandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice à quatre découpures; quatre pétales; étamines nombreuses; anthères arrondies; ovaire enfoncé dans le calice; stigmate à quatre angles; drupe ovale, gros, alongé en pointe aux deux bouts, contenant un noyau oblong, creusé de huit sillons, à une seule graine.

Le grias cauliflore (*grias cauliflora*, Lin.). L'arbre qui constitue ce genre

croît naturellement à la Jamaïque, et dans plusieurs autres parties chaudes de l'Amérique. Il s'élève souvent jusqu'à cinquante pieds, selon Swartz. Son tronc est simple, droit et garni de feuilles seulement à son sommet. Ces feuilles sont simples, éparses, pendantes, portées sur de courts pétioles, longues-lancéolées, rétrécies vers les extrémités, et émoussées à leur sommet; elles ont deux à trois pieds de longueur, sur six pouces de largeur dans leur partie moyenne, sont fermes, luisantes et veinées. Les fleurs, réunies plusieurs ensemble, naissent sur le tronc, à deux ou trois pieds au-dessous du sommet de l'arbre, et sont portées sur des pédoncules fort courts et écailleux. Les pétales sont grands, obtus, coriaces et d'une couleur blanchâtre. Ses fruits se nomment à la Jamaïque, *poires d'anchois* (*anchovis-pear tree*). Les Espagnols de l'Amérique les font mariner pour les envoyer en présens en Espa-

gue, où on les mange comme des mangues. Quelques personnes prétendent qu'on en donne aussi dans les desserts.

Grias, formé d'un mot grec qui signifie *comestible.*

II.

Style unique.

VIIe GENRE.

MANI, *Moronobea*. Aubl. J. Lam.

(*Polyadelphie-polyandrie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions ; cinq pétales connivens qui se recouvrent en partie par l'un de leurs côtés ; quinze à vingt étamines roulées en spirale autour de l'ovaire, et dont les filets sont réunis en cinq faisceaux ; chaque faisceau composé de trois à quatre filets portant trois à quatre anthères assez longues ; ovaire strié en spirale ; un style terminé par un stigmate à cinq rayons, capsule presqu'en forme de baie, ovale, à une seule loge, renfermant deux à cinq graines couvertes d'un duvet roussâtre.

Le mani de la Guiane (*moronobea*

coccinea, Aubl.), la seule espèce connue de ce genre croît à la Guiane. C'est un arbre qui s'élève à la hauteur de trente à cinquante pieds, sur deux pieds et plus de diamètre. Il a l'écorce lisse, cendrée, et le bois jaunâtre. Sa cime est composée d'un grand nombre de branches rameuses, les unes droites, les autres inclinées. Les rameaux sont noueux, à quatre angles, et garnis de feuilles opposées, ovales, entières, lisses, fermes, terminées par une longue pointe mousse, et portées sur un pédoncule court, convexe en dessous, creusé en gouttière en dessus. Les fleurs viennent solitaires aux aisselles des feuilles, ou naissent à l'extrémité des rameaux, disposées en bouquet, et au nombre de sept à huit. Les pédoncules sont courbés avant la floraison, et se redressent quand les fleurs viennent à paroître. Les pétales sont larges, d'un beau rouge, ne s'épanouissent jamais entièrement, et ne font que s'en-

tr'ouvrir par le haut. L'ovaire, coupé en travers avant sa maturité, présente cinq cavités remplies d'une substance glaireuse. Le fruit est de couleur brune.

L'écorce, les feuilles, les fleurs et les fruits, coupés ou entamés, rendent un suc jaune résineux, qui s'épaissit et devient noir en se desséchant. Ce suc coule naturellement des branches et du tronc en abondance. Les Créoles l'emploient pour gaudronner leur barques, leurs pirogues, le fil à voile, et les cordages. L'on en fait aussi des flambeaux, en le mêlant avec d'autres résines du pays. Les Galibis s'en servent pour attacher les fers de leurs fléches, et les dents de poisson dont ils les arment.

Les jeunes individus ont les feuilles plus grandes et moins épaisses; leur bois sert à faire des cercles de barique; celui des grands arbres se fend aisément, et on en fabrique des bariques; leurs feuilles sont plus petites et plus fermes.

Suivant Aublet, les arbres qui croissent dans les terreins marécageux, et dans ceux couverts par les marées, ont la fleur presque deux fois plus petite que ceux qui viennent sur les montagnes.

Moronobea de *moronobo*, nom que lui donnent les Galibis.

VIIIe GENRE.

MACOUBEA. Aubl. Juss. Lam.

(Voy. 3e vol.)

IXe GENRE.

MAMEI, *Mammea*. Linn. Juss. Lam.

(*Polygamie-monoécie.*)

Caractère générique. Calice coloré, coriace, à deux folioles; quatre pétales; étamines nombreuses; anthères oblongues; un style; stigmate en tête; baie très-grosse, arrondie, recouverte d'une écorce épaisse, intérieurement charnue, à une loge renfermant quatre graines coriaces.

Le mamei d'Amérique (*mammea*

america, Lin.), vulgairement *abricotier d'Amérique*, *abricotier de S. Domingue*. On ne connoît qu'une espèce de ce genre. C'est un très-bel arbre, qui croît à la Guiane et dans les Antilles. Sa racine est profonde et pivotante. Son tronc s'élève souvent à la hauteur de soixante-dix pieds, et se termine par un grand nombre de rameaux disposés en une tête ample, touffue, pyramidale. L'écorce est grisâtre, crevassée, les jeunes rameaux sont à quatre angles, et garnis de feuilles opposées, elliptiques, très-entières, coriaces, d'un vert luisant, parsemées de points nombreux et transparens comme celles du millepertuis, longues de quatre à huit pouces. Les fleurs solitaires, ou deux à deux, naissent dans les aisselles des feuilles sur des pédoncules courts; elles sont blanches, exhalent une odeur agréable, et ont environ un pouce et demi de diamètre. Les fleurs sont quelquefois mâles sur le même pied, ou

sur un individu distinct, et, selon l'observation de Swartz, les arbres hermaphrodites s'élèvent beaucoup plus que ceux qui sont simplement mâles. Les fruits du mamei sont recouverts d'une écorce double ; l'extérieure coriace, épaisse, d'un brun jaunâtre, crevassée, s'enlevant aisément ; l'intérieure, jaune, mince, adhérant fortement à la pulpe. Ils acquièrent quelquefois jusqu'à sept pouces de diamètre, sont très-recherchés, et se vendent en Amérique sur les marchés. Les noms *d'abricot d'Amérique*, ou *d'abricot de Saint-Domingue*, ont été donnés à ces fruits, parce qu'ils renferment une pulpe analogue, pour la couleur à celle de nos abricots. Leur chair, ferme, aromatique, de couleur jaune, a une saveur douce et agréable. Il faut avant de les manger (selon Jacquin,) avoir soin d'enlever leur seconde écorce, qui est d'une amertume considérable. Cette amertume n'est pas d'abord très-sensi-

ble, mais elle ne tarde pas à se manifester, et son impression se conserve même pendant deux ou trois jours, parce que la partie résineuse qu'elle contient s'attache aux dents, et ne se dissout pas aisément dans la salive. Assez souvent on les coupe par tranches, qu'on fait macérer dans du vin sucré, pour les dépouiller totalement des particules amères qui auroient pu y rester attachées, et on les sert ainsi sur les tables. On en prépare avec du syrop et des aromates d'excellentes marmelades. L'esprit-de-vin distillé sur les fleurs du mamei donne une liqueur qu'on vante beaucoup, et qu'on nomme dans les Antilles, *eau créole*.

Les mameis les plus beaux se trouvent dans les mornes. On les exploite avec succès dans plusieurs quartiers de Saint-Domingue. On en fait des chaises, des tables, des poutres et quantité d'autres ouvrages. Il découle des incisions faites à ces arbres une gomme

qui fait mourir les *chiques* (*pulex penetrans*, L.), espèce de puces qui s'insinuent sous les ongles des doigts des pieds, se cachent entièrement dans la chair, s'y multiplient, et causent aux colons des démangeaisons douloureuses et insupportables.

Mammea, nom américain.

Xe GENRE.

MACHANEA. Aub. Lam. *MACANEA.* Juss. (Voy. 3e vol.)

XIe GENRE.

SINGANA. Aubl. Juss. (Voy. 3e vol. *Polyandrie-monogynie.*)

XIIe GENRE.

MESUÉ, Nagas; *Mesua*. Linn. Juss. Lam. (*Monadelphie-polyandrie.*)

Caractère générique. Calice persistant à quatre folioles; quatre pétales; étamines nombreuses; filets réunis à leur base en forme de godet; un style; stigmate épais et concave; noix à quatre angles, pointue, coriace, s'ouvrant en deux ou quatre valves et renfermant une à quatre graines.

Le mesué des Indes (*mesua ferrea*, Linn.). L'arbre qui constitue ce genre est très-rameux, ne s'élève guère à plus de six pieds, et croît dans les Indes orientales. Sa racine est fibreuse, rousse, couverte d'une écorce jaunâtre. Son bois est extrêmement dur, ce qui lui a fait donner le nom de *bois de fer*. Ses feuilles sont opposées, oblongues, finement striées, pointues aux deux bouts, vertes en dessus, blanchâtres en des-

sous, et presque semblables à celles du saule ou de l'olivier. Les fleurs naissent de l'aisselle des feuilles ou vers l'extrémité des rameaux ; elles sont blanches, presque solitaires, portées sur un pédoncule très-court, et répandent au loin une odeur agréable, approchant de celle du musc. Le fruit arrondi, à quatre sillons, d'abord vert et lisse, se ridant ensuite, prend une couleur rousse en mûrissant ; lorsqu'il est jeune, il laisse écouler un suc glutineux, âcre et extrêmement tenace. Ses graines, semblables à une châtaigne, sont bonnes à manger. La racine, l'écorce et les feuilles sont aromatiques, et ont, ainsi que les fleurs, une saveur amère.

Selon Rhéede, la racine du mesué broyée avec du gingembre, excite puissamment les sueurs. Son écorce, réduite en poudre, prise à l'intérieur ou appliquée extérieurement, est salutaire contre la morsure des serpens. On guérit les rhumes de cerveau en appliquant

sur la tête un cataplasme préparé avec ses feuilles bouillies dans du lait et broyées ensuite avec de l'huile de palmier; leur décoction appaise la toux. Les fruits récens, cuits dans du miel, sont émolliens et laxatifs; ils deviennent astringens lorsqu'ils sont secs; on en exprime alors une huile bonne pour les douleurs.

Mesua, du nom d'un médecin arabe.

XIIIe GENRE.

RHEEDIA. L. J. Lam. (Voy. 3e vol. *Polyandrie-monogynie.*)

XIVe GENRE.

CALOPHYLLE, Calaba ; *CALOPHYLLUM*. L. J. Lam. (*Polygamie-monoécie.*)

Caractère générique. Calice coloré, à quatre folioles, dont les deux extérieures sont plus courtes ; quatre pétales ; étamines nombreuses ; anthères oblongues ; un style ; stigmate en tête ; drupe globuleux ou ovale, contenant un noyau à une seule graine.

On ne connoît que trois espèces de ce genre ; ce sont des arbres exotiques à feuilles simples, opposées et remarquables par la finesse de leurs nervures.

Le calophylle à fruits ronds (*calophyllum inophyllum*, Linn.), vulgairement *le tacamaque* de Bourbon ; *le fooraha* de Madagascar.

C'est un grand arbre résineux, remarquable par la beauté de son feuil-

lage, et qui vient naturellement aux Indes orientales, dans les lieux sablonneux, et en général peu éloignés de la mer. Ses racines fibreuses, blanchâtres, à écorce jaunâtre, ont une odeur forte. Le tronc, toujours incliné, est épais, recouvert d'une écorce noirâtre, crevassée, et soutient une vaste cime qui produit beaucoup d'ombrage. Ses jeunes rameaux sont à quatre angles; ils portent des feuilles ovales-arrondies ou ovoïdes, obtuses, quelquefois échancrées à leur sommet, très-entières, lisses, luisantes, coriaces, portées sur des pétioles courts et dont les nervures latérales, nombreuses, parallèles, sont d'une finesse extrême. Ces feuilles ont quatre à cinq pouces de longueur sur une largeur de près de trois pouces, et ont leur côte postérieure bien saillante. Les fleurs viennent sur les petits rameaux, sont disposées en grappes courtes, opposées et axillaires; elles sont blanches et ont une odeur très-suave,

approchant de celle du lys blanc. On observe quelquefois des fleurs hermaphrodites et des fleurs mâles sur le même individu. Les fruits sont charnus, d'un vert pâle ou jaunâtre, très-résineux ou oléagineux. La graine est un peu amère.

Lorsqu'on entame l'écorce de cet arbre, il en découle une liqueur visqueuse, jaunâtre, qui s'épaissit et se durcit à l'air. C'est cette espèce qui produit la résine tacamaque qui nous vient des îles de Bourbon et de Madagascar. On la connoît encore sous le nom de *baume vert;* sa couleur est d'un jaune verdâtre et d'une odeur agréable. Elle est vulnéraire, résolutive, nervale et anodine.

Selon Lamarck, le *calophyllum calaba*, Jacq., vulgairement *bois-marie*, qui croît à la Martinique, mérite à peine d'être distingué du précédent comme variété; néanmoins, ajoute cet auteur, il est un peu moins grand dans

toutes ses parties, sans avoir pour cela les caractères de l'espèce suivante, avec laquelle Linné le réunit mal à-propos.

Le calophylle à fruits alongés (*calophyllum calaba*, Linn.) est un arbre élevé, à tête ample et diffuse, qui vient au Malabar dans les lieux sablonneux. Son bois est rougeâtre, fort dur, et a l'écorce noirâtre et épaisse. Ses feuilles une fois plus petites que dans l'espèce ci-dessus, sont simplement ovales, à nervures très-fines, pétiolées, coriaces, lisses et d'un vert tendre un peu glauque. Ses fruits sont un peu alongés, rouges dans leur maturité, et ressemblent assez par leur forme et leur grosseur, à ceux du cornouiller mâle. Les Indiens les mangent et tirent par expression, de leurs graines séchées, une huile qui sert pour les lampes.

Calophyllum, *beau feuillage*, en grec.

III.

Genres à feuilles alternes, ayant de l'affinité avec les guttifères ou les hespéridées.

XVe GENRE.

VATERIA, *Vateria*. Linn. Juss.

(*Polyandrie-monogynie.*)

Caractère générique. **Calice à cinq découpures profondes ; cinq pétales ; étamines nombreuses ; filets très-courts ; anthères longues ; capsule supérieure au calice qui persiste et se réfléchit, ovale, coriace, marquée de trois lignes, à une loge renfermant une à trois graines.**

Le vateria de l'Inde (*vateria indica*, Lin. *Elæocarpus copalliferus*, Retz. Vahl. Wil.), réuni au genre suivant par plusieurs botanistes, croît au Malabar, et dans l'île de Ceylan. C'est un grand arbre très-rameux, qui s'élève à environ soixante pieds de hauteur. Le bois est d'un blanc jaunâtre,

son écorce épaisse et cendrée, est rousse intérieurement. Ses feuilles sont pétiolées, alternes, lancéolées, pointues, arrondies à leur base, lisses, coriaces, et très-entières; elles ont environ six pouces de longueur, et à-peu-près trois pouces de largeur. Les fleurs disposées en panicule terminent les jeunes rameaux; leur calice est cotonneux. Les pétales sont blancs et répandent une odeur agréable; il leur succède des fruits approchant pour la grosseur de ceux du noyer commun, d'une forme oblongue-arrondie, rétrécis à leur base, élargis à leur sommet, et revêtus d'une écorce d'un noir-pourpre.

Cet arbre est très-résineux dans toutes ses parties. Selon Rhéede, les Indiens emploient son jeune bois à faire des mâts de navires; lorsqu'il est plus avancé en âge, ils en construisent des pirogues. Ses graines broyées arrêtent le vomissement, les nausées, appaisent les douleurs de ventre, et guérissent les

épanchemens de bile. Sa racine pulvérisée, est un puissant spécifique contre les maladies vénériennes.

Le vateria, suivant Retzius, est un des arbres qui fournissent la *résine-copal.*

XVIe GENRE.

ÉLÉOCARPE, Ganitre; *Elæocarpus.* Lin. Juss. Lam. (*Polyandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice coriace à quatre à cinq divisions égales; quatre à cinq pétales rétrécis en onglet, à limbe frangé; seize à vingt étamines; filets courts; anthères longues, fourchues à leur sommet; ovaire posé sur un disque saillant et velu, entre les étamines et les pétales; un style; un stigmate; drupe arrondi, contenant un noyau osseux et ridé.

Le genre des éléocarpes comprend quatre espèces; deux ont été observées dans la Nouvelle Zélande par Forster.

Commerson en a découvert une à l'Ile de France; la quatrième se trouve dans les Indes Orientales. Leurs fleurs, disposées en épis axillaires, sont remarquables par leurs pétales frangés ou laciniés.

L'éléocarpe denté (*elæocarpus serrata*, Lin.). C'est un arbre très-élevé, qui croît naturellement aux Indes orientales. Son tronc est proportionnellement épais, et soutient une cime peu étalée, les branches étant la plupart redressées et divisées en longs rameaux effilés. Ses feuilles sont longues de trois pouces, alternes, ovales-oblongues, obtusément dentées, pétiolées, veineuses, et sans poils. Les fleurs naissent sur des épis qui partent de l'aiselle des feuilles, elles sont blanches, d'une odeur suave, solitaires, pédicillées, et écartées entre elles. Les fruits sont ovoïdes et sphériques, prennent une couleur bleu-pourpre en murissant, et ont une saveur acide d'un goût agréable; ils con-

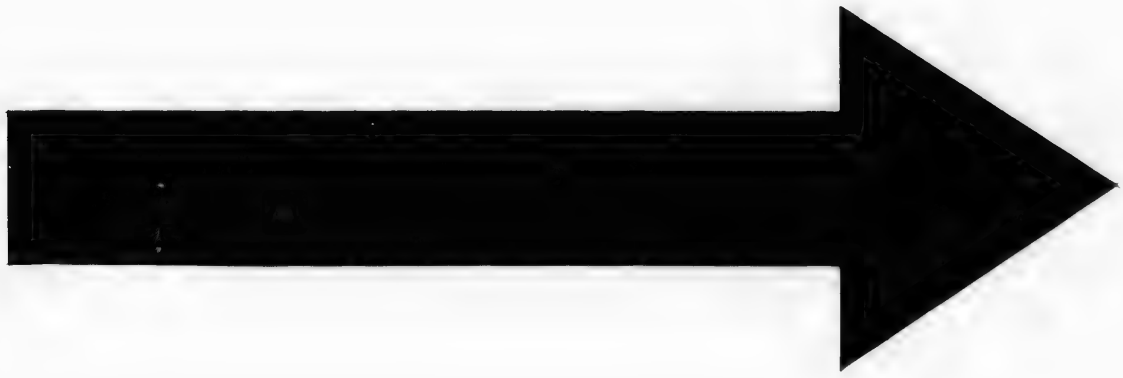

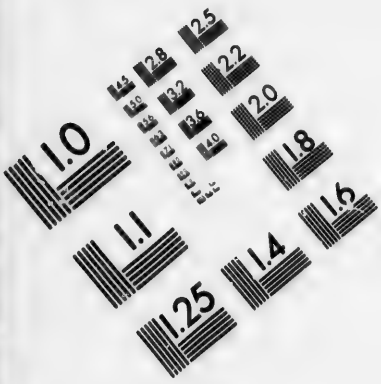

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

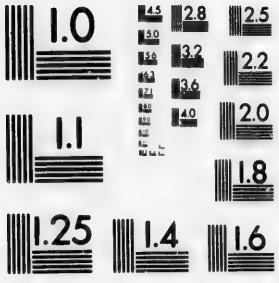

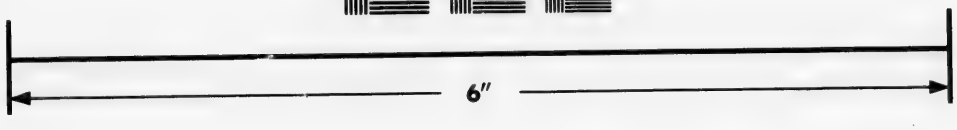

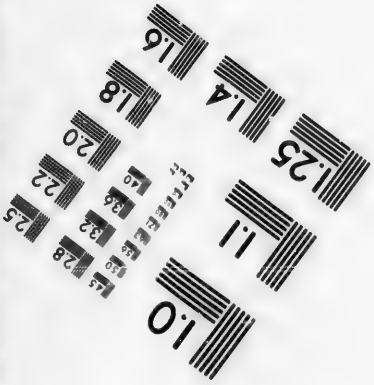

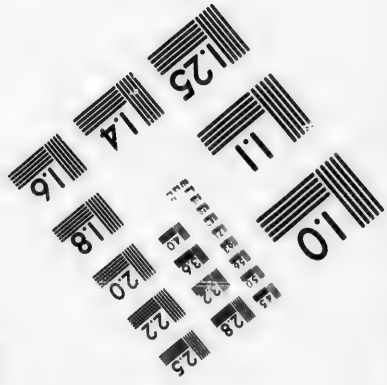

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

tiennent un noyau dont la superficie est inégale, crevassée, et comme vermoulue ou crépue.

Les Malabares confisent dans de la saumure les fruits de cet arbre avant leur maturité, et les mangent après leur repas; ils facilitent la digestion. Rumphe dit qu'à Amboine les bergers et les habitans de la campagne en font usage plus pour s'amuser et passer le temps, que pour s'en nourrir. On ramasse les noyaux de ces fruits à cause de leur forme, et de leur belle couleur brune. On les perce, et on en fait des colliers, des espèces de chapelets, &c.

Elæocarpus, formé de deux mots grecs qui signifient *olivier* et *fruit*; ainsi nommé, parce que les fruits ont à-peu-près la forme de nos olives.

XVIIe GENRE.

VATICA. Linn. Juss. (Voy. 3e vol. *Dodécandrie-monogynie.*)

XVIIIe GENRE.

ALLOPHYLLUS. Linn. Juss. Lam.

(*Octandrie-monog.* Voy. 3e vol.)

QUARANTE-SEPTIÈME FAMILLE.

LES HESPÉRIDEES, *Hesperideæ.* Juss.

Caractère de famille. Calice d'une seule pièce, souvent divisé ; pétales en nombre déterminé, élargis à leur base, insérés autour d'un disque posé sous l'ovaire ; étamines ayant la même insertion que les pétales, rarement en nombre indéterminé ; filets distincts ou réunis en un ou plusieurs faisceaux ; ovaire simple, style unique, stigmate simple ou plus rarement divisé ; fruit ordinairement en forme de baie, quelquefois capsulaire, à une ou plusieurs loges renfermant chacune une à deux graines ; embryon droit sans périsperme ; cotylédons charnus, planes, convexes ; radicule supérieure.

La famille des hespéridées comprend

des arbres et des arbrisseaux, presque tous exotiques, munis quelquefois d'épines, que la culture et la vieillesse font souvent disparoître. Les feuilles qui sortent de boutons coniques nus, ou dépourvus d'écailles, sont alternes, souvent simples, rarement composées, d'un beau vert, et parsemées dans plusieurs genres de points vésiculeux et transparens. Les fleurs qui exhalent un parfum suave, sont constamment hermaphrodites, et affectent différentes dispositions.

Les hespéridées, selon Ventenat, diffèrent des guttifères par leurs feuilles alternes, ordinairement ponctuées, par leur corolle insérée autour d'un disque posé sur l'ovaire, par leurs étamines, dont le nombre est souvent déterminé, par leur fruit quelquefois à plusieurs loges, et par la radicule de l'embryon qui est droite; de plus, elles ne donnent aucune espèce de gomme ou de résine. Elles se rapprochent des mé-

liacées par leurs feuilles alternes, par leur calice d'une seule pièce, par le nombre déterminé des étamines, par l'unité de l'ovaire et du style, par leur stigmate simple ou divisé, et par leur fruit à plusieurs loges contenant chacune une à deux graines.

I.

Fruit à une seule graine; feuilles non ponctuées.

Ier GENRE.

XIMENIA, *Ximenia*. Linn. Juss. (*Octandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice très-petit, persistant, à quatre découpures; quatre pétales alternes avec les découpures du calice, intérieurement velus, connivens à leur base, roulés en dehors à leur sommet; huit étamines; filets courts; anthères longues, droites; un ovaire; un style; un stigmate; drupe ovale contenant un noyau à une seule graine.

On connoît trois espèces de ce genre;

deux se trouvent dans l'Amérique méridionale ; la troisième a été observée à la nouvelle Calédonie. Ce sont des arbres de moyenne grandeur, inermes ou plus souvent épineux, à feuilles simples. Les pédoncules portent une ou plusieurs fleurs et sont axillaires.

Le ximenia de l'Amérique (*ximenia Americana*, Linn.). Cet arbre est peu élevé et croît dans l'Amérique méridionale. Ses jeunes rameaux sont cylindriques, épineux et striés. Ses feuilles sont pétiolées, alternes, ovales-oblongues, entières, rarement échancrées, nerveuses, sans poils, et ont deux pouces de longueur. A la base des feuilles naît le plus souvent une épine courte, forte et aiguë. Les pédoncules viennent dans les aisselles des feuilles, et ont trois à cinq fleurs ; elles sont blanches et répandent une odeur très-agréable, semblable à celle de l'encens brûlé. Les fruits sont jaunes, de la grosseur d'un œuf de pigeon, revêtus d'une écorce

mince et renfermant une pulpe peu abondante, légèrement acide et bonne à manger. Les graines sont blanches et ont un goût agréable.

Ce ximenia, connu à Saint-Domingue sous le nom de *croc*, est ainsi nommé vraisemblablement à cause de la forme de ses épines.

Ximenia, du nom d'un botaniste espagnol.

IIe ET IIIe GENRES.

HEISTERIA. Lin. Juss. (Voy. 3e vol. *Décandrie-monogynie.*)

FISSILIA. Comm. Juss. (Voy. 3e vol. *Triandrie-monogynie.*)

II.

Fruit en forme de baie, à plusieurs graines ; feuilles parsemées de points transparens.

IVe, V^e ET VIe GENRES.

CHALCAS. Linn. Juss. Lam. (Voyez 3e vol. *Décandrie-monogynie.*)

BERGERA. Linn. Juss. (Voy. 3e vol. *Décandrie-monogynie.*)

MURRAYA. Linn. Juss. Lam. (Voy. 3e vol. *Décandrie-monogynie.*)

VIIe GENRE.

WAMPI, *Cookia*. Sonner. Juss. Lam. (*Décandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice très-petit, à cinq divisions ; cinq pétales ouverts ; dix étamines ; filets distincts ; anthères presqu'arrondies ; ovaire hérissé, légèrement pédiculé ; un style ; stigmate en tête ; baie petite, ovale, ponctuée, partagée en plusieurs loges à une seule graine ; quelques loges sujettes à avorter.

Le wampi de la Chine (*cookia punc-*

tata, Sonn. Wild.). L'arbre qui constitue ce genre est assez gros et touffu. Son tronc est strié et d'une couleur brunâtre; les rameaux, les pétioles et les pédoncules sont couverts de petits points en forme de verrues. Les feuilles sont ailées avec impaire, composées de sept à onze folioles ovales, pointues, entières ou ondulées à leurs bords, portées sur de courts pétioles, alternes, vertes, sans poils et parsemées de points transparens. Les fleurs, disposées en grappes, paniculées, lâches et terminales, ont la corolle blanche et velue à l'extérieur. Le fruit est jaunâtre, long de six lignes, et contient une pulpe bonne à manger.

Le wampi croît à la Chine; les habitans de Canton le cultivent dans les petits jardins qui forment les cours de leurs maisons.

Cookia, genre consacré à la mémoire du capitaine Cook, célèbre voyageur anglais.

VIIIe GENRE.

ORANGER, Citronnier, Limon, *Citrus*. Linn. Juss. Lam. (*Polyadelphie-icosandrie.*)

Caractère générique. Calice petit, à cinq découpures; cinq pétales ouverts; environ vingt étamines; filets disposés en cylindre, serrés à leur base et divisés en plusieurs faisceaux; stigmate globuleux; baie recouverte de deux écorces, dont une extérieure, mince, jaunâtre, parsemée de vésicules innombrables; et l'autre intérieure, charnue, coriace et blanchâtre, divisée par des cloisons membraneuses, très-minces, diaphanes, en neuf à dix-huit loges remplies d'une chair pulpeuse, et contenant chacune une à deux graines cartilagineuses, attachées par leur angle intérieur.

Ce genre comprend treize espèces exotiques, dont plusieurs sont depuis long-temps naturalisées en Europe; elles croissent naturellement dans l'In-

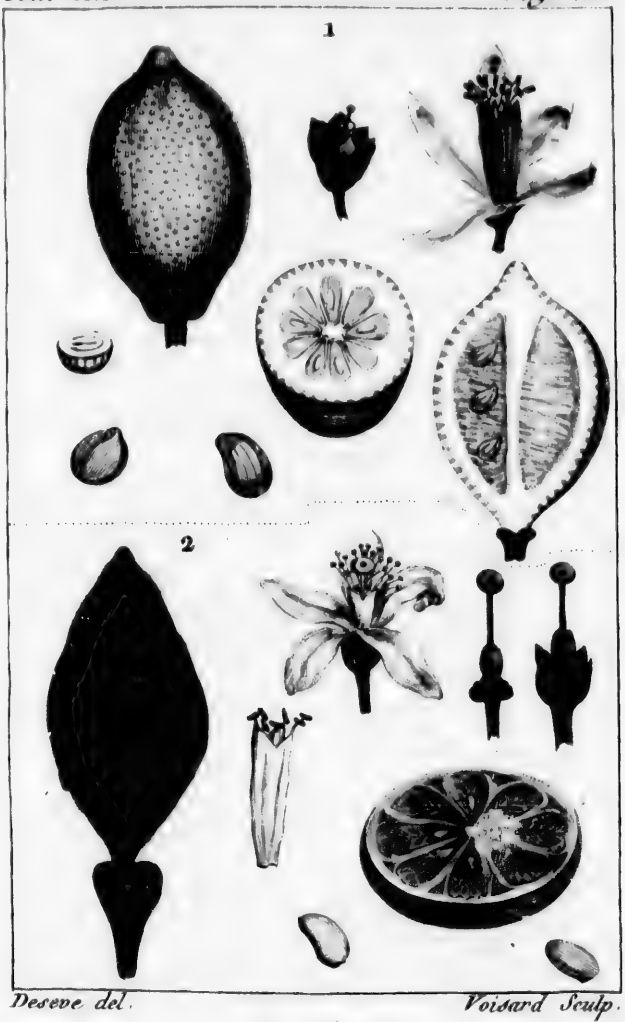

Deseve del. Voisard Sculp.

1 . 2 . Citrus.

de, dans la Chine, la Cochinchine, le Japon et le Chili. Ce sont des arbres ou arbrisseaux à feuilles simples, munies souvent dans leurs aisselles d'épines solitaires. Les pédoncules sont axillaires ou terminaux, et portent une ou plusieurs fleurs.

L'oranger acide (*citrus medica*, L.), vulgairement le citronnier commun. Ce bel arbre, originaire d'Asie, introduit en Europe quelque temps après Pline, est cultivé dans plusieurs jardins. Il vient en pleine terre en Italie, en Espagne et dans nos départemens méridionaux. Il croît également dans toutes nos îles de l'Amérique, et notamment à Saint-Domingue, où on en forme des haies vives, presque impénétrables, qui défendent les plantations des cannes à sucre de l'incursion des animaux.

Les variétés nombreuses qu'on en a obtenues par la culture, sont remarquables par les formes élegantes et agréa-

bles qu'elles ont acquises sous le ciseau du jardinier. Dans l'état sauvage, il s'élève quelquefois jusqu'à soixante pieds de haut, et ses branches sont souvent hérissées d'épines. Dans nos jardins il vient beaucoup moins grand; le bois du tronc est blanc et très-dur; son écorce est d'un vert pâle; ses rameaux nombreux et étalés sont chargés de feuilles simples, oblongues, dentelées à leurs bords, d'une belle couleur verte, luisantes, ordinairement aiguës à leur sommet, quelquefois arrondies. Leurs pétioles sont simples, courts et épais. Les fleurs disposées à l'extrémité des branches, sont de couleur blanche, et répandent une odeur douce très-agréable. Le fruit est ovale ou oblong, aigu, revêtu d'une écorce raboteuse très-inégale; d'abord verdâtre, et prend en mûrissant une couleur citrine, d'une odeur suave et d'une saveur aromatique. Il est divisé intérieurement en neuf loges renfermant chacune deux graines ovales,

calleuses, pointues à leurs extrémités.

La pulpe du citron contient un suc acide très-abondant. La boisson qu'on en prépare avec du sucre et de l'eau rafraîchit, corrige l'âcreté de la bile, et est très-salutaire dans les maladies aiguës avec chaleur et tendance à la putréfaction, de même que dans le scorbut. L'huile essentielle, contenue en grande quantité dans son écorce, s'obtient facilement par la simple expression. Elle est stomachique, vermifuge, et agit puissamment dans les vices de la digestion. Les feuilles et l'écorce de ses fruits sont fébrifuges. Le docteur Gilibert dit avoir vu souvent des fièvres intermittentes, tierces et quartes, céder à ces seuls remèdes donnés en substance et en infusion.

Le *citrus limon*, L., vulgairement limon, cédrat, bergamotte, ne doit être distingué du précédent que comme variété. Il est un peu moins branchu, souvent garni d'épines. Les fleurs ont

une odeur plus foible ; les fruits sont plus petits, moins alongés, et leur écorce est beaucoup plus mince que celle des citrons. Ils sont remplis d'un suc très-acide ; c'est de ces limons dont on se sert à Paris, et que l'on appelle plus généralement *citrons*.

L'oranger doux (*citrus aurantium*, Linn.). Cet arbre est remarquable par le doux parfum de ses fleurs, la couleur brillante de ses fruits, et par le vert éclatant de ses feuilles qu'il conserve toute l'année. Sa beauté fixe d'autant plus agréablement nos regards, qu'il nous offre en même temps, dans toutes les saisons, des fleurs épanouies et des fruits. Cette espèce, originaire des Indes, est maintenant naturalisée dans les provinces méridionales de l'Europe. Les Portugais sont, dit-on, les premiers qui l'y ont introduite, et on voit encore à Lisbonne le premier arbre d'où sont sortis tous les orangers qui font l'ornement de nos jardins.

L'oranger s'élève peu; son tronc est droit, revêtu d'une écorce rude, d'un brun verdâtre; le bois est très-dur, compacte, blanc dans son intérieur et légèrement odorant; ses rameaux sont verdâtres, étalés et ordinairement chargés d'aiguillons qu'il perd par la culture. Les feuilles portées sur un pétiole ailé, c'est-à-dire, garni sur ses bords de folioles, en forme de cœur, sont épaisses, luisantes, ovales-lancéolées, aiguës et alternes. Les fleurs, d'un beau blanc et pédonculées, naissent en grappes courtes vers l'extrémité des branches. Le fruit est arrondi, d'un jaune doré et revêtu d'une écorce charnue; le nombre des loges varie de neuf à douze; les graines, selon le savant auteur de la Méthode naturelle, renferment trois embryons qui ne sont séparés par aucune membrane.

La culture nous a encore fourni un grand nombre de variétés de cette espèce, dont on trouve l'énumération

dans les principaux ouvrages d'agriculture.

Les feuilles, les fleurs et la première écorce de cet arbre sont amères, un peu âcres, mais aromatiques et agréables. Toutes ses parties, les racines exceptées, sont corroborantes, vermifuges, céphaliques, cordiales. La chair du fruit donne un acide très-doux, sucré et presque sans odeur; le suc qu'elle contient sert à composer une limonade, dont on recommande l'usage dans les fièvres avec toux. La poudre des feuilles a souvent réussi dans les maladies convulsives et dans les paralysies. Les parfumeurs font des essences avec l'huile essentielle et les fleurs; les confiseurs savent les rendre agréables en leur conservant une légère amertume.

L'oranger pampelmouse (*citrus decumana*, L.) est un arbre originaire des Indes, de médiocre grandeur, qui se divise en rameaux étalés et munis d'aiguillons. Ses feuilles sont dentées,

éparses, ovales, quelquefois obtuses et échancrées à leur sommet. Les pétioles sont garnis, comme dans l'oranger doux, d'une aile en forme de cœur, d'une grandeur remarquable. Les fleurs sont disposées en grappes, plus longues que dans les autres espèces; les pétales sont blancs, réfléchis et ont une odeur très-pénétrante. Les fruits sont sphéroïdes, d'une grosseur monstrueuse, ordinairement aussi forte que la tête d'un enfant. Ils sont divisés en douze loges et plus; leur écorce est très-épaisse, fongueuse, d'une saveur amère; la pulpe est rouge ou blanche, aigre ou douce. Les graines sont ovales presqu'aïguës, au nombre de deux ou trois dans chaque loge. Gærtner a observé plusieurs fois leur embryon partagé en dix-huit à vingt petits cotylédons écailleux qui se séparoient facilement les uns des autres, et qui n'étoient réunis par aucune radicule commune.

L'oranger du Japon (*citrus Japo-*

nica, Thunb.). C'est un très-petit arbrisseau découvert au Japon par Thunberg, où l'on l'élève souvent en pots. Il parvient à peine à la hauteur d'un pied. Sa tige est droite, comprimée, légèrement anguleuse, et se divise en rameaux chargés d'épines et revêtus d'une écorce verte. Les feuilles éparses, ovales, un peu aiguës, à pétiole ailé, ont environ un pouce de longueur, et sont d'un vert plus pâle en dessous qu'en dessus. Les fleurs sont blanches, axillaires, penchées, et naissent solitaires ou deux au plus sur un pédoncule long d'une ligne. Les fruits, de la grosseur d'une cerise ordinaire, divisés intérieurement en neuf loges, ont un goût douceâtre, mais agréable.

L'oranger à trois feuilles (*citrus trifoliata*, Lin.). Cet arbrisseau, également naturel au Japon, où il croît communément autour des villages, est très-remarquable par ses feuilles ternées, et est une des espèces les plus distinctes

de ce genre. Il se divise en rameaux tortueux, inégaux, munis de fortes épines alternes et jaunâtres à leur sommet, ordinairement dépourvus de feuilles depuis le mois d'avril jusqu'à la fin de mai. Leur bois est tendre, flexible, revêtu d'une écorce verte et luisante. Les feuilles sont écartées les unes des autres, divisées en trois folioles ovales, crénelées sur leurs bords, ainsi que la membrane des pétioles. Les fleurs sont axillaires, sans pédoncules, solitaires, blanches, à pétales concaves et arrondis. Le fruit est globuleux, petit, à sept loges, et rempli d'une pulpe glutineuse d'une odeur désagréable ; il passe pour être purgatif. On se sert de cet arbrisseau pour former des haies vives qui sont impénétrables par leur épaisseur et leurs épines.

Citrus, formé selon quelques auteurs, du nom d'une ville d'Asie appelée *Citrea*.

IXe GENRE.

LIMONELLIER, *Limonia*. L. Juss. Lam. (*Décandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice petit, à cinq divisions ; cinq pétales ; dix étamines ; un stigmate ; baie globuleuse à trois loges, contenant chacune une seule graine.

On connoît huit espèces de ce genre ; elles sont exotiques. Plusieurs croissent dans les Indes orientales ; les autres viennent à l'Ile de France, à Madagascar et dans les îles des Amis. Tous les limonelliers sont des arbres ou des arbrisseaux ordinairement épineux, à feuilles simples, ternées ou ailées avec impaire, à épines axillaires, solitaires ou géminées. Les fleurs situées dans les aisselles des feuilles, sont solitaires ou disposées en grappes.

Le limonellier acide (*limonia acidissima*, Linn.), est un arbrisseau qui

s'élève à environ six ou sept pieds, dont les rameaux sont épineux et dont le bois est dur et jaunâtre. Les feuilles sont alternes, ailées avec impaire, composées de cinq ou sept folioles, ovales, obtuses, sessiles, obscurément crénelées dans leur contour, et rangées par paires sur un pétiole commun ailé et articulé. Ces folioles sont ponctuées seulement sur leurs bords et ont une odeur aromatique. Les épines sont solitaires ; les fleurs blanchâtres et pédonculées sont disposées en petites grappes latérales. Les filets des étamines sont élargis et lanugineux à leur base. Les fruits sont arrondis, de la grosseur d'un grain de raisin, et remplis d'un suc acide, aromatique et légèrement amer. Ce limonellier croît dans les Indes orientales.

Les feuilles de cet arbrisseau, selon Rhéede, passent pour antiseptiques. Sa racine provoque les sueurs. Les fruits desséchés sont stomachiques, et employés avec succès dans les maladies

contagieuses : aussi sont-ils très-recherchés dans l'Inde, où ils font l'objet d'un commerce considérable.

Limonia, ainsi nommé à cause de son affinité avec les limons de Tournefort.

III.

Fruit capsulaire à plusieurs graines ; feuilles non ponctuées.

Xe GENRE.

TERNSTROMIA. Linn. Juss. (Voy. 3e vol. *Polyandrie-monogynie.*)

XIe GENRE.

THÉ, *Thea*. Linn. Juss. (*Polyand. monogynie.*)

Caractère générique. Calice persistant à cinq ou six divisions ; six pétales, quelquefois neuf, dont trois extérieurs plus petits ; étamines nombreuses, distinctes ou réunies en plusieurs faisceaux ; an-

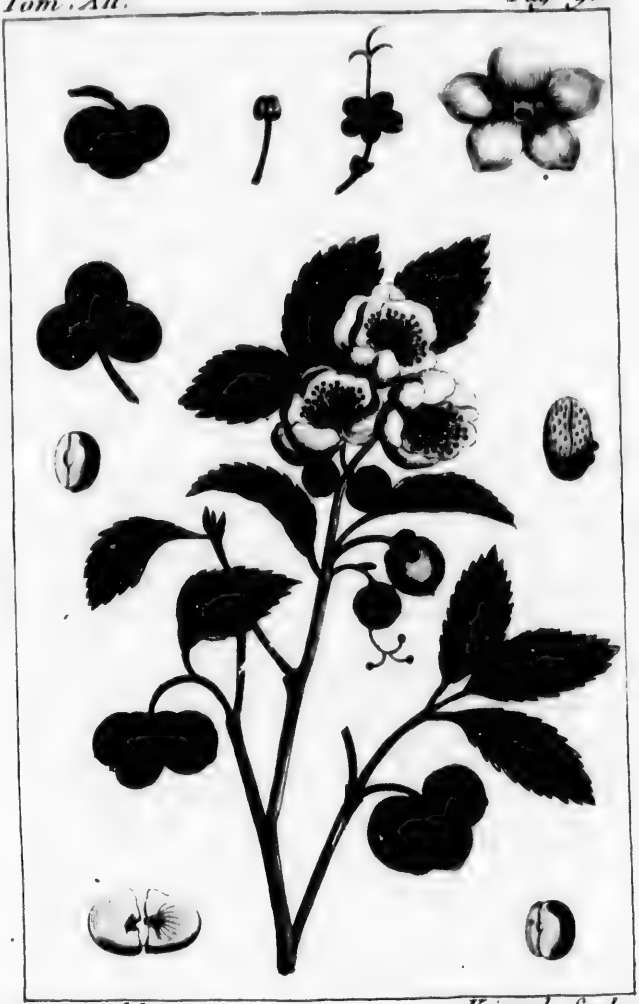

Deseve del. Voisard Sculp.

Thea.

thères arrondies ; trois stigmates ; capsule coriace, tantôt simplement globuleuse, tantôt formée de deux et plus souvent de trois globes adhérens, à trois loges, à trois valves ; loges contenant quelques graines (une seule dans la maturité. Gærtn.) globuleuses, anguleuses, recouvertes d'une tunique dure et solide, insérées à l'angle central des loges.

Les plantes de ce genre sont des arbrisseaux exotiques, à feuilles alternes, à fleurs axillaires. On en connoît quatre espèces qui croissent naturellement au Japon, dans la Chine ou à la Cochinchine.

Le thé-bouy (*thea-bohea*, Lin.), est un arbrisseau qui s'élève rarement à plus de six pieds de hauteur et qui croît communément à la Chine et au Japon. Il se plaît dans les lieux escarpés ; on le trouve ordinairement sur le penchant des collines et le long des rivières. Ses rameaux, disposés sans ordre, sont entrelacés et recouverts d'une écorce

cendrée. Ses feuilles sont portées sur un pétiole demi-cylindrique, renflé et à peine long d'une ligne; elles sont alternes, ovales-oblongues, légèrement pointues, souvent obtuses et échancrées à leur sommet, lisses, dentelées dans leur contour, excepté à la base où elles sont entières, d'un verd foncé en-dessus et d'un vert pâle en dessous. Les fleurs, à peine odorantes, naissent solitaires, ou deux à deux, dans les aisselles des feuilles à l'extrémité des jeunes rameaux. Les pédoncules sont articulés, uniflores et penchés; le calice, beaucoup plus court que la corolle, a cinq folioles obtuses, ovales et concaves. Les pétales, au nombre de six, sont de couleur blanche, très-obtus, concaves, les trois inférieurs étant plus petits que les autres. Le fruit est ligneux, arrondi et formé par trois coques réunies.

« On cultive le thé-bouy, dit Ray-» nal, dans la plupart des provinces de

» la Chine, mais il n'a pas le même de-
» gré de bonté par-tout, quoique par-
» tout on ait l'attention de le placer au
» midi et dans les vallées. Celui qui
» croît sur un sol pierreux est fort su-
» périeur à celui qui sort des terres
» légères, et plus supérieur encore à
» celui qu'on trouve sur les terres jau-
» nes. De-là les variétés que l'on qua-
» lifie improprement du nom d'espèces.
» Les Chinois en sèment des champs
» entiers; les Japonais se contentent
» d'en garnir les lisières de leurs cam-
» pagnes. Il ne parvient qu'au bout de
» sept ans à sa plus grande hauteur; on
» coupe alors la tige pour obtenir de
» nouveaux rejetons, dont chacun
» donne à-peu-près autant de feuilles
» qu'un arbrisseau entier.

» La différence des terreins n'est pas
» la seule cause de la perfection plus
» ou moins grande du thé; les saisons
» où la feuille est ramassée y influent
» encore davantage.

» La première récolte se fait sur la » fin de février. Les feuilles, alors pe- » tites, tendres et délicates, forment » ce qu'on appelle le *ficki-tsjaa*, ou » thé impérial, parce qu'il sert prin- » cipalement à l'usage de la cour et des » gens en place. Les feuilles de la se- » conde récolte, qui est au commen- » cement d'avril, sont plus grandes et » plus développées, mais de moindre » qualité que les premières. Elles don- » nent le *toots-jaa*, ou le thé chinois, » que les marchands distinguent en » plusieurs sortes. Enfin, les feuilles » cueillies au mois de juin et parvenues » à leur entière croissance, donnent le » *bants-jaa*, ou le thé grossier, réservé » pour le peuple.

» Un autre moyen de multiplier les » variétés du thé consiste dans la diffé- » rente manière de le préparer. Les Ja- » ponais, au rapport de Kœmpfer, ont » des bâtimens particuliers qui con- » tiennent une suite de petits four-

» neaux, couverts chacun d'une pla-
» tine de fer ou de cuivre. Lorsqu'elle
» est échauffée, on la charge de feuilles
» qui auparavant ont été plongées dans
» l'eau chaude ou exposées à sa vapeur.
» On les remue avec vivacité jusqu'à
» ce qu'elles aient acquis un degré de
» chaleur suffisant. On les verse ensuite
» sur des nattes et on les roule entre
» les mains. Ces procédés répétés deux
» ou trois fois, absorbent toute l'humi-
» dité. Au bout de deux ou trois mois
» ils sont réitérés, sur-tout pour le thé
» impérial, qui devant être employé
» en poudre, demande une dessication
» plus complète. Ce thé précieux se
» conserve dans des vases de porcelaine;
» celui de moindre qualité dans des
» pots de terre, le plus grossier dans
» des corbeilles de paille. La prépara-
» tion de ce dernier n'exige pas tant de
» précautions. On le dessèche à moins
» de frais à l'air libre.

» La pratique des Chinois sur la cul-

» ture, la récolte ou la préparation du
» thé est moins connue ; mais il ne pa-
» roît pas qu'elle s'éloigne de celle des
» Japonais. On a prétendu qu'ils ajou-
» toient à leur thé quelque teinture
» végétale. On a encore attribué, mais
» sans raison, sa couleur verte à un
» mélange de couperose, ou à l'action
» de la platine de cuivre sur laquelle
» la feuille avoit été desséchée.

» Le thé est la boisson des Chinois.
» Ce ne fut pas un vain caprice qui en
» introduisit l'usage. Dans presque tout
» leur empire les eaux sont mal saines
» et de mauvais goût. De tous les moyens
» qu'on imagina pour les améliorer, il
» n'y eut que le thé qui eut un succès
» entier. L'expérience lui fit attribuer
» d'autres vertus. On se persuada que
» c'étoit un excellent dissolvant, qui
» purifioit le sang, qui fortifioit la tête
» et l'estomac, qui facilitoit la diges-
» tion et la transpiration.

» L'usage du thé est généralement

» répandu dans le nord de l'Europe et » de l'Amérique ; dans les contrées où » l'air est grossier et chargé de vapeurs.

» Les lords Arlington et Ossori sont » les premiers qui ont introduit le thé » en Angleterre. Ils y en apportèrent » de la Hollande en 1666, et leurs fem- » mes le mirent à la mode chez les per- » sonnes de leur rang. La livre pesant » se vendoit alors près de 70 livres à » Londres, quoiqu'elle n'en eût coûté » que 3 ou 4 à Batavia. Ce prix, qui » ne diminua que très-lentement, » n'empêcha pas que le goût de cette » boisson ne fît des progrès; cependant » elle ne devint d'un usage commun » qu'en 1715; depuis, la passion pour » cette feuille asiatique est devenue gé- » nérale.

» Quelle que soit, en général, la force » des préjugés, on ne peut guère dou- » ter que le thé ne produise quelques » heureux effets chez les nations qui en » ont le plus universellement adopté

» l'usage. Ce bien ne doit pourtant pas » être ce qu'il est à la Chine même. On » sait que les Chinois gardent pour eux » le thé le mieux choisi et le mieux » soigné. On sait qu'ils mêlent souvent » au thé qui sort de leur empire, d'au- » tres feuilles qui, quoique ressem- » blantes par la forme, peuvent avoir » des propriétés différentes. On sait que » la grande exportation du thé les a » rendus moins difficiles sur le choix du » terrein et moins exacts pour sa pré- » paration ».

Cet arbrisseau est susceptible de s'acclimater en Europe. Linnæus, qui le premier le reçut vivant de la Chine, en 1763, parvint à le conserver hors des serres en Suède même. Quelques pieds ont été depuis portés dans la Grande-Bretagne, où ils vivent, fleurissent et se multiplient en plein air. La France en possède aussi quelques individus cultivés dans les jardins des curieux.

Le thé vert (*thea viridis*, L.) croît

aussi dans la Chine, diffère principalement du précédent par ses fleurs à neuf pétales, et n'en est même qu'une variété, selon quelques auteurs. On l'emploie aux mêmes usages.

Thea, formé d'un mot chinois *thée*, qui est le nom de la plante.

XIIe GENRE.

CAMELLI, *Camellia*. L. J. Lam.

(Monadelphie-polyandrie.)

Caractère générique. Calice coriace à cinq divisions, garni inférieurement de plusieurs écailles petites, imbriquées; cinq pétales grands, joints ensemble à leur base par la couronne que forment les filets des étamines nombreuses et réunies en un seul corps; un style; quatre à cinq stigmates; capsule ligneuse, en forme de poire, à trois sillons et à trois loges à une seule graine.

Ce genre ne comprend que deux espèces, originaires du Japon.

Le camelli du Japon (*camellia Japonica*, L.) est un arbrisseau toujours verd, qui croît naturellement dans les bois au Japon, et que l'on y cultive dans les jardins, ainsi qu'à la Chine, à cause de la beauté de ses fleurs. Son tronc est rameux, s'élève à quatre ou cinq pieds de hauteur, et est recouvert d'une écorce brunâtre. Ses feuilles sont alternes, ovales, pointues aux deux bouts, légèrement dentées en scie, coriaces, lisses, luisantes et portées sur des pétioles courts. Les fleurs sont grandes d'un rouge vif, sessiles, et viennent solitaires au sommet des rameaux.

On cultive cet arbrisseau en Europe dans quelques jardins. Il en existe une variété fort belle, à fleurs doubles. On trouve souvent sa fleur représentée dans les peintures chinoises. Les Japonais retirent de ses graines une huile qu'ils emploient pour accommoder leurs mets.

Le camelli à feuilles étroites (*camellia sasanqua*, Thunb.), dont nous

devons la connoissance à Thunberg, qui l'a découvert au Japon, près Nagasaki, est de médiocre grandeur. Ses feuilles sont alternes, ovales, obtuses, dentées en scie, plus étroites que dans le précédent, d'un vert brillant en dessus, plus pâles en dessous, et portées sur un pétiole long d'une demi-ligne. Les fleurs sont blanches, sessiles et terminales.

Ce camelli ressemble beaucoup au thé, tant par ses feuilles que par ses fleurs. Les feuilles ont une odeur si agréable, que les femmes du Japon en font souvent une décoction pour laver leurs cheveux, et les mêlent quelquefois avec le thé pour lui donner un plus doux parfum.

Camellia, du nom d'un jésuite qui a décrit plusieurs plantes des îles Philippines.

QUARANTE-HUITIÈME FAMILLE.

LES MÉLIACÉES, *Meliaceæ*. Juss.

Caractère de famille. Calice d'une seule pièce, divisé ou seulement découpé au sommet ; quatre ou cinq pétales à onglet élargi, presque toujours connivens à leur base ; étamines en nombre égal à celui des pétales, ou plus souvent en nombre double ; filets réunis en un tube, portant les anthères à son sommet ou sur sa face interne ; ovaire simple ; un style ; stigmate simple ou rarement divisé ; fruit ; baie ou plus souvent capsule à plusieurs loges, contenant une à deux graines ; valves en nombre égal à celui des loges ; cloisons adnées au milieu des valves.

Les méliacées, dit Ventenat, sont remarquables et faciles à distinguer, par leurs fleurs, dont les anthères sont situées au sommet, ou sur la surface interne d'un tube formé par la réunion des étamines. Cette famille comprend des arbres et des arbrisseaux exotiques

qui intéressent généralement, soit par la beauté et l'élégance de leur feuillage, soit par l'utilité qu'on en retire. Les feuilles qui sortent de boutons coniques et écailleux, sont alternes, dépourvues de stipules simples ou composées. Les fleurs en général d'un aspect agréable affectent différentes dispositions.

Les méliacées se distinguent des hespéridées par leurs feuilles, qui ne sont pas ponctuées, par le tube que forme le filet des étamines, et par la cloison adnée au milieu des valves.

I.

Feuilles simples.

Ier GENRE.

CANNELLE, *Cannella*. Murr. Winteriana. Lin. Juss. (*Dodécand. monogynie.*)

Caractère générique. Calice à trois découpures arrondies; cinq pétales, dont deux un peu plus étroits; filets des étamines

réunis dans toute leur longueur en un godet conique, tronqué, muni intérieurement de vingt-un anthères sessiles et conniventes; stigmate triple; baie petite, oblongue, à trois loges, à deux à quatre graines (deux loges sujettes à avorter.)

La cannelle blanche (*cannella alba*, Murr. Wil. *Winterania cannella*, L.). C'est un arbre qui s'élève jusqu'à cinquante pieds, et qui croît dans les forêts des Indes occidentales. Son écorce est cendrée, ses rameaux redressés. Les feuilles sont pétiolées, alternes, éparses, oblongues, aiguës, fermes, brillantes, et d'un vert noir. Les fleurs terminales sont disposées en forme de corymbe. Les corolles sont violettes, peu ouvertes, et répandent une odeur très-suave, approchant de celle du musc. Les fruits, noirs dans leur maturité, ont une odeur et une saveur aromatiques.

La cannelle blanche sert aux habi-

tans de la Jamaïque, dans les ragoûts, à la place du poivre et des clous de girofle. On l'emploie aussi avec succès contre le scorbut. A Saint-Domingue, on fait avec son fruit une liqueur stomachique très-agréable.

Cannella, *cannelle blanche des boutiques;* ainsi nommé, parce que l'écorce de l'espèce connue a l'odeur et la saveur de la véritable cannelle, qui est fournie par le *laurus cinnamomum*, L.

IIe — VIe GENRES.

SYMPHONIA. Linn. Juss. (*Monadelphie-pentandrie.*)

GERUMA. Forsk. Juss. (*Pentandrie-monogynie.*)

AITONIA. Linn. Juss. (*Monadelphie-octandrie.*)

QUIVISIA. Commers. Juss. (*Décand. monogynie.*)

TURRÆA. Linn. Juss. (*Décandrie-monogynie.* Voy. 3e vol.)

II.

Feuilles composées.

VIIe GENRE.

TICOREA. Aubl. Juss. (Voy. 3e vol. *Monadelphie-pentandrie.*)

VIIIe GENRE.

HANTOL, *Sandoricum.* Rumph. Juss. Lam. (*Décandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice court, campanulé, à cinq dents ; cinq pétales linéaires ; dix étamines dont les filets sont réunis en un tube à dix dents, portant les anthères à son orifice; cinq stigmates fourchus ; baie en forme de pomme, couverte d'un léger duvet en dehors, pulpeuse intérieurement, contenant quatre ou cinq graines entourées chacune d'un arille coriace, comprimé et inférieurement à deux valves.

Le hantol des Indes (*sandoricum indicum*, Lam. Wil.). C'est un grand

arbre, seul de son genre, qui croît dans les Indes orientales. Son écorce est cendrée, le centre du tronc est rouge. Ses feuilles sont pétiolées, alternes, composées chacune de trois folioles grandes, ovales, pointues et entières; leur surface supérieure est lisse; l'inférieure est couverte d'un duvet couleur de rouille. Les fleurs sont petites, disposées en panicules étroites et axillaires. Le fruit est de la grosseur d'une orange et ressemblant à celui du mangoustan. Il contient une pulpe blanche, fondante, bonne à manger; elle a d'abord une saveur aigrelette, assez agréable, mais elle laisse ensuite à la bouche un mauvais goût, qui approche de celui de l'ail. On en fait une gelée, un syrop, ou une conserve qui sont d'usage dans les desserts.

Sandoricum, formé de *sandori*, nom que les Indiens donnent à sa plante.

IXe ET Xe GENRES.

PORTESIA. Juss. Cav. (*Octandrie-monogynie.*)

TRICHILIA. Linn. Juss. (*Décandrie-monogynie.* Voyez 3e vol.)

XIe GENRE.

GUAREA, *GUAREA.* Linn. Juss. (*Octandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice très-petit, à quatre dents; quatre pétales; huit étamines réunies en un tube oblong, entier, portant les anthères à son orifice; stigmate en tête; capsule presque arrondie, à quatre sillons, à quatre loges contenant chacune une graine, et à quatre valves.

LE guarea d'Amérique (*guarea trichilioïdes*, Lin.) est seul de son genre, habite les bois et le bord des ruisseaux de l'Amérique méridionale, et est connu à Saint-Domingue, sous le nom de

bois rouge. Son tronc est droit, et parvient à la hauteur de vingt-cinq pieds. Ses rameaux sont étalés et ont une couleur ferrugineuse tirant sur le cendré. Ses feuilles sont alternes, ailées sans impaire, portées sur un pétiole commun long de plus d'un pied; les folioles sont opposées, presque sessiles, ovales-lancéolées, obtuses, entières, nerveuses et sans poils. Les fleurs sont axillaires et disposées en longues grappes. Les fruits, recouverts d'une écorce épaisse et très-dure, contiennent des graines oblongues, et entourées d'un arille écarlate. Les rameaux, lorsqu'on les entame, l'écorce, et les fleurs répandent une odeur de musc. Son bois est employé dans les ouvrages de menuiserie.

XIIe GENRE.

EKEBERGIA. Sparm. Juss. (*Décand. monogynie.* Voy. 3e vol.)

XIIIe GENRE.

AZEDARACH, *Melia.* L. J. Lam.
(*Décandrie-monogynie.*)

Caract. générique. Calice très-petit, à cinq découpures; cinq pétales oblongs; dix étamines réunies en un tube cylindrique, à dix dents; anthères adnées à la face interne des dents; stigmate en tête; drupe globuleux contenant un noyau à cinq loges et à cinq graines.

On connoît quatre espèces de ce genre. Ce sont des arbrisseaux d'un port assez élégant, à feuilles ailées avec impaire, ou deux fois ailées. Les fleurs sont paniculées et axillaires.

L'azedarach commun (*melia azedarach*, Lin.), vulgairement *le lilas des Indes, le margousier.* C'est un arbrisseau très-élégant, originaire de la Syrie et des Indes orientales, presque naturalisé en Espagne, et dans la Provence, et qui, dans nos jardins, atteint

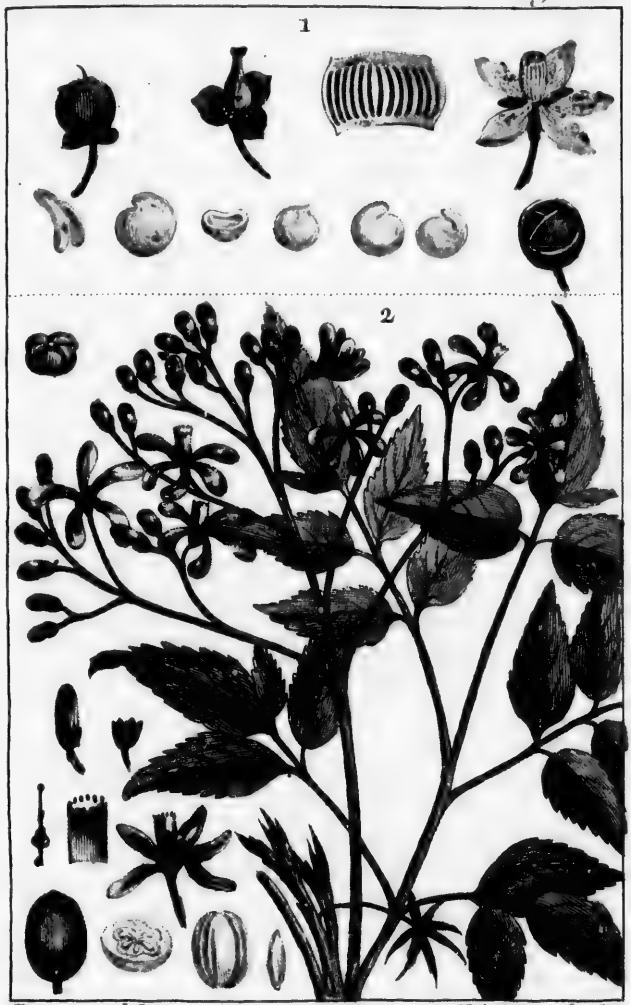

Desene del. Voisard Sculp.

1. Canella. 2. Melia.

huit
est v
alter
quet
deux
folio
tées
et d
vers
cule
blan
ode
seu
dés
cet
hor
lon
ou
tiv
Le
et

se

huit ou dix pieds de hauteur. L'écorce est verdâtre et lisse. Les feuilles sont alternes, rapprochées comme par bouquets, vers le sommet des branches, deux fois ailées avec une impaire, à folioles opposées, ovales-aiguës, dentées en scie, souvent incisées ou lobées et d'un vert foncé. Ses fleurs naissent vers l'extrémité des rameaux, en panicules droites et alongées ; elles sont d'un blanc rose mêlé de violet, et d'une odeur agréable. Le fruit est de la grosseur d'une petite olive, et d'un goût désagréable, amer.

On prétend que le brou pulpeux de cet azedarach est un poison pour les hommes ; il est mortel aux chiens. Selon Lémery, sa fleur, prise en infusion ou en décoction, est apéritive, dessicative et propre pour les obstructions. Les noyaux de ses fruits sont cannelés et servent à faire des chapelets.

L'azedarach toujours vert (*melia sempervirens*, Swartz.), que quelques

botanistes regardent comme une variété du précédent, s'élève beaucoup moins, et fleurit souvent dès la seconde année. Ses feuilles sont d'un vert plus gai, les folioles sont légèrement ridées, à dents inégales et plus profondes. Il vient dans les haies à la Jamaïque.

L'azedarach ailé (*melia azadirachta*, Lin.), a les feuilles simplement ailées, à folioles oblongues, lancéolées, très-pointues, un peu courbées en faucille. Les fleurs sont petites, et d'un blanc jaunâtre. Cet arbre croît au Malabar et à Ceylan. Ses fruits fournissent par expression une huile, dont les habitans du Malabar font usage pour les plaies, les piqûres, et les contractions de nerfs.

Melia, Hippocrate et Théophraste donnoient ce nom au frêne.

XIVe GENRE.

AQUILICE, *Aquilicia*. L. J. Lam. (*Pentandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice hémisphérique à cinq dents ; cinq pétales ovales ; cinq étamines réunies en un petit godet à cinq lobes, portant des anthères stipitées, alternes avec les lobes ; stigmate obtus ; baie globuleuse à cinq sillons et à cinq loges, contenant chacune une seule graine.

L'AQUILICE des Indes (*aquilicia sambucina*, Linn.) croît naturellement dans l'Inde, au Malabar, à Java, dans les Moluques, et à l'Ile de France, où il porte le nom de *bois de source*. C'est un arbrisseau dont le port ressemble presque à celui du sureau, et qui parvient à la hauteur de dix à douze pieds. Ses rameaux sont noueux, verdâtres, et contiennent beaucoup de moelle. Ses feuilles sont alternes, une ou deux fois ailées, et leur pétiole com-

mun caneliculé, dilaté à sa base, et divisé en trois parties, qui chacune soutiennent trois ou cinq folioles. Ces folioles sont opposées, oblongues, pointues, dentées en scie, d'un vert foncé en dessus, d'un vert clair en dessous, lisses, sans poils, et à nervures latérales opposées. Les fleurs disposées en corymbes rameux sont axillaires et naissent vers l'extrémité des rameaux ; elles sont petites, d'une couleur purpurine à l'extérieur, et blanchâtres intérieurement. Ses baies sont d'un bleu noirâtre dans leur maturité, et contiennent un suc violet ou bleuâtre, qui est un peu visqueux, et excite dans la bouche une démangeaison brûlante ou cuisante.

Sa racine prise en décoction calme les douleurs de l'estomac, les coliques et les tranchées. La décoction de son bois appaise la soif des malades ; ses feuilles broyées, torréfiées, et appliquées sur la tête soulagent dans le ver-

tige et la foiblesse du cerveau ; la vapeur de leur décoction suspend les douleurs de la goutte. Le suc exprimé de ses feuilles tendres et pris en boisson, aide la digestion lorqu'elle se fait avec difficulté.

III.

Genres ayant de l'affinité avec les Méliacées.

XVe GENRE.

MAHOGON, *Swietenia*. L. J. Lam.

(*Décandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice très-petit, caduc, à cinq découpures ; dix étamines, dont les filets sont réunis en un tube à dix dents à son sommet, et portant les anthères à son orifice ; un style ; stigmate en tête ; capsule ligneuse, en forme d'œuf, à cinq loges, renfermant plusieurs graines, s'ouvrant de la base au sommet en cinq valves appliquées par leurs bords contre les angles d'un placenta central et pentagone ; graines nombreuses, imbriquées, comprimées, munies à leur

sommet d'une aile membraneuse ; périsperme charnu, mince ; embryon droit ; radicule inférieure.

On connoît quatre espèces de mahogon ; deux sont indigènes des Indes orientales ; la troisième vient dans l'Amérique méridionale ; la quatrième a été observée au Sénégal. Ce sont des arbres à feuilles alternes, ailées, à fleurs petites, disposées en grappes axillaires.

Le mahogon d'Amérique (*swietenia mahogoni*, Lin.). C'est un arbre d'un beau port, élevé, très-rameux, à cime ample, qui croît à Saint-Domingue, à la Jamaïque, et dans les autres parties chaudes de l'Amérique. Son bois est dur, compacte, pesant, d'un brun rougeâtre, susceptible d'un beau poli, et connu dans le commerce sous le nom d'*acajou à meubles*. Son écorce est cendrée et parsemée de points tuberculeux. Les feuilles sont alternes, ailées sans impaire, longues d'environ huit pouces, portées sur un pétiole com-

mun, épaissi à sa base, et composées dans le plus grand nombre de quatre paires de folioles, souvent de trois paires, plus rarement de cinq. Ces folioles sont opposées, ovales-lancéolées, pointues, très-entières, obliques, divisées inégalement dans la côte qui les traverse dans leur longueur, presqu'en forme de faulx, légèrement pétiolées, luisantes, sans poils, d'un vert foncé, et longues d'environ un pouce et demi. Les fleurs sont petites, blanchâtres, et disposées en panicules lâches à l'extrémité des rameaux, et dans les aisselles des feuilles supérieures. Les fruits sont très-durs, revêtus d'une écorce ferrugineuse, et ont à-peu-près la forme et la grosseur d'un œuf de poule.

Le mahogon d'Amérique croît fort vîte; il se plaît sur les montagnes, parmi les rocs, dans les lieux presque absolument dénués de terre; il y acquiert néanmoins un tronc de quatre pieds et plus de diamètre, et devient en peu

d'années extrêmement haut avec si peu de nourriture. Les graines germent dans les fentes des rochers, et quand les fibres de leurs racines trouvent une résistance insurmontable, elles rampent à la surface de la pierre, jusqu'à ce qu'elles rencontrent d'autres fentes dans lesquelles elles puissent pénétrer. Ces fibres deviennent si grosses et si fortes, que le rocher est forcé de s'ouvrir afin que les racines puissent pénétrer plus avant.

Cet arbre est un des meilleurs bois que l'on connoisse pour tous les ouvrages de charpente, de menuiserie et de tableterie; aussi s'en fait-il un commerce très-considérable. Dans les îles de Bahama, et autres lieux où il croît naturellement, on l'emploie beaucoup pour la construction des navires, parce qu'il est de longue durée, qu'il résiste aux boulets, qui s'y enfoncent sans le faire éclater, et que les vers ne l'attaquent pas comme le chêne.

Swietenia, du nom d'un célèbre médecin, qui contribua beaucoup à l'établissement du jardin botanique de Vienne.

XVIe GENRE.

CEDREL, *Cedrela*. L. Juss. Lam.

(*Pentandrie-monogynie.*)

Caract. générique. Calice très-petit à cinq dents ; cinq pétales obtus, dilatés et rapprochés à leur base ; cinq étamines ; filets réunis en tube dans la moitié de leur longueur ; anthères oblongues, droites ; ovaire porté sur le tube formé par la réunion des étamines ; un style ; stigmate en tête ; capsule conforme à celle du mahogon, mais plus petite et recouverte d'une écorce plus mince ; graines comprimées, imbriquées, terminées inférieurement par une aile membraneuse ; périsperme charnu ; embryon droit ; radicule supérieure.

Le cedrel odorant (*cedrela odorata*, Linn.) est un très-grand et très-

bel arbre de l'Amérique méridionale, seul de son genre, et que l'on connoît à Saint-Domingue et à la Martinique sous les noms de *cèdre-acajou*, *acajou à planches*. Son tronc est droit et fort élevé; son bois est tendre, léger, rougeâtre, odorant et amer; il est revêtu d'une écorce rousse tirant sur le noir, crevassée et d'une odeur désagréable dans sa fraîcheur; quand on l'incise, il en transude en abondance une gomme transparente. Les feuilles sont alternes, longues de plus d'un pied, ailées sans impaire, et composées de deux rangs de folioles ovales-lancéolées, pointues, entières, nerveuses, sans poils et un peu pétiolées. Ces feuilles répandent, dans les temps chauds, une odeur désagréable et dangereuse. Les fleurs sont petites, d'un blanc jaunâtre et disposées en panicules.

On emploie le bois du cedrel odorant dans la construction des maisons, des barques et des pirogues; comme il

est tendre, on le creuse aisément, et sa légéreté le rend propre à soutenir de lourdes charges sur l'eau. On en fait aussi de beaux meubles, des lambris ; et il est d'autant plus propre à cet usage, que les vers ne l'attaquent jamais.

Cedrela, formé de *cedrus* ; ainsi nommé à cause de la résine aromatique que produit l'espèce connue.

QUARANTE-NEUVIÈME FAMILLE.

LES SARMENTACÉES, *Sarmentaceæ.* Vent. *Vites.* Juss.

Caractère de famille. Calice d'une seule pièce, court, presque entier; corolle formée de quatre ou six pétales élargis à leur base; étamines en nombre égal à celui des pétales, insérées sur un disque posé sous l'ovaire; filets distincts, opposés aux pétales; ovaire simple; style unique ou nul; stigmate simple; baie à une ou plusieurs loges, renfermant une ou plusieurs graines osseuses, à superficie inégale; embryon à lobes droits, sans périsperme; cotylédons planes; radicule inférieure.

La famille des sarmentacées offre des arbres ou des arbrisseaux exotiques à tiges sarmenteuses, noueuses, qui s'élèvent souvent à une hauteur assez considérable, par le moyen des vrilles dont les jeunes branches sont munies. Les feuilles sont alternes et garnies de

stipules : les vrilles et les pédoncules florifères sont opposés aux feuilles.

Les sarmentacées ont quelques rapports avec les *melia* et *aquilicia*, soit par leurs pétales dilatés à la base, soit par les feuilles alternes et souvent conformes, soit par l'inflorescence, soit enfin par le disque qui supporte les étamines et entoure l'ovaire, et qu'on pourroit en quelque sorte assimiler au tube formé par la réunion des filets dans les méliacées. Cependant elles en diffèrent par la présence des stipules, par les fleurs opposées aux feuilles, par les anthères toujours saillantes hors du disque, et par le fruit à une seule loge. Elles paroissent aussi avoir quelque affinité avec les *menispermum*, *cissampelos*, &c., dont la tige est sarmenteuse, dont les feuilles sont alternes, et dont les fleurs sont souvent disposées en grappes; mais elles s'en éloignent par leur style unique, par leur ovaire simple, par la structure de la graine,

par la présence des vrilles et des stipules, par les grappes de fleurs opposées aux feuilles, &c.

Ier GENRE.

CISSUS. L. Juss. Lam. (Voy. 3e vol. *Tétrandrie-monogynie.*)

IIe GENRE.

VIGNE, *Vitis*. Linn. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice très-petit, à cinq dents; cinq pétales presque toujours adhérens à leur sommet, se détachant de leur base et tombant ensemble comme une coiffe (*calyptra*); cinq étamines; point de style; stigmate en tête; baie arrondie ou plus rarement ovale, à une loge (cinq loges avant la maturité), renfermant cinq graines attachées par un petit cordon ombilical au sommet d'un axe ou placenta central.

On connoît dix-sept espèces de ce

Deseve del. Vaquet Sculp.

1. 2. 3. Vitis.

genre ; elles croissent naturellement en Asie ou dans l'Amérique septentrionale ; une seule, (le *vitis vinifera*, Linn.) est naturalisée en Europe. Les vignes ont leurs feuilles simples, ternées ou digitées, ou deux fois ailées. Leurs fleurs, disposées en grappes, sont formées quelquefois de six pétales et munies de six étamines.

La vigne commune (*vitis vinifera*, Linn.). Nous sommes redevables à l'Asie de cette plante utile qui croît maintenant en Europe, comme spontanée, dans les haies et les bois, et qui y est généralement cultivée. Les Phéniciens qui parcouroient souvent les côtes de la Méditerranée, en introduisirent la culture dans les îles de l'Archipel, dans la Grèce, la Sicile, enfin en Italie et dans le territoire de Marseille.

« Elle n'avoit encore fait que bien » peu de progrès en Italie, sous le règne » de Romulus, disent les auteurs du » Dictionnaire d'Agriculture, puisque

» ce prince y défendit les libations de
» vin qui, depuis long-temps étoient
» en usage dans tous les sacrifices des
» nations asiatiques. C'est Numa qui le
» premier les permit; et Pline ajoute
» que ce fut un des moyens qu'employa
» la politique pour propager ce genre
» de culture. Bientôt après les produits
» en devinrent en effet tellement abon-
» dans, qu'on put se livrer et qu'on
» s'abandonna à l'usage du vin, avec si
» peu de modération, que les dames ro-
» maines elles-mêmes ne furent pas sans
» reproches à cet égard. Les excès dans
» ce genre les entraînèrent insensible-
» ment à quelques autres qui atteigni-
» rent, de plus près encore, l'amour-
» propre des maris. Ils réclamèrent avec
» empressement; leurs plaintes et leurs
» cris se firent entendre de toutes parts.
» De-là la loi terrible qui portoit peine
» de mort contre les femmes qui boi-
» roient du vin, et celle moins sévère
» qui autorisoit leurs parens à s'assurer

» de leur sobriété en les baisant sur la » bouche par-tout où ils les rencontre- » roient. Ce dernier usage eut aussi ses » inconvéniens : on en vint à mettre » tant d'empressement à offrir, d'une » part, la preuve de cette abstinence ; » et de l'autre, à l'acquérir, que les » membres des familles se multiplioient » en raison des moyens de se plaire mu- » tuellement, et que bientôt il ne fallut » plus, pour se prétendre parent, que » se trouver aimable.

» Les mêmes abus avoient provoqué » la même peine dans la république » Marseilloise ; mais là, comme chez » les Romains, son extrême sévérité » fut un obstacle à son application ».

La culture de la vigne s'étendit peu à peu dans les Gaules, et elle occupoit déjà une partie de la France méridionale quand Domitien, vers l'année 92 de l'ère ancienne, ordonna, à la suite d'une année où la récolte du raisin avoit été beaucoup plus abondante que celle

des blés, d'arracher toutes les vignes qui croissoient dans les Gaules. Ce ne fut que deux siècles après cet édit désastreux que Probus, ayant donné la paix à l'Empire, rendit aux Gaulois la liberté de replanter ce précieux végétal. Des plants apportés de nouveau, par la voie du commerce, de la Sicile, de la Grèce et de toutes les parties de l'Archipel et des côtes d'Afrique, devinrent le type des variétés nombreuses qui couvrent aujourd'hui les vignobles de la France.

La vigne est un arbrisseau qui, lorsqu'il n'est point arrêté dans sa végétation, s'élève à une très-grande hauteur. Son tronc, revêtu d'une écorce brunâtre, foiblement adhérente au liber et se détachant facilement, soit par écailles, soit en filamens longs et étroits, est difforme, tortueux et se divise en plusieurs rameaux ou sarmens : ces sarmens sont souples, plians, garnis de nœuds saillans ou renflés, placés à des

intervalles plus ou moins grands, et munis de mains ou vrilles ramifiées en deux ou trois filets qui se roulent en forme de tire-bourre et s'attachent aux corps qu'elles rencontrent. Les feuilles sont alternes, d'un beau vert, pétiolées, grandes, un peu velues, palmées ou divisées en trois ou cinq lobes sinués et dentés inégalement dans leurs bords. Les fleurs sont petites, de couleur verdâtre ou jaunâtre, et disposées en grappes opposées aux feuilles. Le fruit, appelé *raisin*, d'abord très-acide, s'adoucit en mûrissant; il est charnu, fondant, succulent et très-bon à manger; sa peau est mince, dure et coriace.

Cette plante offre un grand nombre de variétés qui diffèrent principalement par la forme, la grosseur, la couleur et la saveur du fruit; les baies sont rondes, ovales, grosses ou petites; elles sont rouges, noires ou blanches, acidules ou douces.

Les feuilles de la vigne sont aigrelettes et un peu astringentes. On en prescrit la décoction dans les diarrhées causées par relâchement. L'eau qui distille du cep, au printemps, est apéritive, diurétique et ophtalmique. Les raisins sont nourrissans, laxatifs, rafraîchissans, anti-putrides; ils rétablissent le cours de la bile, et calment les douleurs des dyssenteries; leur suc exprimé devient, par l'effet d'une fermentation artistement dirigée, une liqueur connue sous le nom du *vin*.

« Le vin, dit le C. Chaptal (1), est » devenu la boisson la plus ordinaire » de l'homme, et elle en est en même » temps la plus variée. Sous tous les » climats, l'on connoît le vin; et l'at- » trait pour cette liqueur est si puis- » sant, qu'on voit enfreindre chaque

(1) Voyez son excellent ouvrage qui a pour titre : *l'Art de faire, gouverner et perfectionner les Vins*, in-8°.

» jour la loi de prohibition que Maho-
» met en a faite à ses sectateurs.

» Outre que cette liqueur est toni-
» que, fortifiante, elle est encore plus
» ou moins nutritive; sous tous ces rap-
» ports, elle ne peut être que salutaire.
» Les anciens lui attribuoient la faculté
» de fortifier l'entendement. *Platon*,
» *Eschyle* et *Salomon* s'accordoient à
» lui reconnoître cette vertu.

» Les excès du vin ont excité de tout
» temps la censure des législateurs.
» L'usage chez les Grecs étoit de pré-
» venir l'ivresse en se frottant les tem-
» pes et le front avec des onguens pré-
» cieux et toniques. *Lycurgue* offroit
» l'ivresse en spectacle à la jeunesse de
» Lacédémone, pour lui en inspirer
» l'horreur. Une loi de Carthage prohi-
» boit l'usage du vin pendant la guerre.
» *Platon* l'interdit aux jeunes gens au-
» dessous de vingt-deux ans; *Aristote*
» aux enfans et aux nourrices; et *Pal-*
» *marius* nous apprend que les loix de

» Rome ne permettoient aux prêtres » ou sacrificateurs que trois verres de » vin par repas ».

Personne n'ignore les suites funestes de l'excès du vin; il détruit nos facultés morales et nos forces physiques. L'ivresse fréquente énerve l'estomac, cause des obstructions, dispose à l'apoplexie et à la paralysie.

« La vertu du vin, ajoute le citoyen » Chaptal, diffère par rapport à l'âge ou » vétusté. Le vin récent est flatueux, » indigeste et purgatif. Il n'y a que les » vins légers qu'on puisse boire avant » qu'ils aient vieilli. Les vins nouveaux » sont très-peu nourrissans, sur-tout » ceux qui sont aqueux et point sucrés.

» Les vins vieux sont, en général, » toniques et très-sains; ils conviennent aux estomacs débiles, aux vieillards, et dans tous les cas où il faut » donner de la force.

» Les vins diffèrent encore essentiellement par rapport à la couleur; le

» rouge est, en général, plus spiritueux, » plus léger, plus digestif : le blanc » fournit moins d'alkool; il est plus diu- » rétique et plus foible : comme il a » moins cuvé, il est presque toujours » plus gras, plus nutritif, plus gazeux » que le rouge.

» Le climat, la culture, la variété » dans les procédés de fermentation, » apportent encore des différences in- » finies dans les qualités et vertus du » vin ».

Le changement que le vin éprouve, lorsque de la fermentation vineuse il passe à la fermentation acéteuse, nous donne le *vinaigre :* cette liqueur est rafraîchissante, astringente, utile dans les fièvres putrides et malignes, les esquinancies. On a observé qu'elle maigrit et conduit au marasme les personnes qui en font un usage fréquent; c'est un spécifique des poisons narcotiques.

On obtient du vin par la distillation, son esprit ardent; et cet esprit,

plus ou moins rectifié par l'application des moyens chimiques, reçoit les noms d'*eau-de-vie*, d'*esprit-de-vin* ou *alkool*. C'est à *Arnould de Villeneuve*, professeur de médecine à Montpellier, qu'on rapporte les premières notions exactes qu'on a eues de la distillation des vins.

Enfin, les graines du raisin donnent, par expression, une huile bonne à brûler, et utile pour les teintures et les manufactures de savon.

QUARANTE-NEUVIÈME FAMILLE.

LES GERANIOÏDES, *Geranoideæ*. Juss.

Caractère de famille. Calice simple, persistant, à cinq folioles ou à cinq divisions; cinq pétales; étamines rétrécies en onglet, en nombre déterminé; filets réunis à leur base, fertiles ou quelques-uns stériles; anthères oblongues, vacillantes; ovaire simple; style unique; cinq stigmates oblongs; fruit simple à cinq loges, ou multiple, et formé de cinq capsules; loges ou capsules contenant une ou deux graines; point de périsperme; lobes de l'embryon repliés sur eux-mêmes de bas en haut; radicule un peu courbée.

Cette famille renferme des herbes et des sous-arbrisseaux, indigènes et exotiques, en général d'un aspect agréable. Plusieurs sont remarquables par la forme du fruit qui se termine en une pointe longue, ayant quelque ressemblance avec le bec d'une grue. Les gé-

ranioïdes ont une racine communément fibreuse, quelquefois tubéreuse. Les feuilles, garnies de stipules, sont opposées ou alternes, simples ou composées. Les fleurs naissent à l'opposite des feuilles lorsqu'elles sont alternes, et elles sortent de leurs aisselles lorsqu'elles sont opposées.

Les plantes de cette famille diffèrent sur-tout de celle des sarmentacées par la réunion de leurs étamines en un seul corps ; par le nombre des stigmates ; par la nature et la structure du fruit. Elles se rapprochent des malvacées par leur port ; par la réunion des étamines ; par leurs feuilles quelquefois alternes et presque toujours munies de stipules.

Ier GENRE.

ÉRODIUM, *Erodium*. L'Hérit. Ait. Wild. *Geranium*. Lin. Juss. Lam. (*Monadelphie-pentandrie*. L. w.)

Caract. générique. Calice de cinq feuilles; corolle régulière à cinq pétales; cinq étamines; cinq petites écailles alternes avec les filets, cinq glandules mellifères à la base des étamines; fruit formé de cinq capsules aristées, presque toujours à une seule graine; arêtes adnées au style persistant, roulées en spirale, barbues intérieurement, et s'ouvrant avec les capsules de la base au sommet.

Les plantes de ce genre sont herbacées; on en connoît trente-quatre espèces, dont quatorze croissent spontanées en Europe; presque toutes ont leurs pédoncules multiflores.

L'érodium musqué (*erodium moschatum*, l'Hérit. Wild. *geranium moschatum*, Linn.) est annuel et croît en

France, en Angleterre, en Suisse, dans la Carniole, la Sibérie, la Barbarie, au Pérou et à Buenos-Ayres. Ses feuilles séminales sont pinnatifides, caractère qui le distingue principalement de *erodium cicutarium* et *erodium chærophyllum*, avec lesquels il a beaucoup de rapport. Ses tiges, longues d'un à deux pieds, sont couchées, striées et pubescentes, ainsi que toute la plante. Ses feuilles sont opposées, toujours l'une plus longue que l'autre, pétiolées, ailées, à folioles assez grandes, ovoïdes, crénelées, incisées, disposées alternativement, cinq, six ou sept de chaque côté, et terminées par une impaire souvent à trois lobes. Les pédoncules sont solitaires, fort longs, naissent dans les aisselles de la feuille la plus courte, et supportent environ neuf à dix fleurs purpurines, à pétales arrondis, et disposées en forme d'ombelle; les pédicelles sont longs d'un pouce et garnis à la base d'une collerette courte,

ELLE
Suisse, dans
a Barbarie,
es. Ses feuil-
fides, carac-
ncipalement
rodium chæ-
a beaucoup
gues d'un à
s, striées et
te la plante.
s, toujours
tre, pétio-
ez grandes,
s, disposées
ou sept de
par une im-
Les pédon-
gs, naissent
ille la plus
ron neuf à
tales arron-
ombelle; les
ouce et gar-
te courte,

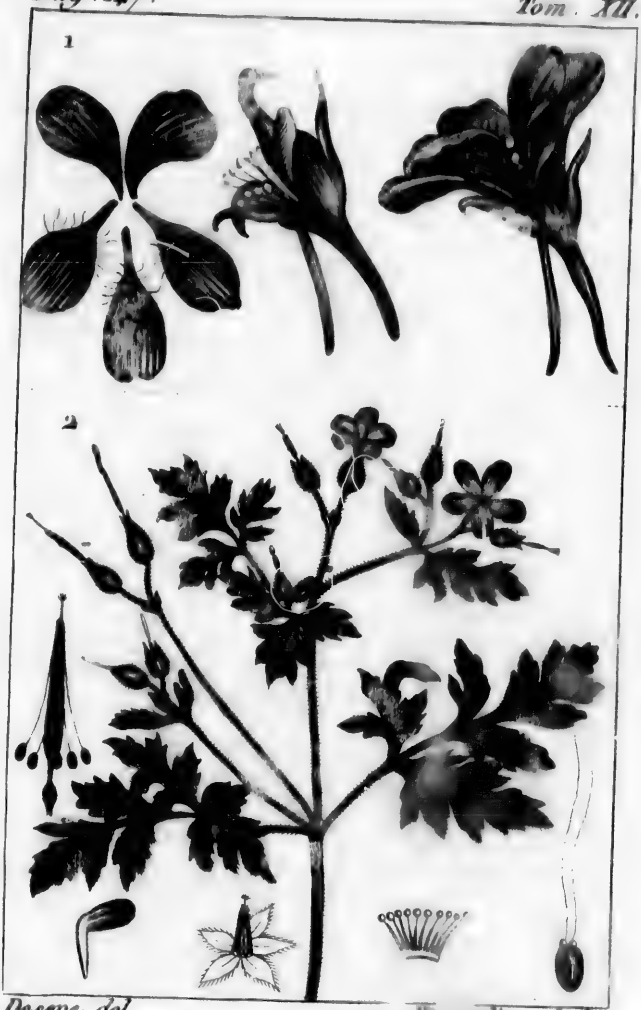

1. Tropæolum. 2. Geranium.

scarieuse et à plusieurs découpures. Les arêtes des capsules ont à-peu-près un pouce et demi de longueur. Les graines sont solitaires et oblongues. Cet érodium répand une odeur de musc assez agréable.

Erodium, formé d'un mot grec adopté par les Latins, qui signifie en français *cigogne* ou *héron*; ainsi nommé à cause du fruit dont la pointe alongée a quelque ressemblance avec le bec du héron ou avec celui de la cigogne.

IIe GENRE.

GÉRANIUM Géranion, Bec de grue; *Geranium* Linn. l'Hérit. Wild. (*Monadelphie-décandrie.* L. w.)

Caractère générique. Calice de cinq feuilles; corolle régulière à cinq pétales; dix étamines; cinq glandules posées à la base des filets les plus longs; fruit formé de cinq capsules aristées, presque toujours à une seule graine; arêtes adnées au style

persistant, simples, nues (n'étant jamais roulées en spirales ni barbues), et s'ouvrant avec les capsules de la base au sommet.

Ce genre renferme trente-neuf espèces, dont vingt-six se rencontrent en Europe; elles sont toutes herbacées, annuelles ou vivaces; leurs pédoncules ne portent qu'une ou deux fleurs.

Le géranium Robertin (*geranium Robertianum*, Linn.), vulgairement *herbe à Robert*. C'est une plante annuelle, très-commune en Europe, où elle croît le long des haies, sur les vieilles murailles et dans les lieux secs. Ses tiges sont rameuses, cylindriques, velues, rougeâtres, noueuses et hautes d'un pied ou davantage Ses feuilles sont opposées, pétiolées, partagées jusqu'au pétiole, en trois folioles ailées, à pinnules dentées, souvent à trois lobes, et terminées par un petit filet. Les stipules sont courtes, aiguës et élargies à leur base. Ses fleurs rouges, rarement

blanches, à pétales entiers, arrondis au sommet, naissent deux à deux sur des pédoncules velus et axillaires. Leur calice est ventru, rouge, chargé de poils et de dix stries saillantes; ses folioles sont munies d'une barbe à leur sommet. Les capsules sont sculptées et terminées par deux filets capillaires, longs et blanchâtres.

Cette plante répand une odeur désagréable et est souvent d'un rouge vif dans toutes ses parties; elle est vulnéraire, astringente; ses feuilles pilées et macérées dans du vin pendant douze heures, arrêtent les hémorragies; employées en cataplasme, elles précipitent, dit-on, les urines, font passer le lait aux femmes en couche, et conviennent dans les érésypèles, la squinancie, les ardeurs de la bouche et les gerçures de la langue.

Geranium (Dioscor. Pl.), formé d'un mot grec, adopté par les Latins, qui signifie *grue;* ainsi nommé, parce

que la pointe qui termine le fruit ressemble en quelque sorte au bec de cet oiseau.

IIIe GENRE.

PÉLARGONIUM, *Pelargonium*.

L'Hérit. Ait. Wild. *Geranium*. L. J. Lam. (*Monadelphie-heptandrie*. L. W.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions; division supérieure terminée en un tube capillaire, et décurrent le long du pédoncule; corolle irrégulière à cinq pétales; dix étamines inégales, dont trois (rarement cinq), sont stériles; fruit comme dans l'*Erodium*.

Les pélargonium sont des sous-arbrisseaux originaires du Cap de Bonne-Espérance. On en connoît cent vingt espèces, dont quarante au moins sont cultivées dans les jardins en Europe, où elles sont plus généralement connues

Deseve del. *Letellier Sculp.*

Geranium L. *ou* Pelargonium L'Her.

sous le nom de *geranium*, genre auquel elles étoient autrefois réunies. Plusieurs sont remarquables par la beauté de leurs fleurs, le plus souvent disposées en forme d'ombelle, et agréablement bigarrées ; quelques-unes exhalent un parfum très-suave.

Le pélargonium des jardins (*pelargonium zonale*, l'Hér. Wild. *geranium zonale*, Linn.)

B. *Pelargonium zonale, variegatum; geranium marginatum.* Cav.

C'est un joli sous-arbrisseau qui fait l'ornement de nos jardins par l'éclat et la beauté de ses fleurs dont il est chargé en abondance, et qui se succèdent pendant cinq ou six mois de l'année. Sa tige est tendre, épaisse, très-branchue, haute de deux à trois pieds. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, presqu'en forme de rein, arrondies, à cinq lobes, crénelées, dentées, et marquées d'une bande noire et circulaire vers le milieu de leur surface supé-

rieure. Les stipules sont larges et ciliées, les pédoncules sont opposés aux feuilles, longs et partagés en un grand nombre de pédicelles rougeâtres, velus, d'un pouce et demi de longueur, garnis d'une collerette à plusieurs divisions scarieuses et ovoïdes. Les fleurs sont grandes, d'un beau rouge (violettes dans une variété). Les deux pétales supérieurs sont redressés, réfléchis en dehors et un peu échancrés; les autres ouverts ou pendans, et entiers. Les folioles du calice sont étroites et aiguës; l'arête des capsules est longue d'un pouce. Il se multiplie facilement de boutures et passe l'hiver dans l'orangerie.

La variété B est remarquable par ses feuilles à bords blancs ou jaunâtres, et qui n'ont jamais de bandes noires; cette variation est due à une maladie de la nature des panachures ordinaires. Ses fleurs sont d'un rouge plus vif et plus éclatant, et quelquefois aussi de couleur violette.

Le pélargonium tétragone (*pelargonium tetragonum*, l'Hérit. Wild. *ger. tetragonum*, Linn.). Ses tiges s'élèvent à deux ou trois pieds ; elles sont succulentes, articulées, rameuses, foibles, tombantes par leur poids, à quatre angles et quelquefois à trois. Les feuilles sont alternes, pétiolées, arrondies, à cinq lobes plus ou moins profonds, et marquées dans leur surface supérieure d'une zone circulaire d'un rouge noirâtre qui s'évanouit en vieillissant. Les pédoncules sont biflores, axillaires, ayant à la bifurcation quatre stipules ovoïdes. La corolle est grande, fort belle, composée de quatre pétales ; les deux supérieurs sont longs d'un pouce, semi-tubuleux à la base, larges et réfléchis à l'extrémité ; ils sont purpurins en dehors, blanchâtres en dedans et marqués de deux taches purpurines foncées et plumeuses ; les deux autres sont latéraux, parallèles entre eux et beaucoup plus petits. Le faisceau des

étamines est très-rouge, d'abord perpendiculaire aux pétales supérieurs, ensuite relevé en arc. Les capsules se terminent par une arête d'un pouce de longueur.

Le pélargonium entonnoir (*pelargonium cucullatum*, l'Herit. Wild. *ger. cuculatum*, Linn.). C'est une des plus grandes et des plus belles espèces de ce genre. Sa tige est de la grosseur du doigt, haute de quatre à six pieds, rameuse et pubescente comme toutes les autres parties de la plante. Ses feuilles sont alternes, quelquefois opposées, douces au toucher, arrondies, roulées en cornet ou en forme d'entonnoir, garnies de petites dents rougeâtres, et portées par de longs pétioles, garnis à leur base de stipules ovales et aiguës. Les pédoncules sont axillaires, solitaires, plus longs que les feuilles, et portent quatre à cinq fleurs grandes, d'un pourpre violet et d'un aspect très-agréable; les deux pétales

supérieurs sont plus longs, plus larges, et ornés de stries longitudinales plumeuses et rougeâtres. L'arête des capsules a un demi-pouce de longueur.

Le pélargonium odorant (*pelargonium odoratissimum*, l'Herit. Wild. *ger. odoratissimum*, Linn.), vient ordinairement en touffe basse, et pousse d'une souche radicale, charnue, longue de deux ou trois pouces, plusieurs tiges herbacées, menues, étalées ou presque couchées, et qui n'ont guère plus de huit à dix pouces de longueur. Ses feuilles, portées sur de longs pétioles, sont opposées, cordiformes, arrondies, légèrement lobées, crénelées, et ont une odeur très-suave. Les fleurs sont blanchâtres et peu apparentes.

Le pélargonium à fleurs en tête (*pelargonium capitatum*, l'Herit. Wild. *ger. capitatum*, Linn.). Cette espèce, commune dans les jardins, y est connue sous le nom de *geranion rose*, à cause de l'odeur de ses feuilles qui ap-

proche de celle de la rose. Ses tiges sont noueuses, étalées, diffuses, tendres, rameuses, couvertes de poils et longues de deux à trois pieds. Ses feuilles sont alternes, quelquefois opposées, pétiolées, cordiformes, arrondies, partagées en cinq lobes ondés, crénelés et velus. Les pédoncules sont très-longs et soutiennent huit à douze fleurs en tête, portées sur de très-courts pédicelles; elles sont couleur de rose et bigarrées de teintes plus claires. Les capsules sont velues, roussâtres, et terminées par une arète courte, garnie de poils blancs et nombreux.

Le pélargonium triste (*pelargonium triste*, l'Hérit. Wild. *ger. triste*, L.). Ses racines sont composées de plusieurs tubercules noirâtres qui se réunissent par des appendices cylindriques garnis de quelques fibres. Sa tige est cylindrique, tombante, très-velue, ainsi que toute la plante. Les feuilles ont des pétioles épais et très-longs; celles de la tige

sont opposées, et toutes sont deux fois ailées, à pinnules souvent alternes, mêlées d'autres plus petites, créneléées, aiguës. Les pédoncules sont axillaires, droits, longs d'un pied, et terminés par huit à dix fleurs portées sur des pédicelles d'un pouce et demi de longueur. Les pétales sont presque égaux, d'un vert-jaunâtre, marqués de taches noirâtres. Ces fleurs, dès que le soleil se couche, et pendant toute la nuit, exhalent une odeur de girofle très-agréable; l'arète des capsules est longue d'environ deux pouces.

Pelargonium, formé d'un mot grec adopté par les Latins, qui signifie *cigogne*; ainsi nommé parce que le fruit se rapproche par sa forme du bec de cet oiseau.

IVe GENRE.

MONSONIA. L. J. Lam. (Voy. 3e vol. (*Polyadelphie-dodécandrie.*)

I.

Genres ayant de l'affinité avec les Géranioïdes.

Ve GENRE.

GRIELUM. Linn. Lam. (Voy. 3e vol. *Décandrie-pentagynie.*)

VIe GENRE.

CAPUCINE, *TROPÆOLUM.* L. Juss. Lam. (*Octandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice coloré à cinq découpures profondes, dont la supérieure se termine postérieurement en éperon; corolle irrégulière, formée de cinq pétales insérés au calice, et alternes avec ses divisions; deux supérieurs sessiles, trois inférieurs munis d'un onglet oblong et cilié; huit étamines portées sur le disque qui entoure l'ovaire; filets distincts, inégaux, plus courts que les pétales; anthères oblongues, droites, à deux loges; ovaire à trois angles; un style cylindrique à trois stries; trois stigmates aigus.

Fruit formé de trois baies presque réniformes, fongueuses, contenant chacune une seule graine, et attachées à la base du style qui persiste ; embryon grand, dépourvu de périsperme ; cotylédons aplatis, à deux dents au sommet, adhérens dans la maturité ; radicule supérieure.

Nous connoissons cinq espèces de capucines, toutes originaires de l'Amérique. Ce sont des plantes herbacées, dont les tiges sont foibles, étalées ou grimpantes. Les feuilles sont alternes, dépourvues de stipules, simples, en rondache ou rarement digitées. Les pédoncules sont longs, axillaires et uniflores. Les fleurs sont remarquables par leur belle couleur. Les étamines sont sensiblement irritables.

Ce genre a quelque affinité avec les géranioïdes, mais il en diffère par l'absence des stipules ; par les étamines distinctes ; par les fleurs qui ne naissent point à l'opposite des feuilles, et par les lobes de l'embryon qui sont droits.

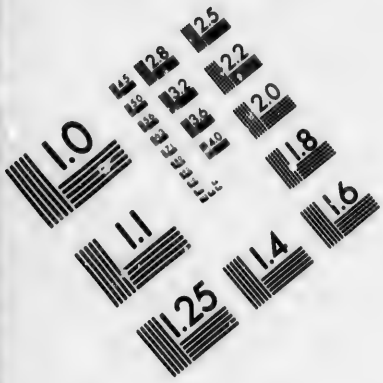

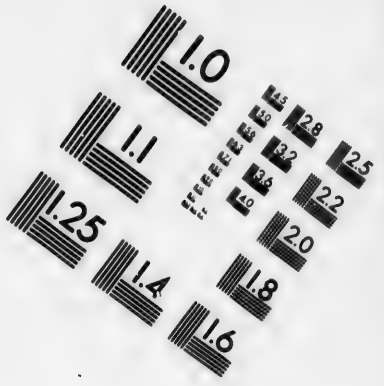

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

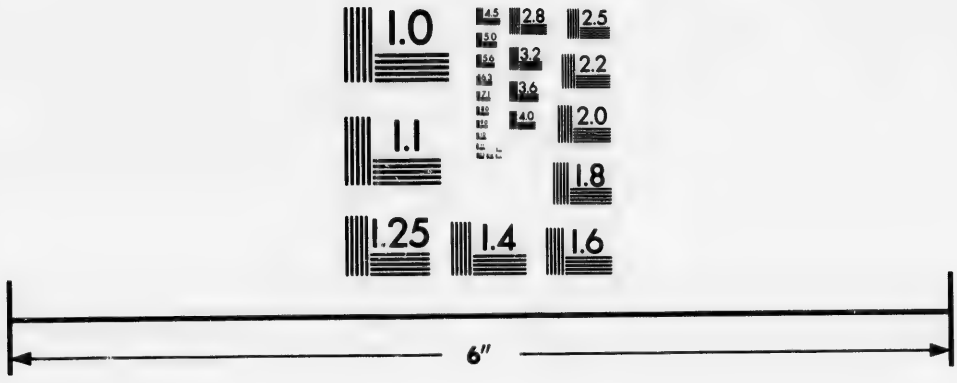

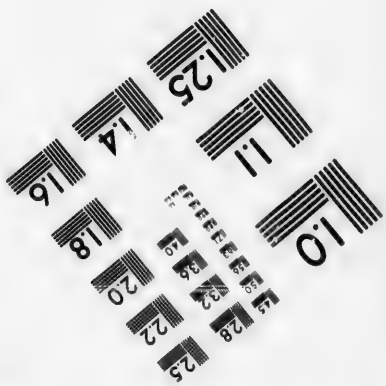

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

La capucine commune (*tropæolum majus*, Linn.), vulgairement cresson d'Inde ou du Pérou.

B. *Tropæolum majus*, Linn. var. *Multiplex*, vulgairement la capucine à fleurs doubles.

Cette belle plante, originaire du Pérou, introduite en Europe, en 1684, par Bewerningius, est cultivée généralement dans nos jardins. Ses tiges sont herbacées, cylindriques, foibles, rampent sur la terre ou s'entortillent autour des corps qui se trouvent près d'elles, et s'élèvent, à l'aide des supports qu'on leur présente, à la hauteur de cinq à six pieds. Ses feuilles sont très-nombreuses, alternes, soutenues par des pétioles d'environ six pouces de longueur, ombiliquées ou en rondache, planes, arrondies dans leur contour, à cinq lobes peu profonds, vertes et veinées de blanc en dessus, pubescentes et d'une couleur pâle en dessous. Les fleurs sont axillaires, solitaires, pé-

donculées, grandes, fort belles, d'un jaune orangé ou ponceau fort éclatant, et ont les deux pétales supérieurs striés à la base de lignes d'un pourpre noirâtre. Les baies sont convexes d'un côté, sillonnées et anguleuses de l'autre.

Cette capucine, vivace au Pérou, est annuelle dans notre climat. Comme elle grimpe assez haut, elle est très-propre à ombrager et à décorer les cabinets de treillage. Toutes ses parties ont un goût âcre et piquant; elle est détersive, résolutive, diurétique, antiscorbutique, et peut être employée avantageusement dans les maladies cutanées. On confit dans le vinaigre ses boutons de fleurs et ses jeunes fruits, pour s'en servir comme de câpres. Dans plusieurs endroits on est dans l'usage de mettre ses fleurs avec celles de la bourrache sur les salades, pour les orner par leurs belles couleurs.

La fille du célèbre Linné observa la première qu'avant le crépuscule, les

fleurs de la capucine lancent des étincelles électriques.

La capucine à fleurs doubles (B) paroît n'être qu'une variété de l'espèce que nous venons de décrire : néanmoins elle est plus petite dans toutes ses parties, moins grimpante et conserve plus long-temps ses tiges, lorsqu'on la tient, l'hiver, dans la serre chaude.

Tropæolum, c'est-à-dire, *petit trophée ;* ainsi nommé parce que les feuilles représentent des boucliers, et que les fleurs ressemblent à des casques.

VIIe GENRE.

BALSAMINE, *Balsamina*. Juss. *Impatiens*. Linn. Lam. (*Pentandrie-monogynie*. L. W.)

Caractère générique. Calice coloré, petit, caduc, composé de deux folioles ; quatre pétales irréguliers, insérés sous l'ovaire; le supérieur large, en voûte, l'inférieur court, éperonné à sa base ; les deux laté-

raux plus grands, appendiculés à leur base, ou quelquefois partagés en deux; cinq étamines insérées sous l'ovaire; filets courts, d'abord réunis en un seul corps, ensuite distincts; anthères réunies en tube; ovaire simple; point de style; stigmate aigu; capsule oblongue, à cinq loges (à une seule loge dans la maturité, par la construction des cloisons), à plusieurs graines, s'ouvrant avec élasticité en cinq valves qui se roulent intérieurement en spirale; cloisons membraneuses, adhérentes d'un côté au placenta central, et de l'autre au milieu des valves, se contractant dans la maturité. Embryon droit dépourvu de périsperme; cotylédons planes, convexes; radicule supérieure.

Ce genre comprend douze espèces; une croît à la Chine, une dans la Caroline, deux se trouvent au Cap de Bonne-Espérance, sept sont originaires de l'Inde, de l'île de Ceylan ou du Malabar; une seule vient en Europe. Ce sont des plantes herbacées, à feuilles alternes, rarement opposées, toujours

dépourvues de stipules; les pédoncules sont axillaires et portent une ou plusieurs fleurs.

Ce genre avoit d'abord été rapporté à la famille des papavéracées, dont il se rapproche par son calice à deux folioles, par sa corolle à quatre pétales et par l'absence du style; mais il en diffère par ses anthères en nombre déterminé et réunies en tube; par son fruit à plusieurs loges et à plusieurs valves; par le placenta central, et par les feuilles quelquefois opposées. Il a aussi quelques rapports avec les *pelargonium;* mais il s'en éloigne par son éperon tout-à-fait libre et par la structure différente des étamines, du fruit et de la graine.

La balsamine des jardins (*balsamina hortensis*, N. *Impatiens balsamina*, L.). Cette espèce, originaire de l'Inde, est cultivée en Europe dans presque tous les jardins, dont elle fait en automne un des principaux ornemens par

les belles couleurs de ses fleurs qui sont assez grandes et sujettes à doubler. Sa tige est haute d'un pied et demi, rameuse, droite, noueuse dans sa partie inférieure, cylindrique, épaisse, succulente, rougeâtre ou verdâtre, suivant la couleur des fleurs qu'elle porte. Ses feuilles sont la plupart alternes, lancéolées, rétrécies en pétiole vers leur base, dentelées, d'un beau verd, un peu charnues et sans poils. Les fleurs viennent dans les aisselles des feuilles, souvent au nombre de deux ou trois, et sont portées sur un court pétiole. Ces fleurs sont d'un rouge vif, roses, violettes ou blanches, ou panachées de couleurs diverses. Les capsules sont ovales-coniques, pointues, légèrement velues et jaunâtres dans leur maturité. Elles s'ouvrent alors avec élasticité en tombant, ou au moindre contact, et lancent au loin les graines qu'elles renferment. Cette plante est vulnéraire et détersive.

La balsamine jaune (*balsamina noli tangere*, N. *Impatiens noli tangere*, L.) croît naturellement dans les lieux ombragés et humides, les bois, en Europe, en Sibérie et dans l'Amérique septentrionale. Sa tige est haute d'un à deux pieds, rameuse, un peu succulente, renflée à l'origine des rameaux. Les feuilles sont alternes, pétiolées, ovales, molles et dentées. Les pédoncules sont axillaires, moins longs que les feuilles, presque filiformes, solitaires, et portent quatre à cinq fleurs jaunes, pendantes et assez grandes. Les capsules sont oblongues, presque cylindriques, pointues, s'ouvrent dans leur maturité avec une élasticité remarquable, et lancent au loin leurs graines.

La balsamine jaune, froissée entre les doigts, répand une odeur nauséabonde, et est regardée par quelques auteurs comme vénéneuse. Elle passe pour un puissant diurétique; appliquée à

l'extérieur, elle déterge les vieux ulcères et les cicatrices.

Balsamina (Gal,), formé d'un mot latin *balsamum*, *baume*; ainsi nommé parce que l'*impatiens balsamina*, L. entroit dans la composition d'un baume employé à la guérison des blessures.

VIIIe GENRE.

OXALIDE, Surelle; *Oxalis*. Linn. Juss. Lam. (*Décandrie-pentagynie.*)

Caractère générique. Calice persistant à cinq divisions; pétales réguliers insérés sous l'ovaire, légèrement réunis par leur côté; dix étamines ayant la même insertion que les pétales; filets réunis à la base, alternativement plus courts; anthères droites, arrondies; ovaire simple; cinq styles; cinq stigmates; capsule courte ou oblongue, à cinq loges, contenant une ou plusieurs graines, à cinq valves, à bords rentrans et attachés au placenta central; chaque valve formant une loge, et se divisant en deux avec élasticité,

graines comprimées, marquées de stries transversales, recouvertes d'un arille; périsperme cartilagineux; embryon droit; cotylédons foliacés, elliptiques; radicule supérieure.

Ce genre diffère des géranioïdes par le nombre des styles; par la forme et par la déhiscence de la capsule; par l'embryon droit; par la présence du périsperme. Il paroît se rapprocher de la famille des rutacées par la structure du fruit et de la graine; mais il en diffère par les étamines réunies à la base; par le nombre des styles, &c.

On connoît quatre-vingt-quatorze espèces d'oxalides; soixante-quinze croissent au Cap de Bonne-Espérance; trois seulement se trouvent en Europe; les autres sont originaires de l'Inde ou de l'Amérique. Toutes sont herbacées; plusieurs ont une racine tubéreuse. Les feuilles alternes sont le plus souvent ternées, quelquefois digitées, plus rarement simples ou ailées, portées sur

un pétiole dilaté à sa base, et roulées en spirale avant leur développement, comme celles des fougères. Les fleurs sont tantôt terminales et naissent sur des hampes, tantôt axillaires ou terminales, et viennent sur des tiges feuillées.

Les feuilles des oxalides ont, en général, une saveur acide très-marquée; elle est due à un sel particulier qu'elles contiennent plus ou moins abondamment, et auquel les chimistes ont donné le nom d'*acidule oxalique*.

Toutes les espèces de ce genre sont évidemment sensibles à l'action de la lumière; leurs folioles qui sont plus ou moins plicatiles, se ferment le soir et s'inclinent sur leurs pétioles communs; les corolles se contournent sur leur axe comme avant la floraison; elles semblent alors être dans un état de sommeil et de repos; mais aussi-tôt que la lumière vient à paroître, on voit les feuilles de ces plantes s'étendre et se dé-

ployer, et leur corolle s'épanouir de nouveau.

Une espèce originaire de l'Inde, l'oxalide sensitive (*oxalis sensitiva*, L.), se rapproche en quelque sorte des *mimosa sensitiva* et *pudica* par son irritabilité. Ses feuilles et ses fleurs se contractent avec précipitation et se resserrent dans toutes leurs parties, au simple attouchement d'un corps étranger.

L'oxalide oseille (*oxalis acetosella*, L.), vulgairement l'*alleluia*, le *pain de coucou*, l'*oseille des bûcherons*. Cette plante est commune en Europe, dans les lieux couverts et les bois; elle croît aussi au Japon. Sa racine est rampante, articulée, écailleuse, dentée. Les feuilles sont radicales, pétiolées, composées de trois folioles sessiles, très-entières et en forme de cœur renversé. Les fleurs sont blanches, veinées, quelquefois teintes de pourpre ou de violet, et naissent solitaires sur des hampes

velues, striées et garnies de deux petites bractées. La capsule est courte et ovale.

Cette plante est acide, rafraîchissante, anti-scorbutique, convient, surtout dans la chaleur, l'inflammation du foie, et dans les fièvres bilieuses ou putrides. On la mange en salade dans quelques pays. Ses feuilles, en se resserrant, annoncent la pluie. C'est de cette espèce que l'on retire le sel (*acidule oxalique*), que l'on nomme improprement dans le commerce *sel d'oseille*. Ce sel est souvent falsifié ; le meilleur nous vient de la Suisse. On s'en sert fréquemment pour enlever les taches d'encre de dessus le linge et les étoffes blanches.

Oxalis (Dioscor. Pl.), formé d'un mot grec qui signifie *acide*.

CINQUANTIÈME FAMILLE.

LES MALVACÉES, *Malvaceæ*. Juss.

Caractère de famille. Calice à cinq divisions ou à cinq découpures, souvent double, c'est-à-dire, entouré d'un calice extérieur formé d'une ou plusieurs folioles; cinq pétales égaux, tantôt distincts et insérés sous l'ovaire, tantôt adhérens à la base du tube des étamines, et réunis inférieurement; étamines ayant la même insertion que les pétales, en nombre déterminé ou indéterminé; filets, tantôt réunis dans presque toute leur étendue en un tube cylindracé, pressé contre le style et portant la corolle dans sa partie inférieure, tantôt réunis simplement à leur base en un anneau ou godet, et alors, ou tous anthérifères, ou quelques-uns stériles, mêlés parmi ceux qui sont fertiles; anthères situées au sommet ou à la surface du tube cylindracé, libres, arrondies ou réniformes, creusées de quatre sillons longitudinaux; ovaire simple, quelquefois stipité; style

ordinairement unique, rarement multiple; stigmate multiple, très-rarement simple. Fruit, ou formé de plusieurs loges et s'ouvrant en plusieurs valves septifères sur le milieu, ou formé de plusieurs capsules presque toujours verticillées autour de la base du style, quelquefois ramassées en tête et portées sur un placenta commun, s'ouvrant ordinairement par leur côté, et rarement sans valves; graines solitaires ou nombreuses dans chaque loge et dans chaque capsule, insérées soit à l'angle intérieur, soit sur le placenta central du fruit qui unit les loges et les capsules; embryon dépourvu de périsperme; lobes froncés et courbés sur la radicule.

Cette famille renferme des arbres, des arbrisseaux et des herbes. Leur tige est ordinairement cylindrique, rarement anguleuse. Les feuilles sont alternes, toujours garnies de stipules, souvent simples, rarement digitées, quelquefois munies en dessous, près de leurs nervures, d'une ou plusieurs glandes. Les fleurs terminales ou axillaires,

très-rarement unisexuelles par avortement, sont assez grandes et d'un aspect agréable.

Ces plantes sont presque inodores, ont peu de saveur, et contiennent beaucoup de mucilage. Elles sont adoucissantes et émollientes. Les tiges de quelques espèces, sur-tout des genres *malva* et *sida*, préparées comme celles du chanvre, fournissent une filasse propre à faire des cordages et même de la toile.

Les malvacées constituent une famille très-naturelle. Elles se rapprochent des géranioïdes par leur port, par la réunion de leurs étamines, par le nombre et la situation des pétales; mais elles en diffèrent par leurs feuilles toujours alternes, par les pédoncules qui ne sont jamais opposés aux feuilles, par leurs étamines souvent en nombre indéterminé, par leurs capsules différemment adnées au style, et par les lobes froncés de l'embryon.

LE
ar avor-
d'un as-

nodores,
ent beau-
adouci-
de quel-
es *malva*
celles du
se propre
e la toile.
une fa-
e rappro-
port, par
s, par le
ales; mais
ailles lou-
cules qui
feuilles,
n nombre
ules diffé-
et par les

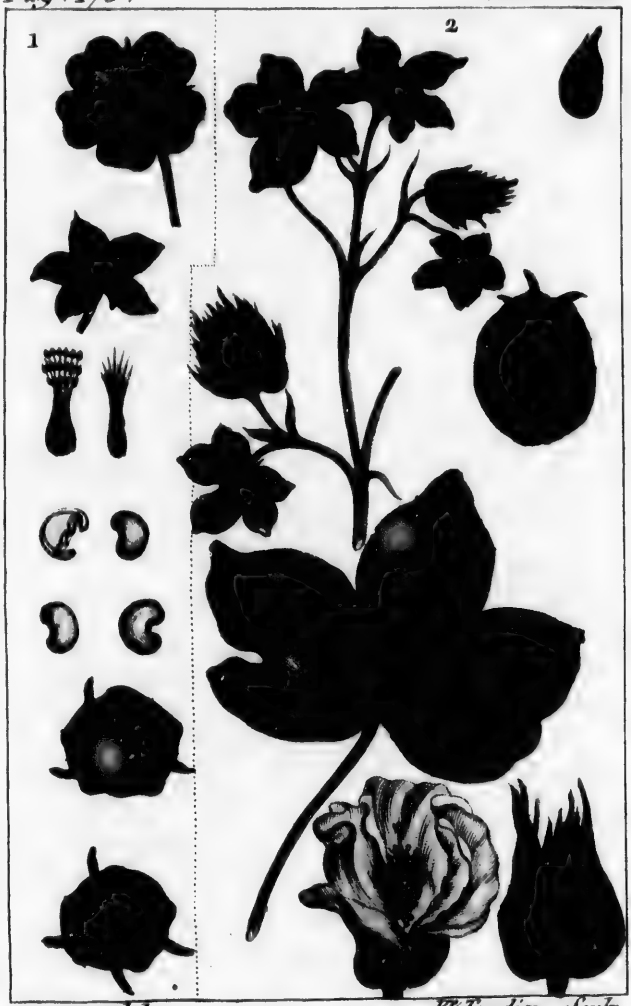

Desove del. Vr Tardieu Sculp.

1. Malva. 2. Gossypium.

I.

Etamines en nombre indéterminé, réunies en un tube corollifère ; fruit formé de plusieurs capsules réunies en tête.

Ier, IIe ET IIIe GENRES.

PALAVA. Cav. Juss. Lam.
MALOPE. Linn. Juss. Lam.
KITAIBELIA. Wild.
(Voy. 3e vol. *Monadelphie-polyand.*)

II.

Etamines en nombre indéterminé, réunies en un tube corollifère ; fruit formé de plusieurs capsules verticillées, disposées orbiculairement ou conniventes en une seule.

IVe GENRE.

MAUVE, *Malva*. Linn. Juss. Lam.
(*Monadelphie-polyandrie.*)

Caractère générique. Calice double ; l'intérieur à cinq découpures, l'extérieur à trois folioles, rarement à une, deux ou

quatre anthères au sommet et à la surface du tube ; huit stigmates ou un plus grand nombre ; capsules en nombre égal à celui des stigmates, disposées circulairement, ne s'ouvrant point, contenant une seule graine, rarement deux ou trois (à deux loges et à deux graines dans les *malva prostrata* et *caroliniana*. Cav.)

Nous connoissons cinquante-six espèces de ce genre; la plupart sont herbacées; douze croissent en Europe. Leurs fleurs sont axillaires ou terminales.

La mauve sauvage (*malva sylvestris*, Linn.) est connue en Europe, dans les lieux incultes, le long des haies et sur le bord des chemins. Sa racine est blanche, peu fibreuse, pivotante et d'une saveur douce et visqueuse. Il en sort plusieurs tiges droites, cylindriques, rameuses, remplies de moelle, hautes d'environ deux pieds, et chargées, ainsi que les pétioles, les pédoncules et les calices, de poils roi-

des. Les feuilles sont alternes, longuement pétiolées, velues, arrondies, échancrées à la base, et divisées en cinq ou sept lobes obtus, crénelés. Les stipules sont ovales, pointues et ciliées. Les fleurs naissent, au nombre de trois à sept, aux aisselles des feuilles, sur des pédoncules grêles, ordinairement simples, longs à peine d'un pouce. Les corolles sont assez grandes, rougeâtres ou purpurines.

La mauve sauvage contient abondamment dans toutes ses parties un mucilage visqueux, doux, nutritif. Les anciens mangeoient ses feuilles comme les épinards; elle est humectante, amollisante, lubréfiante; elle calme les douleurs, adoucit l'acrimoine de l'urine. On l'administre avec succès dans les coliques, les fièvres avec chaleurs d'entrailles, la strangurie, &c.

On emploie aux mêmes usages la mauve à feuilles rondes (*malva rotundifolia*, Lin.), également très-com-

mune en Europe, et qui croît dans les mêmes lieux que la précédente; elle s'en distingue principalement par ses tiges couchées, et par ses fleurs beaucoup plus petites, blanchâtres ou légèrement teintes de rouge.

Malva, formé d'un mot grec qui signifie j'*amollis*; ainsi nommé, parce que quelques espèces de ce genre sont employées comme émollientes.

Ve GENRE.

GUIMAUVE, *Althæa*. L. J. Lam. *Alcea*. Lin. Lam. (*Monadelphie-polyandrie.*)

Caractère générique. Calice double; l'intérieur à cinq découpures, l'extérieur six à neuf découpures; capsules nombreuses et renfermant une seule graine.

Les guimauves sont des plantes herbacées, dont quelques-unes ont leurs tiges ligneuses et droites. On en con-

noît dix espèces qui sont presque toutes indigènes de l'Europe. Leurs fleurs sont axillaires ou disposées en épis terminaux.

La guimauve officinale (*althæa officinalis*, Lin.), très-connue par l'emploi fréquent qu'on en fait en médecine, croît en France, en Angleterre, en Allemagne, dans la Hollande, la Sibérie, &c. sur le bord des ruisseaux et dans les lieux humides. Sa racine est grande, longue, blanche et remplie d'un mucilage gluant; ses tiges hautes de trois à quatre pieds, droites, cylindriques, légèrement cotonneuses, sont garnies de quelques rameaux alternes. Les feuilles sont ovales, un peu en cœur, à trois ou cinq lobes courts et anguleux, dentées en leurs bords, blanchâtres, cotonneuses, très-douces au toucher, alternes et portées sur de longs pétioles. Les stipules sont linéaires et caduques; les fleurs, presque sessiles, naissent sur des grappes fort courtes

dans les aisselles des feuilles supérieures; elles sont grandes, blanches ou légèrement purpurines. Leur calice extérieur est découpé en neuf parties. Les capsules sont applaties et très-velues.

La racine de la guimauve officinale est très-mucilagineuse, laxative, anodine, béchique et un peu apéritive. Sa décoction est un des meilleurs calmans dans la dyssenterie, soit en lavement, soit en tisane. On peut encore l'employer avec avantage dans les coliques spasmodiques, les rhumatismes aigus et chroniques, les maladies des poumons, &c. Enfin on fait avec cette plante des cataplasmes qui servent pour amollir et faire mûrir les tumeurs rudes, et pour calmer les douleurs.

La guimauve passe-rose (*althæa rosea*, Cav. Wild. *alcea rosea*, Linn.), vulgairement *la passe-rose*, *la rose-trémière*. Cette plante, originaire du levant, est cultivée dans plusieurs jardins, et contribue beaucoup à leur dé-

coration, par la beauté de ses fleurs qui durent pendant tout l'été et une partie de l'automne. Ses tiges hautes de cinq à dix pieds, sont droites, cylindriques, fermes, épaisses et velues; ses feuilles sont alternes, pétiolées, larges, arrondies, le plus souvent à cinq lobes crénelés, couvertes de poils des deux côtés et rudes au toucher. Ses fleurs sont fort grandes et varient pour les couleurs; les principales sont le blanc, le rouge-pâle, le rouge-foncé, le rouge-noirâtre, le rose, le pourpre et le jaune; elles sont sujettes à doubler, d'un aspect fort agréable, disposées sur de courts pédoncules dans les aisselles des feuilles et forment par leur rapprochement un épi lâche, très-allongé qui termine la tige. Leur calice extérieur est à cinq à huit découpures.

Les fleurs de la passe-rose sont émollientes et adoucissantes.

VIe — XIe GENRES.

LAVATERA. Linn. Juss.
MALACHRA. Linn. Juss.
PAVONIA. Cav. Juss.
URENA. Linn. Juss.
NAPÆA. Linn. Juss.
SIDA. Linn. Juss.
(Voy. 3e vol. *Monadelphie-polyand.*)

III.

Etamines en nombre indéterminé, réunies en un tube corollifère ; fruit simple à plusieurs loges.

XIIe — XIVe GENRES.

ANODA. Cav. Juss. *SIDA*. L.
LAGUNA. Cav. Juss.
SOLANDRA. Murr. Juss.
(Voy. 3e vol. *Monadelphie-polyand.*)

XVe GENRE.

KETMIE, *Hibiscus*. Juss. Lam.

(*Monadelphie-polyandrie.*)

Caractère générique. Calice double; l'intérieur à cinq découpures ou à cinq dents, l'extérieur divisé en plusieurs parties ou formé de plusieurs folioles; anthères au sommet et à la surface du tube; un style; cinq stigmates; capsule de forme différente, à cinq loges (à dix loges dans les *hibiscus esculentus* et *tiliaceus*), et à cinq valves; chaque loge renfermant plusieurs graines, rarement une seule.

Les ketmies sont des herbes ou des arbrisseaux, dont on connoît soixante-six espèces; elles sont presque toutes exotiques; quatre seulement ont été observées en Europe. Leurs fleurs sont axillaires et terminales.

La ketmie des jardins (*hibiscus syriacus*, Lin. *Ketmia syriaca*, Scop.), vulgairement l'*althæa frutex*. Cette

espèce remarquable par l'éclat et la largeur de ses fleurs croît naturellement dans la Syrie et la Carniole, et est cultivée, comme plante d'ornement, dans beaucoup de jardins. C'est un charmant arbrisseau qui s'élève en buisson à la hauteur de cinq à six pieds. Ses tiges sont garnies de plusieurs rameaux, et revêtues d'une écorce brune ou grisâtre. Les feuilles, portées sur des pétioles velus en leur côté supérieur, sont ovales, en forme de coin à la base, divisées vers le sommet en trois lobes inégalement dentés, dont celui du milieu est plus alongé, vertes et sans poils; elles sont disposées en faisceau sur le vieux bois et alternes sur les jeunes rameaux. Les fleurs axillaires, solitaires, naissent sur des pédoncules plus courts que les feuilles; elles sont larges de plus de trois pouces, ordinairement rouges, ou d'un pourpre pâle, avec le fond obscur; quelquefois d'un pourpre violet avec un fond noirâtre,

quelquefois blanches avec le fond pourpre, quelquefois enfin panachées de rouge et de bleu. Leur calice extérieur est formé de sept ou huit folioles linéaires. Les pétales ont leurs onglets un peu ciliés. La capsule est ovale et pointue.

Cette ketmie offre quelques jolies variétés, à feuilles panachées de blanc ou de jaune, et à fleurs doubles ou semi-doubles.

La ketmie gombo (*hibiscus esculentus*, Lin.), vulgairement le *gombo* ou *gombaut*, est très-intéressante par l'usage que l'on fait de ses jeunes fruits dans l'Amérique méridionale, où elle croît spontanément. On la cultive en Europe dans quelques jardins. C'est une plante annuelle, dont la tige est droite, simple, herbacée, épaisse et haute d'environ deux pieds. Ses feuilles sont alternes, larges, un peu en cœur à leur base, à cinq lobes élargis, et dentées dans leur contour. Les fleurs sont axil-

laires, solitaires, et portées sur des pédoncules courts; leur calice intérieur est à cinq dents à son sommet, et se partage longitudinalement d'un côté, lorsque la fleur s'épanouit; l'extérieur deux fois moins grand, est de neuf ou dix folioles linéaires, velues et très-caduques. Les corolles sont ouvertes, campanulées, d'une couleur de soufre très-pâle avec le fond pourpré. La capsule est conique, pyramidale, longue de deux pouces, un peu courbée à son sommet, sillonnée et se divisant en six à dix loges. Les graines sont globuleuses et grisâtres.

Les habitans de l'Amérique méridionale cultivent le gombo comme plante potagère; ils font entrer ses fruits, avant leur maturité, dans leur potage, et dans un certain mets qu'ils nomment *calalou*. Le suc de ces légumes, dit Miller, est doux, visqueux, épaissit la soupe et la rend plus délicate.

Hibiscus (Théophr. Dioscor.), nom

radical en grec, par lequel on désignoit une espèce de mauve arborescente.

XVIe GENRE.

MALVAVISCUS. Cav. J. *Hibiscus.* Linn. (Voyez 3e vol. *Monadelphie-polyandrie.*)

XVIIe GENRE.

COTONNIER, *Gossypium.* L. Juss. Lam. (*Monadelphie-polyandrie.*)

Caractère générique. Calice double; l'intérieur cyathiforme, ponctué, presque à cinq lobes, l'extérieur plus grand, à trois découpures profondément et inégalement dentées; anthères au sommet et à la superficie du tube; un style; trois à quatre stigmates; capsule à cinq loges et à cinq valves, renfermant plusieurs graines enveloppées chacune dans un flocon de duvet laineux, très-fin, qu'on nomme *coton,* et attachées sur deux rangs à l'angle central des loges.

On connoît dix espèces de ce genre;

elles sont intéressantes par le duvet précieux que renferment leurs capsules et fournissent toutes un coton plus ou moins recherché. Ce sont des arbres de moyenne grandeur, ou des arbrisseaux exotiques, dont quelques-uns sont presque herbacés. Leurs feuilles sont alternes, lobées ou palmées ; leur côte moyenne est glanduleuse en dessous dans quelques espèces. Les fleurs sont axillaires et remarquables par leur grandeur.

Le cotonnier herbacé (*gossypium herbaceum*, L.). Cette espèce, la plus généralement cultivée, originaire de l'Afrique et des Indes orientales, est presque naturalisée en Candie, à Chypre, à Malte, en Sicile, &c. Ses tiges sont cylindriques, presque ligneuses, velues, roussâtres ou rougeâtres, marquées d'un grand nombre de petits points noirs, munies de rameaux, et s'élèvent à deux ou trois pieds de hauteur. Les feuilles sont en cœur à leur base, à cinq lobes courts, arrondis,

avec une petite pointe, velues et ponctuées, ainsi que leurs pétioles. Elles portent sur leur dos une glande verdâtre, située sur la nervure du milieu. Les stipules sont lancéolées; les fleurs sont solitaires, naissent à l'opposite des feuilles, et sont jaunâtres avec le fond pourpre.

On recueille avec soin le duvet qui entoure les graines de cé cotonnier, dans le temps de la maturité du fruit, et on l'expose pendant quelque temps au soleil; ensuite on le sépare de la graine par le moyen d'un moulin convenable, appelé *moulin à passer le coton*, et il forme alors, soit brut (c'est ce qu'on nomme *coton en laine*), soit filé, une branche de commerce des plus considérables, par l'emploi très-connu qu'on en fait dans toutes les parties du monde.

Gossypium (Théoph. Pl.), nom grec que l'on croit emprunté des Egyptiens, qui les premiers ont cultivé le coton.

IV.

Etamines en nombre déterminé, réunies en un tube corollifère ; fruit formé de plusieurs loges.

XVIIIe — XXIIe GENRES.

OCHROMA. Sw. J. *Bombax*. Cav. (*Monadelphie-pentandrie.*)

SERRA. Cav. Juss. (*Monadelphie-décandrie.*)

FUGOSIA. J. *Cienfuegosia*. Cav. Gmel. (*Monadelphie-polyandrie.*)

PLAGIANTHUS. Forst. Juss. (*Monadelphie-décandrie.*)

QUARARIBEA. Aubl. Juss. (*Monadelphie-ennéandrie.* Voy. 3e vol.)

V.

Etamines en nombre déterminé ou indéterminé, toutes fertiles et réunies à leur base en un godet sessile.

XXIIIe — XXVIIIe GRES.

MELOCHIA. L. Juss. (*Monadelphie-pentandrie.*)

RUIZIA. Cav. Juss. (*Monadelphie-polyandrie.*)

MASACHODENDRUM. Cav. Juss. *STEWARTIA.* Linn. (*Monadelphie-polyandrie.*)

GORDONIA. L. Juss. Lam. (*Monadelphie-polyandrie.*)

HUGONIA. L. Juss. Lam. (*Monadelphie-ennéandrie.*)

BOMBAX. L. Juss. Lam. (*Monadelphie-polyandrie.* Voy. 3e vol.)

XXIXe GENRE.

BAOBAB, *Adansonia*. L. J. Lam.

(*Monadelphie-polyandrie.*)

Caract. générique. Calice simple, cyathiforme, coriace, caduc, à cinq découpures; pétales insérés à la base du tube, formé par la réunion des étamines; étamines nombreuses; filets réunis dans leur moitié inférieure; un style alongé, contourné; dix à quatorze stigmates; capsule très-grande, ovale, ligneuse, pulpeuse intérieurement, à dix à quatorze loges, à cloisons membraneuses; chaque loge contenant un grand nombre de graines en forme de rein, presque osseuses, et entourées de pulpes.

Le baobab digité (*adansonia digitata*, L.). C'est un arbre remarquable par la grosseur extraordinaire de son tronc. Il est seul de son genre, et croît naturellement en Afrique, spécialement au Sénégal; il se plaît dans les

terres sablonneuses et humides. Les Onalofes, naturels du pays, le nomment *goui*, et son fruit *boui*; les Français le connoissent sous le nom de *calebassier*, et appellent son fruit *pain-de-singe*.

Le tronc du baobab n'est pas fort haut; il ne s'élève qu'à dix ou douze pieds environ, mais il acquiert vingt-cinq à vingt-sept pieds de diamètre; il se divise à son sommet en un grand nombre de branches fort grosses, longues de trente à soixante pieds; celles des côtés s'étendent horizontalement, et touchent quelquefois par leur poids jusqu'à terre, de manière que, cachant la plus grande partie de son tronc, cet arbre ne paroît de loin que sous la forme d'une masse hémisphérique de verdure, d'environ cent quarante à cent cinquante pieds de diamètre, sur soixante à soixante-dix pieds de hauteur.

Aux branches de cet arbre répondent à-peu-près autant de racines,

presque aussi grosses, mais bien plus longues. Celle du centre forme un pivot qui, semblable à un gros fuseau, s'enfonce verticalement à une grande profondeur, tandis que celles des côtés s'étendent et tracent près de la superficie du terrein.

L'écorce qui couvre les racines est d'un brun tirant sur la couleur de rouille; celle du tronc et des branches est cendrée, lisse, épaisse, très-unie et comme vernissée au-dehors, d'un vert picoté de rouge en dedans. Le bois en est très-mou, blanc et léger. Enfin, l'écorce des jeunes rameaux de l'année est verdâtre et parsemée de poils rares.

C'est de ces jeunes rameaux que naissent les feuilles; elles sont pétiolées, alternes, digitées, composées de trois, cinq ou sept folioles inégales, ovales, pointues, en forme de coin à leur base, lisses, molles, vertes en dessus, d'un vert pâle en dessous, et traversées obliquement par des nervures alternes;

elles sont entières ou munies quelquefois, vers leur sommet, de dents plus ou moins sensibles. Les pétioles sont garnis à leur base de deux petites stipules aiguës, presque triangulaires et caduques. Les fleurs sont solitaires, naissent de l'aisselle des feuilles, et sont suspendues à des pédoncules longs d'un pied, et chargés de trois écailles écartées les unes des autres. Les pétales sont blancs, recourbés en dehors, un peu velus. Les corolles, lorsqu'elles sont épanouies, sont longues de quatre pouces et larges de six. Les fruits sont ovoïdes, pointus aux deux extrémités, longs d'environ un pied à un pied et demi, et larges de quatre à six pouces. Leur écorce est ligneuse, fort dure, et recouverte d'un duvet assez épais et verdâtre.

Toutes les parties du baobab abondent en mucilage, et ont une vertu émolliente et incrassante. Les Nègres, habitans du Sénégal, font sécher ses

feuilles à l'ombre, et les réduisent en une poudre qu'ils nomment *lalo*, et qu'ils conservent dans des sachets de toile de coton. Ils en font un usage journalier et la mêlent avec leurs alimens. Le *lalo* modère l'excès de la transpiration, et calme la trop grande ardeur du sang. Le fruit est aigrelet et assez agréable à manger : on fait, en mêlant le jus de sa chair avec de l'eau et un peu de sucre, une boisson très-propre dans les affections chaudes, dans les fièvres putrides et pestilentielles.

Adansonia, genre consacré à la mémoire du savant auteur des ***Familles des Plantes.***

E

isent en
dalo, et
chets de
age jour-
alimens.
transpi-
le ardeur
; et assez
n mêlant
et un peu
opre dans
les fièvres

é à la mé-
Familles

Desove del. Voisard Sculp.

Theobroma.

VI.

Etamines presque toujours en nombre déterminé, réunies à leur base en un godet sessile, quelques-unes stériles, mêlées parmi les fertiles.

XXXe GENRE.

PENTAPETES. L. Juss. (Voy. 3e vol. *Monadelphie-dodécandrie.*)

XXXIe GENRE.

CACAOYER, *Theobroma.* L. Juss. *Cacao.* Lam. (*Polyadelphie-pentandrie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions, coloré intérieurement et caduc; pétales insérés au bas du tube formé par la réunion des étamines, concaves ou creusés en forme de sac à leur base, puis rétrécis et alongés en une languette entière, recourbée, dilatée à son sommet; dix étamines réunies en tube à leur base; cinq filets stériles, lancéolés, de la lon-

gueur des pétales; les autres filets alternes, plus courts, réfléchis, fertiles, portant chacun une anthère enfoncée dans la cavité d'un pétale ; un style ; cinq stigmates ; capsule grande, coriace, ligneuse, ovale, à cinq angles, souvent raboteuse, à cinq loges, contenant plusieurs graines en forme d'amandes, entourées d'une pulpe gélatineuse, fondante, attachées à un placenta central.

Les cacaoyers sont des arbres exotiques de moyenne grandeur ; on n'en connoît que trois espèces ; leurs feuilles sont grandes, simples ; les fleurs petites, viennent en faisceaux sur le tronc et sur les branches; leurs pédoncules sont uniflores.

Le cacaoyer cultivé (*theobroma cacao*, Linn. *cacao sativa*, Lam.). C'est un arbre d'une taille moyenne, très-intéressant par le grand usage que l'on fait des amandes de ses fruits, qui sont l'objet d'un commerce considérable. Il croît naturellement dans l'Amérique méridionale, particulièrement au Me-

xique, dans les provinces de Guatimala et de Nicaragua, sur la côte de Caraque, aux Antilles et dans la Guiane, où on le cultive en abondance, à cause du grand revenu qu'il produit. Cependant son fruit n'est nulle part plus abondant qu'à Venezuela; nulle part, si l'on en excepte Soconosco, il n'est d'aussi bonne qualité.

Le cacaoyer se plaît dans un terrein gras et humide. Si l'eau lui manque, il cesse de produire, se dessèche et périt. Un ombrage qui le garantisse continuellement des ardeurs du soleil ne lui est pas moins nécessaire; il se multiplie facilement de graines que l'on sème, aussitôt après leur maturité, dans des trous alignés à la distance de cinq ou six pieds les uns des autres; il s'élève assez promptement, et commence à récompenser les travaux du cultivateur au bout de quatre à cinq ans.

La racine de cet arbre est roussâtre et un peu raboteuse. Son tronc par-

vient à environ douze pieds de hauteur. L'écorce qui le recouvre est de couleur de cannelle plus ou moins foncée. Le bois est blanc, poreux, cassant et fort léger. A mesure qu'il croît, il jette des branches inclinées qui ne s'étendent pas au loin. Ses feuilles sont alternes, lancéolées, terminées en pointe, lisses, pendantes, nerveuses et veineuses en dessous; les plus grandes ont neuf à dix pouces de longueur sur trois de largeur. Elles sont portées sur des pétioles épaissis à leur sommet, longs d'un pouce, couverts d'un duvet roussâtre, et garnis à leur base de deux stipules. Les fleurs sont petites, sans odeur, et naissent par petits faisceaux le long des tiges et des branches. Leurs pédoncules sont simples, menus, légèrement velus et longs d'un demi-pouce. Les folioles du calice sont pâles en dehors et rougeâtres en dedans; les pétales sont jaunâtres ou de couleur de chair fort pâle. Une grande quantité de ces fleurs

avortent et tombent. Celles qui restent se changent en une capsule d'une forme presque semblable à celle d'un concombre, pointue à son sommet, longue de six à sept pouces, large de deux, relevée par une dixaine de côtes peu saillantes. Sa superficie est inégale, comme verruqueuse; elle est d'un rouge foncé, et parsemée de petits points jaunes lorsqu'elle est mûre, ou simplement jaune dans une variété. Chaque fruit contient vingt-cinq à quarante amandes, qu'on appelle proprement *cacao* dans le commerce; elles sont ovoïdes, à-peu-près de la grosseur d'une olive, charnues, un peu violettes, recouvertes d'une pellicule cassante, et enveloppées d'une pulpe blanchâtre d'une acidité très-agréable, cette substance mise dans la bouche la rafraîchit, et est propre à étancher la soif; mais il faut bien prendre garde de percer avec les dents la peau des graines qu'elle recouvre, parce

qu'alors on sentiroit une amertume extrême.

On fait deux récoltes par an des graines de cacao, l'une au mois de juin et l'autre au mois de décembre; lorsque les capsules sont parvenues à leur parfaite maturité, on les fend avec un couteau, et l'on en sépare toutes les amandes enveloppées de leur pulpe, que l'on entasse dans des espèces de cuves pour les faire fermenter : cette opération détruit le germe et enlève leur humidité surabondante; on les expose ensuite au soleil sur des claies pour achever la dessication. Le cacao se conserve assez longtemps, pourvu qu'il soit dans un lieu sec; mais il n'est pas avantageux de le garder, parce qu'il perd en vieillissant une partie de son huile et de sa vertu.

Les amandes de cacao, ainsi préparées sont apportées en Europe et vendues par les épiciers, qui les distinguent en *gros* et *petit caraque*, et en *gros* et *petit cacao* des îles : distinction qui ne paroît

fondée que dans le choix et la grosseur des amandes elles-mêmes, et non dans la nature des arbres qui les produisent. Le cacao de la côte de Caraque est plus onctueux et moins amer que celui de nos îles, et on le préfère en Espagne et en France à ce dernier; mais en Allemagne et dans le nord, on est d'un goût tout opposé. Le bon cacao doit avoir la peau fort brune et assez unie; et quand on l'a ôtée, l'amande doit se montrer pleine, lisse, de couleur de noisette, fort obscure au-dehors, un peu plus rougeâtre en dedans, d'un goût un peu amer et astringent, sans sentir le verd ni le moisi; en un mot sans odeur et sans être piqué des vers.

Le cacao est la base du *chocolat;* il est nourrissant, il fortifie l'estomac, adoucit les âcretés de la poitrine, répare promptement les forces épuisées, convient dans les rhumes, la toux opiniâtre, et est très-salutaire aux vieillards; sa coque ou pellicule est bonne en infusion

pour la toux et pour faciliter les urines.

On retire du cacao une huile en consistance de beurre, qu'on appelle par cette raison *beurre de cacao*. Cette huile est très-anodine, fort en usage intérieurement pour la toux convulsive des asthmatiques, les rhumes de poitrine, la dyssenterie ou tenesme: on s'en sert encore contre les poisons corrosifs. Extérieurement on l'emploie pour les gerçures du nez et des lèvres, et pour les dartres. Le beurre de cacao a l'avantage de ne point contracter d'odeur, de sécher promptement, et peut être regardé comme un bon cosmétique; c'est la meilleure et la plus naturelle de toutes les pomades dont les dames qui ont le teint sec puissent se servir pour se le rendre doux et poli, sans qu'il y paroisse rien de gras et de luisant. Les Espagnols du Mexique en connoissent bien le mérite; mais comme en France il durcit trop, il faut nécessairement le mêler avec l'huile de *ben*.

Theobroma, formé de deux mots grecs qui signifient *nourriture des dieux*.

XXXIIe — XXXVIIe G^res.

ABROMA. Jacq. Juss. Lam. (*Polyadelphie-décandrie.*)

GUAZUMA. J. *Theobroma.* Linn. (*Polyadelphie-décandrie.*)

MELHANIA. Forsk. J. (*Pentandrie-monogynie.*)

DOMBEYA. Cav. Juss. *Cavanilla.* Gm. (*Monadelphie-icosandrie.*)

ASSONIA. Cav. Juss. (*Monadelphie-icosandrie.*)

BYTTNERIA. L. Juss. (*Pentandrie-monogynie.* Voy. 3e vol.)

VII.

Etamines ordinairement en nombre déterminé et fertiles, réunies à leur base en un godet qui fait presque corps avec l'ovaire; godet et ovaire portés sur le même pédicule.

XXXVIIIe — XLIe Gres.

AYENIA. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie.*)

KLEINHOVIA. Linn. Juss. Lam. (*Décandrie-monogynie.*)

HELICTERES. Linn. Juss. Lam. (*Décandrie-pentagynie.*)

STERCULIA. L. J. (*Monadelphie-dodécandrie.* Voy. 3e vol.)

VIII.

Genres ayant de l'affinité avec les Malvacées.

XLIIe GENRE.

PACHIRA. Aubl. Juss. *Carolinea.* Linn. (Voy. 3e vol. *Monadelphie-polyandrie.*)

CINQUANTE-UNIÈME FAMILLE.

LES TULIPIFÈRES, *Tulipiferæ*. V. *Magnoliæ*. Juss.

Caractère de famille. Calice formé de plusieurs folioles en nombre déterminé, muni quelquefois de bractées; pétales ordinairement en nombre déterminé, insérés sous l'ovaire; étamines nombreuses, distinctes, ayant la même insertion que les pétales; anthères adnées aux filets; plusieurs ovaires en nombre déterminé ou indéterminé, portés sur un réceptacle commun; même nombre de style et de stigmates (styles quelquefois nuls); capsules ou baies en nombre égal à celui des ovaires, renfermant une ou plusieurs graines, quelquefois rapprochées et réunies en un seul fruit; embryon droit dépourvu de périsperme, Jus. (situé à la base d'un périsperme charnu, Gært.); radicule supérieure.

Cette famille renferme des arbres ou des arbrisseaux exotiques, remar-

quables en général par la grandeur et la beauté de leurs fleurs. Les feuilles alternes, ordinairement entières, sortent de boutons pointus, en forme de cornes, terminaux, et semblables à ceux des figuiers; ces boutons sont environnés de deux écailles, ou plutôt de deux espèces de stipules alongées, membraneuses et caduques, dont la chute est marquée sur les rameaux par une empreinte circulaire; les fleurs, presque toujours solitaires, axillaires, terminales, exhalent une odeur agréable.

Les plantes qui composent cette famille sont faciles à reconnoître, et ont un port qui leur est propre; elles semblent cependant se rapprocher des *ficus*, *artocarpus*, &c. par la disposition des feuilles et des stipules; mais elles s'en éloignent par plusieurs caractères. En effet, dans les genres que nous venons de citer, le réceptacle commun est recouvert de fleurs à un seul style, et dépourvues de pétales, tandis que chaque fleur,

DES DRYMIS. 289

dans les tulipifères, a plusieurs styles et plusieurs pétales.

Les tulipifères ont de l'affinité avec les glyptospermes par leurs étamines nombreuses, par leur ovaire multiple, par leurs feuilles alternes, &c.

Ier GENRE.

EURYANDRIA. *Forst. Juss. Gmel.* (Voy. 3e vol. *Polyandrie-trigynie.*)

IIe GENRE.

DRYMIS, *Drymis.* Forst. Juss. Lam. *Winterana.* Murr. (*Polyandrie-octogynie.*)

Caractère générique. Calice calleux, à trois lobes; six à douze pétales ouverts, plus grands que le calice; anthères didymes, adnées aux filets qui sont dilatés à leur sommet; quatre à huit ovaires; point de styles; quatre à huit stigmates; quatre à huit baies presque sessiles, contenant deux à quatre graines.

On connoît quatre espèces de ce

genre. Ce sont des arbres dont l'écorce est d'une saveur aromatique, âcre et très-piquante, et qui par leur port ressemblent aux lauriers. Les feuilles sont simples, les fleurs axillaires.

Le drymis de Winter (*drymis Winteri*, Forst. Lam. *wintera aromatica*, Murr. Gmel.). C'est un arbre d'une grandeur médiocre, qui croît dans l'Amérique méridionale, dans les lieux bas, exposé au soleil; il est, à ce qu'on prétend, toujours verd; son écorce est grisâtre en dehors et de couleur de rouille de fer en dedans. Ses feuilles sont alternes, ovales-lancéolées, et un peu pétiolées; les pédoncules sont uniflores et naissent plusieurs ensemble en faisceau terminal. Les fleurs ont une corolle blanche à six pétales, quatre ovaires sessiles, dont le stigmate est un peu sur le côté. Chaque fruit consiste en quatre baies ovoïdes, pointillées, un peu pédiculées, et qui contiennent quatre graines noires et luisantes.

L'écorce de cet arbre, qu'on nomme dans les boutiques *écorce de Winter*, est épaisse, roulée, inégale et de couleur cendrée en dehors, roussâtre ou couleur de cannelle intérieurement. Son goût est âcre, aromatique, piquant et même brûlant, et son odeur est très-pénétrante; elle a été découverte sur les côtes du Magellan, en 1567, par *Guillaume Winter*, capitaine de vaisseau. C'est le premier qui ait apporté cette écorce en Europe, souvent confondue avec celle que produit le *canella alba*, Murr. et c'est de lui qu'elle tire son nom.

L'écorce de Winter est employée avec succès contre le scorbut; on la recommande dans la paralysie, les catarrhes. Elle est stomachique, alexipharmaque et sudorifique.

Drymis, saveur âcre, en grec; ainsi nommé, parce que l'écorce fortement aromatique, a une saveur âcre.

IIIe GENRE.

BADIAN, *Illicium*. L. Juss. Lam. (*Polyandrie-polygynie.*)

Caractère générique. Calice formé de six folioles caduques, dont trois intérieures plus étroites et pétaloïdes ; vingt-sept pétales disposés sur trois rangs, les intérieurs plus courts ; trente étamines plus courtes que les pétales ; filets élargis, comprimés ; anthères oblongues; environ vingt ovaires ; autant de styles ; autant de stigmates oblongs, latéraux ; environ vingt capsules ou moins (quelques-unes étant sujettes à avorter), disposées en étoile, à deux valves, et renfermant chacune une graine lenticulaire et luisante.

Les badians sont originaires de la Floride, de la Chine et du Japon ; ce sont des arbres à écorce aromatique et à fleurs axillaires ; leur port ressemble à celui du laurier. On connoît trois espèces de ce genre, dont une nouvelle,

l'*illicium parviflorum*, se trouve décrite et figurée dans le bel ouvrage que publie le cit. Ventenat (1), ouvrage qui se distingue par l'exactitude et l'élégance des descriptions, par la perfection des figures, et dont on ne peut trop desirer la continuation.

Le badian de la Chine (*illicium anisatum*, Linn.), vulgairement *badiane*, ou *anis étoilé de la Chine*. C'est un arbre qui s'élève à environ douze pieds de hauteur, et qui croît naturellement à la Chine et au Japon. Son tronc est assez gros et branchu; le bois est roux, dur, fragile, et a l'odeur d'anis, ce qui le fait nommer aussi *bois d'anis*. Ses feuilles sont lancéolées, éparses autour des rameaux, ou rapprochées et en rosette vers leur sommet. Les fleurs sont jaunâtres et terminales. Le fruit est

(1) *Description des Plantes nouvelles et peu connues, cultivées dans le jardin de* J. M. Cels; in-4°. et in-folio, 7 livr. 70 pl.

composé de neuf à douze capsules, disposées en forme d'étoile, dures, pointues et applaties sur les côtés. Les graines, revêtues d'une coque mince, fragile, d'un gris roussâtre, sont blanchâtres, douces, agréables au goût, et d'une saveur qui tient le milieu entre l'anis et le fenouil, mais plus vive. La capsule a le goût de fenouil avec un peu d'acidité, et une odeur semblable, mais plus pénétrante.

Les Orientaux préfèrent les graines de badian à celles de l'anis d'Europe et du fenouil, dont elles ont les qualités à un degré plus éminent. Elles sont carminatives, fortifient l'estomac et excitent les urines. Les Chinois en mâchent souvent après le repas, pour faciliter la digestion et pour se parfumer la bouche; ils l'infusent aussi avec la racine du *ninzin* (*sium ninsi*, Linn.), dans l'eau chaude, et ils boivent cette espèce de thé pour rétablir les forces abattues et récréer les esprits. Ils sont

encore dans l'usage de mêler ses graines avec le thé, le café, le sorbet et les autres boissons qu'ils veulent rendre plus agréables. Les Indiens préparent un esprit ardent avec le fruit de cet arbre ; cet esprit anisé est appelé par les Hollandais *anis-arak*, et il est fort estimé. On en fait aussi une excellente liqueur en Europe, nommée *badiane des Indes*. Son bois est propre aux ouvrages de marqueterie et de tour.

Illicium vient peut-être d'*illicere*, *attirer ;* ainsi nommé à cause de l'odeur agréable qu'exhalent les capsules, même lorsqu'elles sont sèches.

IVe GENRE.

MAGNOLIER, *Magnolia*. L. Juss. Lam. (*Polyandrie-polygynie.*)

Caractère générique. Calice de trois folioles pétaliformes, caduques, entouré d'une bractée membraneuse, fendue sur un côté et fugace ; neuf pétales ; filets courts,

comprimés ; anthères nombreuses, linéaires, adnées à leurs côtés ; ovaires nombreux, imbriqués sur un réceptacle central, alongé ; autant de styles recourbés, très-courts ; stigmates velus ; capsules en nombre égal à celui des ovaires, ramassées en forme de cône autour d'un axe commun, persistantes, comprimées, triangulaires, aiguës, à deux valves, à une seule loge renfermant une ou deux graines ; graines osseuses, en forme de baies ou garnies d'un arille, suspendues à un long filament après leur sortie des capsules.

On connoît huit espèces de magnoliers qui croissent en Amérique, au Japon et à la Chine. Leurs fleurs sont axillaires, et remarquables en général par leur grandeur et par l'odeur suave qu'elles répandent.

Le magnolier à grandes fleurs (*Magnolia grandiflora*, Linn.), vulgairement le *tulipier à feuilles de laurier*. De tous les arbres introduits en Europe, et capables de résister à nos hivers, au moins dans nos départemens méridio-

naux, il n'en est point d'aussi beau que celui-ci. La hauteur considérable à laquelle il s'élève, la beauté de son feuillage toujours vert, l'éclat et l'odeur agréable de ses fleurs, la structure singulière de ses fruits d'où l'on voit pendre des graines d'un vif écarlate, en font le plus bel ornement des forêts antiques de la Floride et de la Caroline, où il croît naturellement.

Son tronc est droit, et parvient à plus de quatre-vingts pieds de hauteur. Ses branches forment à son sommet une tête ample et régulière. Ses feuilles sont grandes, ovales-lancéolées, pointues, entières, épaisses, coriaces, et portées sur de courts pétioles; elles ressemblent un peu à celles du *laurier-cerise* (*prunus lauro-cerasus*, Linn.); leur surface supérieure est d'un vert luisant, mais l'inférieure, dans les plus jeunes, est souvent teinte de rouille. Les fleurs viennent solitaires aux extrémités des branches; leurs folioles

calicinales sont étroites et rougeâtres; les pétales sont ouverts, d'un blanc pur, rétrécis vers la base, plus larges, légèrement arrondis et ondulés au sommet.

Si l'on pouvoit naturaliser cet arbre en Europe, de manière qu'il pût supporter le plein air durant nos hivers les plus rudes, il deviendroit le plus bel ornement de nos jardins. Les tentatives qu'on a faites jusqu'à ce jour pour l'acclimater, tant en Angleterre qu'en France, font espérer qu'on y réussira à force de soins. Il existe au jardin du Muséum d'histoire naturelle, un individu de cette espèce, qui a environ quinze pieds de hauteur, et qui produit tous les ans un assez grand nombre de fleurs. Il passe l'hiver dans l'orangerie.

Magnolia, du nom d'un botaniste français.

LE

ugeâtres;
an blanc
plus lar-
ndulés au

cet arbre
pût sup-
nivers les
plus bel
entatives
pour l'ac-
re qu'en
réussira
jardin du
un indi-
environ
ui produit
ombre do
orangerie.
botaniste

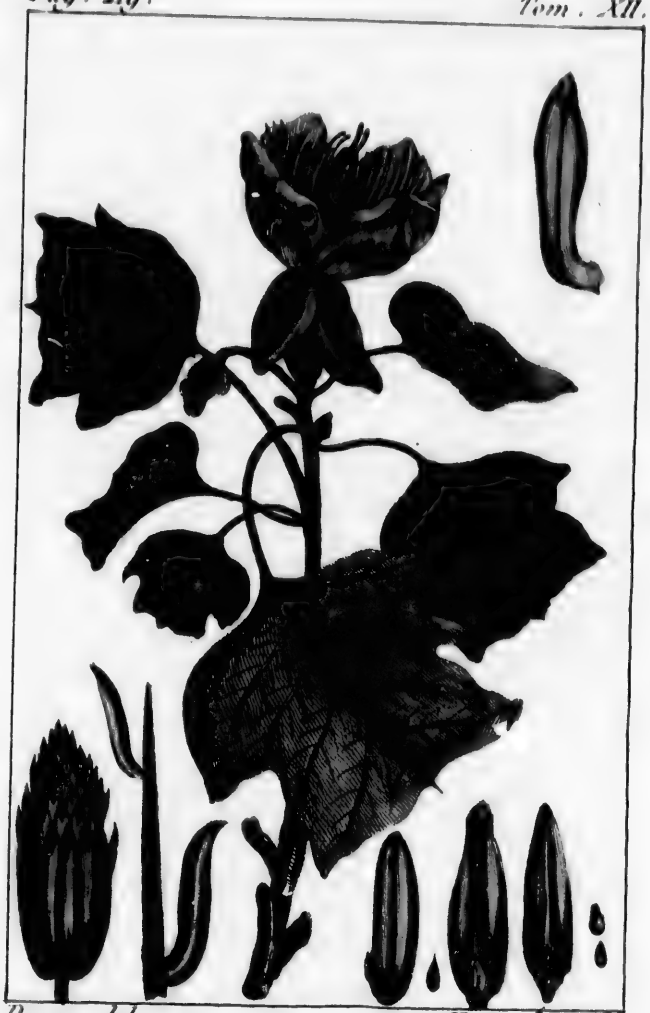

Deseve del. Voisard Sculp.

Liriodendrum.

Ve GENRE.

TALAUMA. Juss. *Magnolia.* Plum.

VIe GENRE.

TULIPIER, *Liriodendrum.* L. J. Lam. (*Polyandrie-polygynie.*)

Caractère générique. Calice de trois folioles pétaliformes, caduques, entouré d'une bractée de deux folioles également caduques; six à neuf pétales connivens, en cloche; anthères nombreuses, oblongues, adnées aux côtés des filets qui sont applatis; ovaires nombreux, disposés en cônes; autant de stigmates globuleux; point de styles; capsules en nombre égal à celui des ovaires, renflées à leur base, imbriquées autour d'un axe subulé, dont elles se détachent promptement, à une seule loge, contenant une ou deux graines, terminées par une aile membraneuse, plane et lancéolée.

On ne connoît que quatre espèces de ce genre; deux sont originaires de la

Chine ou de la Cochinchine, une vient à Amboine ; la quatrième, que nous allons décrire, habite l'Amérique septentrionale et est naturalisée en Europe. Les tulipiers sont des arbres ou arbrisseaux à feuilles simples ou lobées, à fleurs grandes, solitaires et terminales.

Le tulipier de Virginie (*liriodendrum tulipifera*, Linn. *Tulipifera liriodendrum*, Mill.), vulgairement l'*arbre aux tulipes*. C'est un des plus beaux arbres que nous ayons acclimatés en Europe, parmi ceux dont nous sommes redevables à l'Amérique septentrionale. Il s'élève souvent à la hauteur de soixante-dix à quatre-vingts pieds, et son tronc, selon Catesby, acquiert quelquefois jusqu'à trente pieds de circonférence. Son écorce, lisse dans sa jeunesse, se ride en vieillissant. Les feuilles portées sur de longs pétales, sont grandes, nerveuses, d'un vert foncé en dessus, plus claires en dessous

et à trois ou cinq lobes, celui du milieu échancré, comme tronqué. Les stipules sont larges et caduques. Les fleurs naissent solitaires à l'extrémité des branches et ressemblent à celles de la tulipe. Elles sont composées de six à sept pétales, quelquefois plus, de couleur verdâtre au sommet, et tachées de rouge et de jaune à la partie inférieure. Les calices sont réfléchis.

Le tulipier croît dans presque tout le continent de l'Amérique septentrionale, depuis le cap de la Floride jusqu'à la Nouvelle-Angleterre. Son bois est pesant et dur. Il entre dans la construction des bâtimens ; on en fait des solives, des planches. Son tronc sert à construire des pirogues. Il réussit très-bien en France, résiste à la rigueur de nos hivers, et déjà dans plusieurs jardins des environs de Paris, on voit de superbes allées plantées de ces arbres, dont l'aspect est très-agréable lorsqu'ils sont chargés de fleurs.

Liriodendrum, lys, arbre, en grec; ainsi nommé, parce que les fleurs ont une forme presque semblable à celle de certaines liliacées.

VIIe GENRE.

MAYNA. Aubl. Juss. (Voy. 3e vol. *Dioécie-polyandrie.*)

Genres ayant de l'affinité avec les Tulipifères.

VIIIe, IXe ET Xe GENRES.

DILLENIA. L. J. Lam. (*Polyandrie-polygynie.*)

CURATELLA. L. J. Lam. (*Polyand. digynie.*)

OCHNA. L. Juss. Lam. (*Décandrie-monogynie.* Voyez 3e vol.)

XIe GENRE.

QUASSI, *Quassia*. L. Juss. *Simarouba*. Aubl. (*Décandrie-monog.*)

Caractère générique. Monoïque. Fl. mâle : Calice petit à cinq divisions ; cinq pétales lancéolés, beaucoup plus grands, insérés sous un disque posé sous l'ovaire ; dix étamines insérées sur le même disque ; filets longs, garnis chacun à leur base interne d'une écaille ; anthères oblongues et penchées ; ovaire stérile. Fl. femelle : Calice et pétales de même que dans les fleurs mâles ; ovaire à cinq lobes, posé sur un disque et entouré de dix écailles ; style unique ; stigmate à cinq rayons ; cinq capsules en forme d'olives, écartées les unes des autres, un peu charnues, et contenant chacune une graine (embryon dépourvu de périsperme. Gært.)

Les quassis sont des arbres qui croissent naturellement en Amérique. On en connoît trois espèces remarquables par l'amertume de leur écorce. Leurs feuilles sont alternes, ailées sans im-

paire, et privées de stipules. Les fleurs sont disposées en panicules axillaires et terminales.

Le quassi simarouba (*quassia simarouba*, L. *Simarouba amara*, Aubl.), vulgairement *le simarouba*. Cet arbre croît dans les lieux sablonneux et humides de la Guiane et de Cayenne, dans la Caroline, et dans les îles de la Jamaïque et de la Dominique. Ses racines sont fort grosses, s'étendent au loin près la surface de la terre, et sont même souvent à moitié découvertes. Son tronc a soixante pieds de hauteur et plus, sur deux pieds et demi de diamètre; l'écorce en est lisse, grisâtre, et répand, lorsqu'on l'entame, un suc blanchâtre. Le bois est blanc, léger et peu compacte. Ses branches sont éparses, les unes droites, les autres inclinées. Ses feuilles sont ailées sans impaire, à deux rangs de folioles alternes. Le nombre de ces folioles varie; l'on en compte depuis deux jusqu'à neuf de

chaque côté du pétiole commun. Elles sont ovales-lancéolées, pointues, lisses, fermes, vertes en dessus, plus pâles en dehors, et portées sur un pétiole court et cylindrique. Les fleurs sont petites, blanchâtres, et naissent sur des panicules rameuses et éparses, dont les divisions sont garnies à la base d'une foliole courte. Les pédoncules de chaque fleur ont une petite écaille. Les capsules sont noirâtres; les graines sont couvertes d'une membrane blanchâtre.

L'écorce des racines du simarouba, est jaunâtre extérieurement, blanchâtre à l'intérieur, inodore et très-amère, elle fut envoyée pour la première fois de Cayenne en France, en 1713. Elle est tonique, un peu astringente, diurétique et stomachique; on l'emploie avec succès dans les dyssenteries et les dévoiemens. On s'en sert pour arrêter les pertes de sang auxquelles les femmes sont sujettes.

Quassia, du nom d'un esclave ap-

pelé *Quassi*, qui le premier découvrit les propriétés du *Quassia amara*, L. et l'employa avec succès contre les fièvres malignes.

CINQUANTE-DEUXIÈME FAMILLE.

LES GLYPTOSPERMES, *Glyptospermæ*. Vent. *Annonæ*. Juss.

Caractère de famille. Calice court, persistant, à trois lobes; six pétales, dont trois extérieurs imitent un calice intérieur; étamines nombreuses insérées sous l'ovaire; anthères presque sessiles, recouvrant un réceptacle hémisphérique, tétragones, élargies à leur sommet; ovaires nombreux, très-rapprochés, insérés sur le milieu du réceptacle, à peine distincts des anthères qui paroissent les recouvrir; autant de styles courts ou presque nuls; même nombre de stigmates; capsules ou baies en nombre égal à celui des ovaires, tantôt distinctes, sessiles ou stipitées, portées sur un réceptacle commun, tantôt rapprochées et réunies en un seul fruit pulpeux; graines en nombre

égal à celui des loges du fruit, recouvertes de deux tuniques, l'extérieure coriace, l'intérieure membraneuse et plusieurs fois plissée ; périsperme grand, cartilagineux, creusé transversalement de sillons profonds, presque parallèles, dans lesquels pénètrent les plis de la tunique intérieure des graines ; embryon droit très-petit, situé à l'ombilic ; radicule inférieure.

Les plantes qui composent cette famille sont toutes exotiques ; elles se distinguent facilement par leurs graines creusées transversalement de sillons nombreux, profonds et parallèles. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux garnis d'un grand nombre de rameaux. Leurs feuilles alternes, simples, entières et dépourvues de stipules, sortent de boutons pointus et terminaux. Les fleurs ordinairement portées sur des pédoncules simples, naissent dans les aisselles des feuilles.

La famille des glyptospermes diffère de celle des tulipifères par l'absence de

stipules, par la corolle formée constamment de six pétales et sur-tout par la structure des graines. Elle se rapproche des menispermoïdes, par l'ovaire multiple, par la présence du périsperme et par les feuilles alternes dépourvues de stipules.

Ier GENRE.

ANNONE, Corossol; *Annona*. L. J. Lam. (*Polyandrie-polygynie.*)

Caractère générique. Trois pétales intérieurs plus petits; ovaires rapprochés et réunis en un seul qui est couvert de stigmates nombreux. Fruit arrondi, en forme de poire ou presqu'en cœur, composé de plusieurs baies réunies, à écorce tuberculeuse ou écailleuse, ou réticulée ou rarement lisse, intérieurement pulpeux, à plusieurs loges dans le pourtour, renfermant chacune une seule graine.

Les annones sont des arbres à fleurs solitaires, intéressans par la saveur

Desève del. V.r Tardieu Sculp.

Anona.

agréable de leurs fruits. On en connoît dix-huit espèces presques toutes originaires de l'Amérique.

L'annone à fruit hérissé (*annona muricata*, Linn.) vulgairement le *corossolier*.

B. *Annona muricata*, *pomis rotundioribus*, Lam. Dict., vulgairement le *cachiman*, le *cachimantier*, la *pomme de cannelle*.

C'est un arbre d'une grandeur médiocre, qui croît naturellement dans l'Amérique méridionale. Son tronc est droit, recouvert d'une écorce d'un brun cendré. Le bois est blanchâtre et de peu de dureté. Les feuilles sont alternes, éparses, légèrement pétiolées, oblongues, entières, luisantes, fermes, pointues et longues de quatre à cinq pouces; les pédoncules sont uniflores, solitaires, épais, et naissent la plupart sur les vieux rameaux et même sur le tronc. Les fleurs sont grandes, coriaces et jaunâtres. Le fruit est une baie en cœur oblong à

écorce d'un vert jaunâtre, et par-tout hérissée de pointes molles et recourbées. Sa chair est blanchâtre, succulente, odorante, de la consistance du beurre, bonne à manger et d'une saveur douce avec une légère acidité.

On mange les fruits de cette espèce d'annone, lorsqu'ils sont bien mûrs; ils sont même très-estimés des créoles; mais ils ne plaisent pas pour l'ordinaire aux Européens nouvellement arrivés. On rejette l'écorce de ce fruit qui a une saveur désagréable et une odeur approchant de la térébenthine.

La variété B est très-commune dans les Antilles. Ses feuilles sont plus grandes et légèrement pubescentes au-dessous. Ses fruits sont plus arrondis et jaunes dans leur maturité; leur chair est blanchâtre, fondante, d'une saveur aromatique et comme sucrée, parfumée d'une petite odeur d'ambre et de cannelle, fort agréable.

Annona, nom américain.

IIe ET Ve GENRES.

UNONA. Linn. Juss. Lam.
UVARIA. Linn. Juss.
CANANGA. Linn. Juss.
XYLOPIA. Linn. Juss.
(*Polyandrie-polyg.* Voy. 3e vol.)

CINQUANTE-TROISIÈME FAMILLE.

LES MENISPERMOÏDES, *Menispermoidea*. Vent. *Menispermæ*. Juss.

Caractère de famille. Calice de plusieurs folioles en nombre déterminé ; pétales en nombre déterminé, opposés aux folioles du calice (quelquefois munis à leur base de petites écailles) ; étamines opposées aux pétales, ordinairement en nombre égal avec eux, rarement en nombre double ; filets libres ou réunis en un pivot ; ovaire en nombre déterminé ; autant de styles (quelquefois nuls) ; stigmates simples; baies ou capsules en nombre égal à celui des ovaires, à plusieurs loges contenant plusieurs graines, ou à une seule loge ne renfermant qu'une graine ; quelques-uns des fruits sujets à avorter, et un seul parvenant à maturité ; graines en forme de rein ; embryon droit, situé au sommet d'un périsperme charnu et à deux loges ; radicule supérieure.

Les menispermoïdes sont des arbris-

LE

MILLE.

Menis-
spermæ.

e plusieurs
né ; pétales
nés aux fo-
aunis à leur
amines op-
rement en
nt en nom-
éunis en un
rminé ; au-
uls) ; stig-
es en nom-
à plusieurs
ines, ou à
ant qu'une
its sujets à
ut à matu-
; embryon
périsperme
cule supé-

des arbris-

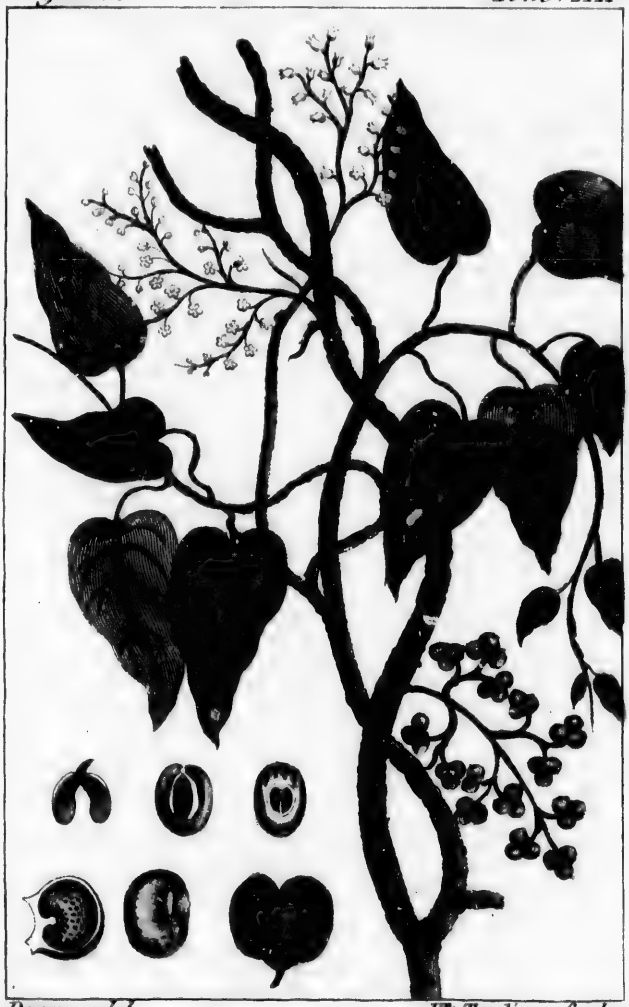

Desene del. Ve Tardieu Sculp.

Menispermum.

seaux exotiques, ordinairement sarmenteux et grimpans. Leurs feuilles sont alternes, simples ou composées; les fleurs, très-petites, sans éclat, et ordinairement diclines par l'avortement d'un des organes sexuels, naissent dans les aisselles des feuilles ou au sommet des rameaux. Elles sont axillaires ou terminales, et presque toujours disposées en épis ou en grappes.

Ier GENRE.

CISSAMPELOS. L. J. (*Monadelphie-tétrandrie.* Voy. 3e vol.)

IIe GENRE.

MENISPERME, *MENISPERMUM.* L. J. Lam. (*Dodécandrie-digynie.*)

Caractère générique. Dioïque. Fl. mâle : Calice de six folioles, muni extérieurement de deux bractées; six à huit pétales, un peu épaissis à leur sommet; six à seize

étamines ; anthères à quatre lobes. Fleur femelle : Calice et corolle comme dans la fleur mâle ; huit étamines stériles ; deux à six ovaires ; autant de styles et de stigmates ; baies réniformes, comprimées, sujettes à avorter, et une seule persistante (périsperme formé de deux lames charnues et divisées en deux loges, dont chacune reçoit un cotylédon, Gærtn.)

Ce genre renferme vingt-une espèces, dont plus de la moitié croissent dans les Indes orientales; quatre ont été observées au Japon par Thunberg; trois se trouvent dans l'Amérique septentrionale ; une vient en Egypte et une à Cayenne. Le nombre des parties de la fructification des menispermes est sujet à varier ; mais ils sont très-remarquables, par la situation particulière des cotylédons, caractère très-propre à les distinguer des autres végétaux.

Le menisperme coque du levant (*menispermum cocculus*, Linn.), vulgairement la *coque du levant*, originaire de l'Inde, à l'écorce inégale, ridée,

crevassée, lacuneuse et comme déchirée. Sa tige est ligneuse, rameuse, ordinairement de l'épaisseur du bras, et se divise en un grand nombre de rameaux sarmenteux, grimpans et entrelacés les uns dans les autres. Le bois est poreux, tenace, difficile à rompre, d'une odeur nauséabonde et désagréable. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, grandes, cordiformes, pointues, fermes, coriaces, d'un vert sombre en dessus, jaunâtre en dessous, un peu lanugineuses et marquées de nervures obliques. Les fleurs portées sur des pétioles roides, recourbés près de leur origine, sont blanchâtres, d'une odeur fétide et disposées en longues panicules. Chaque fruit produit deux à quatre baies, d'abord de couleur blanche et d'un pourpre noirâtre dans leur maturité. Chaque baie contient un rayon arrondi, ridé, fragile et ayant une fente ou ouverture longitudinale à l'un de ses côtés.

Les fruits de ce menisperme ont une

saveur très-amère; écrasés avec différentes substances, ils servent à composer une amorce, dont les poissons et les oiseaux sont très-avides; mais qui a la propriété de les étourdir ou enivrer, tellement que ces animaux, après en avoir mangé, se laissent prendre avec la plus grande facilité. Quoique cet appât soit pour eux une sorte de poison et les fasse souvent mourir, leur chair cependant n'en contracte pas de qualités malfaisantes.

Ces fruits sont encore employés avec succès contre les maladies de la peau, et sont propres à détruire la vermine à laquelle les enfans sont sujets.

Menispermum, formé de deux mots grecs qui signifient *lune*, *semence*; ainsi nommé, parce que les graines ont à-peu-près la forme d'un croissant.

IIIe, IVe ET Ve GENRES.

LARDIZALABA, Ruiz-Pav. Juss. (*Polygamie-dioécie.*)

LEÆBA. Forsk. Juss. (*Hexandrie-monogynie.*)

EPIBATERIUM. Forst. J. (*Monoécie-hexandrie.* Voy. 3e vol.)

CINQUANTE-QUATRIÈME FAMILLE.

LES BERBERIDÉES, *Berberideæ*. Vent. *Berberides*. Juss.

Caractère de famille. Calice de plusieurs folioles ou de plusieurs divisions en nombre déterminé ; pétales en même nombre que les folioles du calice, et leur étant souvent opposés, tantôt simples, tantôt munis à leur base d'un pétale intérieur ; étamines en nombre égal à celui des pétales, et opposées à ces parties de la corolle ; anthères adnées aux filets, s'ouvrant par une petite valve de la base au sommet ; ovaire simple ; style unique ou nul ; stigmate souvent simple ; baie ou capsule à une loge, renfermant ordinairement plusieurs graines insérées au fond de la loge ; périsperme charnu ; embryon droit ; cotylédons planes ; radicule inférieure.

Cette famille renferme des herbes et des arbrisseaux la plupart exotiques. Leurs feuilles sont le plus souvent al-

ternes, simples ou composées, ordinairement nues, quelquefois garnies de stipules. Les fleurs en général, petites et de peu d'éclat, affectent différentes dispositions. Les berberidées forment un ordre très-distinct, par l'opposition mutuelle des pétales et des étamines, et par la manière dont s'ouvrent leurs anthères; elles s'éloignent des menispermoïdes, par leur ovaire simple et par la structure différente des anthères; elles ont de l'affinité avec les lauriers; mais elles en diffèrent sur-tout, par la présence de la corolle et par les étamines insérées sous l'ovaire.

Ier GENRE.

VINETTIER, *Berberis*. L. J. Lam. (*Hexandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice de six folioles, muni extérieurement de trois bractées; six pétales rétrécis en onglet, munis de deux glandes à leur base interne, et opposés aux folioles du calice; six étamines; point de style; stigmate large, orbiculaire; baie petite, ovale, rarement presque sphérique, à une loge, contenant deux ou trois graines.

On connoît dix-huit espèces de ce genre, dont une croît spontanément en Europe. Ce sont des arbrisseaux à feuilles alternes, réunies ordinairement en faisceaux entourés à leur base d'écailles imbriquées et munis en dessous d'une épine simple ou composée. Les fleurs se développent dans le centre du faisceau, sont disposées le plus souvent en grappes, rarement solitaires ou presqu'en corymbes; les pédicelles sont mu-

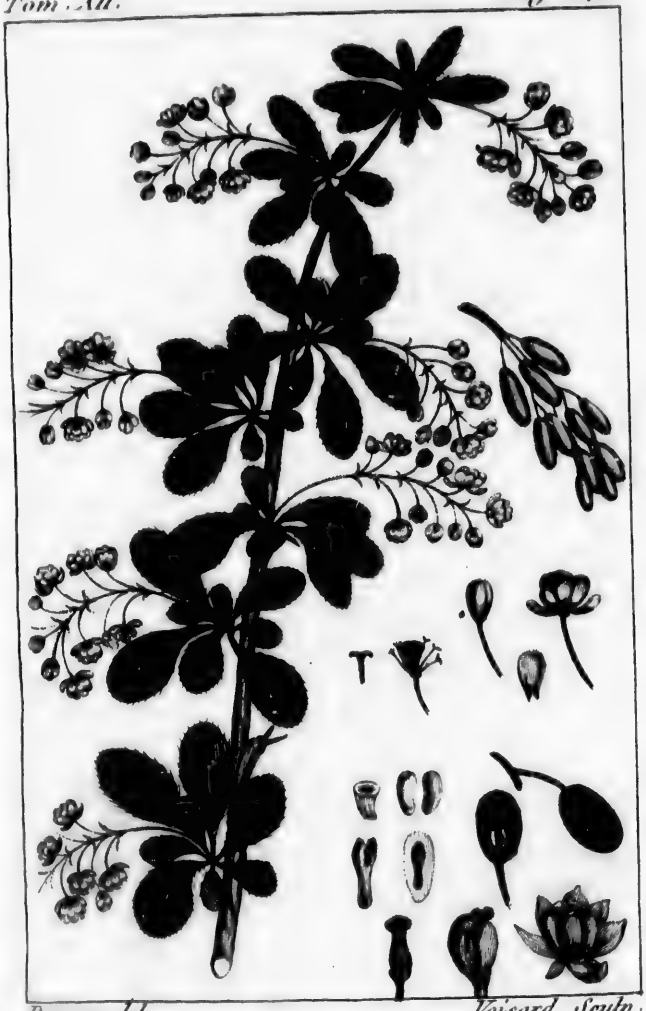

Deseve del. Voisard Sculp.

Berberis.

nis inférieurement d'une petite bractée; les filets des étamines engagés dans les glandes des pétales, s'en dégagent avec élasticité au moment de la fécondation.

Le vinettier commun (*berberis vulgaris*, L.), vulgairement *l'épine-vinette*, croît communément dans les haies en Europe, dans le Levant et dans l'Amérique septentrionale. Sa racine est fibreuse, jaunâtre et rampante. L'écorce est blanche, mince et foible; les feuilles sont alternes, pétiolées, arrondies, ovales, finement dentées, d'un vert gai, et garnies en dessous d'une nervure peu saillante. Les fleurs disposées en grappes axillaires et pendantes sont jaunes (blanches dans une variété), et d'une odeur désagréable. Les fruits sont cylindriques, obtus; les tiges s'élèvent à cinq ou six pieds, sont droites, pliantes, munies à la base de chaque rameau, d'une épine et souvent de trois. Le bois est dur et jaunâtre; les fruits sont d'un

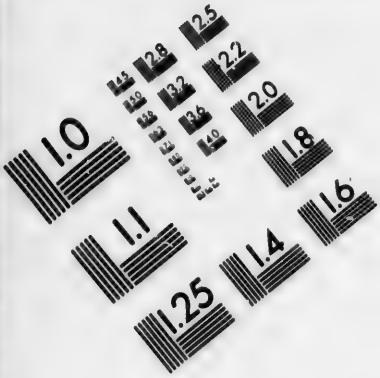

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

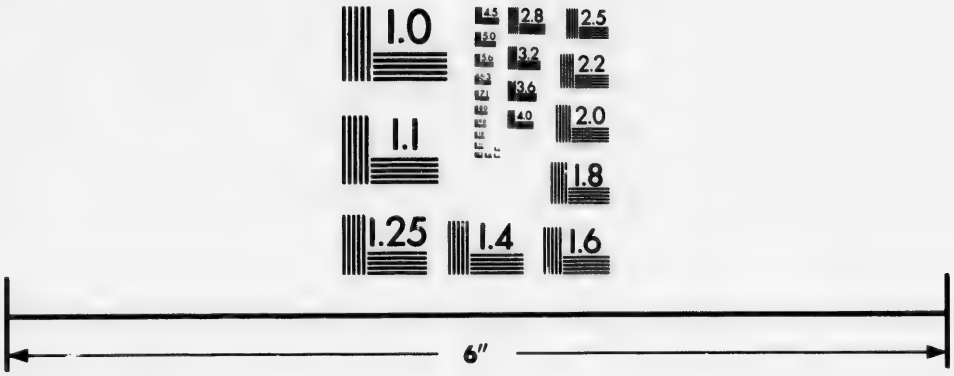

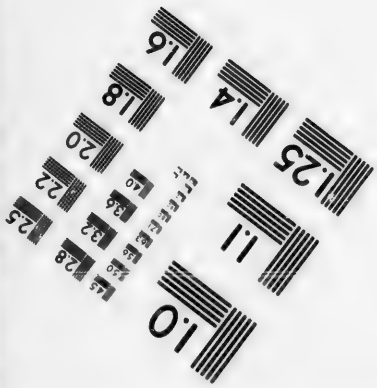

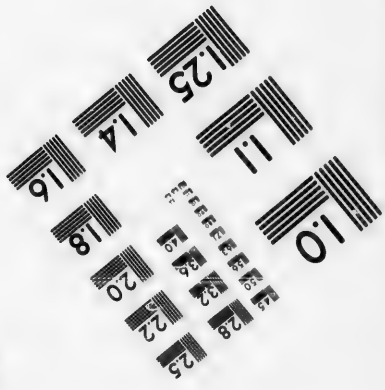

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

beau rouge dans leur maturité (quelquefois violets), et remplis d'une pulpe acide assez agréable. Les graines sont dures et oblongues.

On retire de l'écorce une teinture jaune, qui sert à colorer les cuirs, les meubles de menuiserie et de marqueterie; elle sert encore à teindre les laines; l'écorce inférieure de la racine macérée dans du vin blanc est recommandée contre la jaunisse. Les feuilles sont acides; données en décoction, elle réussissent dans le scorbut et dans quelques dyssenteries. Ses fruits sont rafraîchissans, astringens et employés avec succès dans le traitement des maladies aiguës, sur-tout des fièvres rémittentes. On en fait un syrop qui tempère l'ardeur des fièvres.

Berberis (Gal.), ce mot, indien d'origine, signifie, dans cette langue, la coquille qui donne la perle du commerce.

IIe GENRE.

LEONTICE. L. Juss. Lam. (*Hexandrie-monogynie.* Voyez 3e vol.)

IIIe GENRE.

ÉPIMÈDE, *Epimedium*. L. J. Lam. (*Tétrandrie-monogynie.*)

Caract. générique. Calice formé de quatre folioles ouvertes et caduques, dont deux munies d'une petite bractée à leur base; quatre pétales ouverts, conformes au calice et opposés à ses folioles, munis chacun d'un pétale intérieur en forme de cornet et de couleur différente; quatre étamines; un style latéral; un stigmate; silicule oblongue, à une loge à deux valves, contenant plusieurs graines.

L'ÉPIMÈDE des Alpes (*epimedium Alpinum*, Lin.), vulgairement le *chapeau d'évêque*, est la seule espèce connue de ce genre; elle est herbacée,

vivace, et croît dans les lieux ombragés et montagneux de la France, de l'Italie, &c. Sa racine est fibreuse, noirâtre et d'une odeur forte. Ses tiges, entourées d'écailles à leur base, sont grêles, cylindriques, hautes d'environ un pied, trichotomes et feuillées à leur sommet. Les feuilles sont portées sur un pétiole commun, qui se divise en trois, et dont chaque ramification soutient trois folioles pétiolées. Ces folioles sont pendantes, en forme de cœur, pointues, ciliées sur les bords, lisses, veineuses, un peu glauques en dessous; elles ont souvent un côté plus court que l'autre, et à-peu-près un pouce de largeur. Les fleurs naissent vers le milieu de la tige disposées en panicules lâches, dont les divisions sont munies d'une bractée à leur base et garnies de poils. Les corolles sont petites et ont leurs pétales extérieurs rougeâtres; les pétales intérieurs sont de couleur jaune; les silicules sont grêles et pointues.

Cette plante est peu d'usage en médecine; elle passe pour humectante, rafraîchissante.

Epimedium (Diosc. Pl.), peut-être ainsi nommé, parce que la panicule des fleurs naît sur le milieu de la tige.

IVe ET Ve GENRES.

RINOREA. Aubl. Juss. (*Pentandrie-monogynie.*)

CONORIA. Juss. *CONOHORIA.* Aubl. (*Pentandrie-monog.* Voy. 3e vol.)

Genres ayant de l'affinité avec les P[illegible]berides.

VIe — VIIIe GENRES.

RIANA. Aubl. Juss. (*Pentandrie-monogynie.*)

CORYNOCARPUS. Forst. Juss (*Pentandrie-monogynie.*)

PORAQUEIBA. Aubl. J. *BARRERIA.* Wild. (*Pentand. monog.* V. 3e vol.)

IXe GENRE.

HAMAMELIS, *Hamamelis.* Linn. Juss. Lam. (*Tétrandrie-digynie.*)

Caractère générique. Calice à quatre découpures, muni extérieurement de deux écailles ; quatre pétales alongés en forme de languette, alternes avec les divisions du calice, et munis à leur base interne d'une petite écaille ; quatre étamines alternes avec les pétales ; anthères arrondies à deux loges, adnées à un filet court, s'ouvrant sur chaque côté en une valve en forme d'opercule et presque libre ; ovaire terminé par deux styles courts ; deux stigmates ; capsule coriace, à deux loges, à demi-entourée par la base persistante du calice, s'ouvrant au sommet en deux valves bifides, et renfermant deux graines marquées d'un ombilic à leur sommet, recouvertes d'un arille coriace qui s'ouvre avec élasticité en deux valves ; périsperme charnu ; embryon droit ; cotylédons planes ; radicule opposée à l'ombilic.

Obs. Les fleurs manquent quelque-

fois de pétales, et sont monoïques ou dioïques par avortement.

L'hamamélis de Virginie (*hamamelis Virginica*, Linn.) est seul de son genre, et croît naturellement dans la Virginie et la Louisiane. C'est un arbrisseau rameux et de médiocre grandeur; ses rameaux sont cylindriques, grisâtres ou roussâtres, alternes, les jeunes pousses, les bourgeons, les pétioles et les pédoncules sont chargés d'un duvet très-court et roussâtre. Ses feuilles ont environ deux pouces de largeur, sur une longueur de quatre pouces environ, et ressemblent presque à celles du noisetier; elles sont alternes, ovales, obtuses, quelquefois légèrement pointues, grossièrement et irrégulièrement crénelées, inégales, un peu rétrécies vers leur base, sans poils et portées sur des pétioles courts, garnis de stipules. Les fleurs sont ramassées par bouquets sur les jeunes rameaux et portées sur des pédoncules communs longs de trois à

quatre lignes ; elles sont jaunes, remarquables par leurs pétales longs et étroits, ordinairement réunis trois ensemble, sessiles et munis d'une collerette de trois folioles. Les graines sont solitaires, oblongues et luisantes.

Cet arbrisseau est cultivé en pleine terre au jardin du Muséum d'histoire naturelle. Il fleurit dans l'automne ; ses fruits mûrissent au printemps suivant. Il n'est pas délicat et se multiplie facilement de marcottes.

Hamamelis (Athen.), nom que les anciens donnoient au *mespilus amelanchier*, Lin. à cause de la saveur douce de ses fruits.

X^e^, XIe ET XIIe GENRES.

OTHERA. Thunb. Juss. (*Tétrandrie-monogynie.*)

CALISPERMUM. Lour. J. (*Pentand. monogynie.*)

RAPANEA. Aubl. Juss. (*Pentandrie-monogynie.* Voy. 3e vol.)

CINQUANTE-CINQUIÈME FAMILLE.

LES TILIACÉES, *Tiliaceæ*. Juss.

Caractère de famille. Calice formé de plusieurs folioles ou à plusieurs divisions ; pétales en nombre déterminé, distincts (nuls dans le *sloanea*), alternes avec les folioles ou les divisions du calice, et souvent en nombre égal ; étamines ordinairement en nombre indéterminé et distinctes, ou plus rarement peu nombreuses et réunies en un seul corps ; ovaire simple ; style souvent unique, rarement multiple ou nul ; stigmate simple ou divisé ; baie ou capsule, ordinairement à plusieurs loges, renfermant une ou plusieurs graines ; cloisons insérées sur le milieu des valves dans les fruits capsulaires ; périsperme charnu ; embryon quelquefois un peu courbé ; cotylédons planes ; radicule presque toujours inférieure.

Les plantes que renferme cette famille sont des arbres ou des arbrisseaux, rarement des herbes ; elles sont toutes exotiques, à l'exception de deux

espèces de *tilia*, qui sont originaires d'Europe; leurs feuilles sont alternes, simples et munies de stipules; les fleurs affectent différentes dispositions.

Les tiliacées vraies se distinguent facilement des berberidées par leurs étamines nombreuses, souvent distinctes, et par leur fruit à plusieurs loges.

I.

Etamines en nombre déterminé et réunies en un seul corps. (*Tiliacées douteuses.*)

Ier, IIe ET IIIe GENRES.

WALTHERIA. Linn. Juss. (*Monadelphie-pentandrie.*)

HERMANNIA. L. Juss. Lam. (*Monadelphie-pentandrie.*)

MAHERNIA. L. J. Lam. (*Pentand. pentagynie.* Voy. 3e vol.)

II.

Etamines distinctes, presque toujours en nombre indéterminé ; fruit à plusieurs loges. (*Tiliacées vraies.*)

IVe GENRE.

ANTICHORUS. L. Juss. Lam. (Voy. 3e vol. *Octandrie-monogynie.*)

Ve GENRE.

CORÈTE, *Corchorus.* L. J. Lam. (*Polyandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice de cinq folioles caduques ; cinq pétales ; étamines nombreuses ; filets capillaires ; anthères arrondies ; style nul ou fort court, un à trois stigmates ; capsule en forme de silique, ou rarement sphérique, à deux à cinq loges, à deux à cinq valves, contenant plusieurs graines anguleuses, disposées sur deux rangs dans chaque loge, et insérées au bord central des cloisons.

Ce genre renferme quinze espèces

qui croissent dans l'Arabie, au Japon, dans l'Inde ou dans l'Amérique méridionale. Ce sont des herbes ou des arbrisseaux à feuilles simples et alternes, ayant leur dentelure inférieure terminée chacune par un filament dans quelques espèces ; les fleurs sont petites, de couleur jaune, latérales, et disposées communément par petits faisceaux opposés aux feuilles.

La corète potagère (*corchorus olitorius*, Lin.) est une plante annuelle qui croît naturellement dans l'Asie, l'Afrique et l'Amérique ; elle est cultivée au jardin du Muséum d'histoire naturelle ; ses tiges sont cylindriques, lisses, un peu rameuses, et s'élèvent à un pied de hauteur ou un peu plus. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales-lancéolées, dentées, lisses, sans poils, et ont les deux dentelures inférieures terminées chacune par un filet long de cinq à six lignes, les stipules sont simples, sétacées et rouges à leur

base. Les fleurs sont jaunâtres, portées sur de très-courts pédoncules munis de trois écailles en alène. Les capsules sont fusiformes, sillonnées, droites, terminées en pointe, longues de deux pouces, à cinq loges et à cinq valves; les graines, disposées sur deux rangs et attachées à une cloison posée longitudinalement sur le milieu des valves, sont séparées chacune par une petite cloison transversale.

Les Egyptiens cultivent abondamment cette espèce dans leurs jardins, et ils en font un grand usage dans leurs alimens. Les Indiens la mettent aussi au nombre de leurs plantes potagères. On prétend qu'en général c'est un mets plus agréable que sain. On lui attribue quelques vertus médicinales, et on la dit émolliente, adoucissante et pectorale.

La corète capsulaire (*corchorus capsularis*, Lin.) est une plante herbacée, qui croît dans les Indes orienta-

les. Sa tige est droite, cylindrique, rameuse, et s'élève jusqu'à dix pieds; ses feuilles sont pétiolées, ovales, lancéolées, pointues, dentées, longues de quatre à six pouces, et ont à leur base deux filets sétacés qui naissent de leurs dentelures inférieures. Les folioles du calice sont concaves, courbées en dedans, ponctuées à l'extérieur, et plus courtes que la corolle. Les pétales sont échancrés. Les capsules sont courtes, arrondies, marquées de sillons, et divisées (selon *Gærtner*) en dix loges, dont cinq grandes fertiles et cinq plus petites stériles.

On cultive cette espèce à la Chine et au Bengale, comme plante potagère; ses feuilles frites dans de l'huile passent pour un mets délicat. On fait macérer ses tiges dans l'eau comme le chanvre, et on tire de leur écorce une filasse qui sert à faire des cordes et des filets pour la pêche.

Corchorus (Théoph. Pl.), nom que

les anciens ont donné à différentes plantes.

VIe — XVIIe GENRES.

HELIOCARPOS. L. J. Lam. (*Dodécandrie-digynie.*)

TRIUMFELTA. L. J. Lam. (*Dodécandrie-monogynie.*)

VALLEA. Mutt. R. Pav. J. (*Polyandrie-monogynie.*)

SPARMANNIA. L. J. (*Polyandrie-monogynie.*)

HONCKENYA. Wild. Juss. (*Octandrie-monogynie.*)

SLOANEA. Aubl. Juss. (*Polyandrie-monogynie.*)

APEIBA. Aubl. Juss. *SLOANEA.* Lin. *AUBLETIA.* Schreb. (*Polyandrie-monogynie.*)

MUNTINGIA. L. J. Lam. (*Polyand. monogynie.*)

FLACURTIA. Comm. Juss. (*Polyandrie-heptagynie.*)

ONCOBA. Forsk. Juss. (*Polyandrie-monogynie.*)

STEWARTIA. L. J. *Stuartia*. Ait. (*Polyandrie-monogynie.*)

TRICUSPIDARIA. Ruiz. Pav. Juss. (*Dodécandrie-monogynie.*)

XVIIIe GENRE.

GREWIA, Greuvier; *Grewia*. Lin. J. Lam. (*Gynandrie-polyandrie.*)

Caractère générique. Calice de cinq folioles, coriace, tomenteux en dehors, coloré intérieurement, caduc; cinq pétales conformes au calice, munis à leur base interne d'une petite écaille; étamines nombreuses; anthères arrondies; ovaire posé sur un pédicule court, épais, portant la corolle à sa base et les étamines à son sommet; un style; un stigmate partagé en quatre; drupe à quatre lobes, contenant quatre noyaux à deux loges et à deux graines.

On connoît dix espèces de ce genre qui sont originaires du Cap de Bonne-

Espérance, de l'Inde ou de l'Arabie. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux à feuilles simples et à fleurs axillaires ou terminales.

Le grewia d'occident (*grewia occidentalis*, Linn.) croît naturellement au Cap de Bonne-Espérance. C'est un arbrisseau rameux, s'élevant à huit à douze pieds, et ressemblant en quelque sorte à un orme, par son feuillage. Ses rameaux sont d'un blanc grisâtre; ses feuilles sont alternes, larges d'environ un pouce, presque ovales, crénelées sur les bords et portées sur des pétioles un peu velus; elles ont trois nervures principales, qui partent de leur base, et leur superficie paroît finement réticulée par des veines situées entre les nervures. Les fleurs, sur le même pédoncule naissent solitaires, ou quelquefois deux ou trois aux extrémités des rameaux, dans l'aisselle des feuilles, ou à l'opposé de ces mêmes feuilles. Les corolles sont purpurines et

ont leur calice velu en dehors. Les pétales et les folioles du calice sont étroits et linéaires.

On cultive cet arbrisseau dans quelques jardins, à cause de ses fleurs qui sont d'un aspect assez agréable. Il se multiplie facilement de marcottes, et l'hiver on le tient dans l'orangerie.

XIXe GENRE.

TILLEUL, *Tilia*. L. J. (*Polyand. monogynie.*)

Caractère générique. Calice caduc à cinq divisions ; cinq pétales ; étamines nombreuses ; anthères arrondies ; ovaire globuleux, velu ; un style ; un stigmate en tête, à cinq lobes ; capsule petite, ovale, coriace, relevée de cinq nervures, à cinq loges, à cinq valves et à cinq graines (quatre loges et quatre graines sujettes à avorter) ; lobes de l'embryon, sinués ou dentés.

Obs. Les pétales du *tilia Americana*, L. sont munis d'une écaille à leur base.

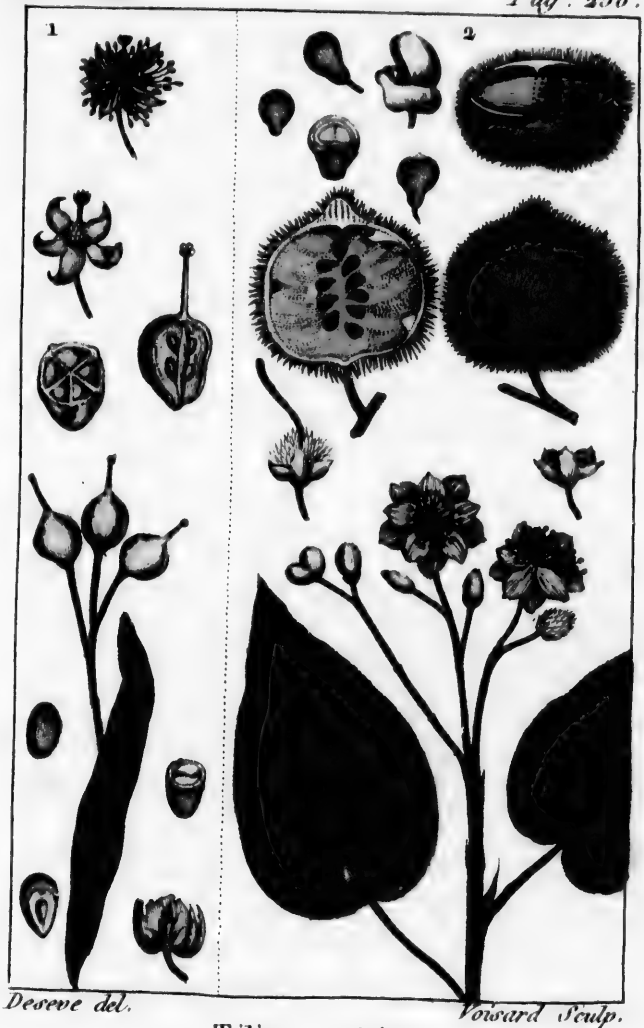

1. Tilia. 2. Bixa.

Les tilleuls sont des arbres originaires d'Europe ou de l'Amérique septentrionale. On en connoît quatre espèces ; leurs feuilles sont en cœur. Les pédoncules sont très-longs, solitaires, axillaires, et supportent trois ou plusieurs fleurs ; ils sont libres dans leur partie supérieure et adnés inférieurement à une portion de la nervure moyenne d'une bractée membraneuse et lancéolée.

Le tilleul d'Europe (*tilia Europœa*, Linn.) est un arbre élevé qui croît communément dans les forêts. Ses feuilles sont pétiolées, ovales, en cœur, terminées en pointe, dentées en leurs bords et d'un beau vert. Les fleurs sont d'un blanc sale et répandent une odeur douce et agréable.

On connoît plusieurs variétés de cet arbre ; la plus belle et la plus généralement cultivée est celle qu'on nomme *tilleul d'Hollande*. Il forme une belle tête et il est remarquable par la lar-

geur de ses feuilles velues en dessous, il est propre à orner les jardins, les terrasses, les bosquets, par son port élégant et par la beauté de son feuillage; son accroissement est rapide; en dix ou douze ans il fournit un ombrage épais.

Les tilleuls, lorsqu'ils sont plantés dans un sol fertile, parviennent quelquefois à une grosseur et à une hauteur considérables. Miller dit avoir mesuré un tilleul, dont le tronc avoit près de dix pieds de diamètre. Thomas Brown fait mention d'un arbre de cette espèce qu'on voyoit à Norfolk, qui avoit quarante-huit pieds de circonférence et quatre-vingt-dix pieds de hauteur.

Le bois du tilleul est blanc, tendre et léger; les menuisiers l'emploient fréquemment pour différens ouvrages. Les sculpteurs, les graveurs en bois et les tourneurs le recherchent, parce qu'il est peu susceptible d'être attaqué par les vers. Son écorce, après qu'on l'a fait rouïr dans l'eau, se détache par

couches ou lames minces, et sert à faire des cordes. Les paysans en Lithuanie en font les liens de leurs traîneaux, les traits de voitures et des souliers, en tressant l'écorce de jeunes branches. On tire du tronc par incision, une lymphe qu'on fait fermenter et qui donne une liqueur vineuse assez agréable. Les feuilles passent pour apéritives ; les fleurs sont céphaliques, antispasmodiques, et bonnes dans les affections hystériques et hypocondriaques. Les fruits sont astringens.

On cultive encore dans quelques jardins une très-belle espèce de ce genre, le tilleul argenté (*tilia alba*, Ait. Wild.) ; elle a été observée depuis peu, par MM. Walsteim et Kitaibel, dans les forêts de la Hongrie, et passe pour être originaire de l'Amérique septentrionale. Ses feuilles sont larges, vertes et lisses en dessus, cotonneuses et d'un blanc de neige en dessous.

III.

Etamines distinctes en nombre indéterminé ; fruit à une seule loge. Genres ayant de l'affinité avec les tiliacées.

XXe GENRE.

ROCOU, *Bixa*. L. J. (*Polyandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice grand, coloré, à cinq divisions arrondies (pétales extérieurs, Linn.), muni en dehors, à sa base, de cinq glandes ou de cinq tubercules ; cinq pétales alternes avec les divisions du calice ; étamines très-nombreuses ; filets longs ; anthères arrondies ; ovaire velu ; un style ; stigmate partagé en deux; capsule en forme de cœur, pointue, hérissée de petites soies roides, à une loge, à deux valves, et contenant plusieurs graines ; valves tapissées intérieurement d'une membrane, sur le milieu de laquelle est adné longitudinalement un placenta linéaire, peu saillant ; graines en forme de poire, munies d'un tubercule à leur sommet, creusées d'un

sillon sur leur surface extérieure, et recouvertes d'une pulpe rougeâtre ; périsperme charnu ; cotylédons foliacés, courbés en différens sens ; radicule inférieure.

Ce genre diffère sur-tout des tiliacées, par son fruit à une loge, et il se rapproche par ce caractère de l'*hélianthème.*

Le rocou officinal (*bixa orellana*, Lin.), c'est un arbrisseau, seul de son genre, qui croît naturellement dans les parties chaudes de l'Amérique. Sa tige est droite, revêtue d'une écorce d'un gris brun, et s'élève à la hauteur de dix à douze pieds ; elle pousse à son sommet plusieurs branches, disposées en tête régulière. Ses feuilles alternes, sont pétiolées en cœur, terminées en pointe, lisses, fermes, sans poils, d'un vert gai en dessus, plus pâle en dessous et marquées de plusieurs nervures roussâtres ; elles ont quatre à cinq pouces de longueur, sur deux ou trois de largeur. Les pétioles sont cylindriques

et longs d'environ deux pouces. Les fleurs sont disposées en panicule à l'extrémité des rameaux, sont portées sur des pédoncules couverts d'un duvet roussâtre. Les corolles sont larges, de couleur de chair et d'un aspect très-agréable. Les capsules sont brunes; la pulpe qui recouvre les graines est visqueuse, adhère aux doigts, et répand une odeur forte.

L'écorce de cet arbre sert à faire des cordes; les nègres de Saint-Domingue et quelques colons mêlent ses graines dans leurs ragoûts. Les Caraïbes se rougissent le corps avec la pulpe de ses fruits, et en teignent leurs hamacs; on la regarde comme rafraîchissante, astringente, anti-dyssentérique. Cette substance macérée et cuite dans l'eau, forme une pâte, connue dans le commerce sous le nom de *rocou* ou *roucou*, et dont on fait un grand usage pour la peinture et pour teindre les étoffes.

Bixa, nom Américain.

XXIe ET XXIIe GENRES.

LAETIA. Linn. Juss. (*Polyandrie-monogynie.*)

BANARA. Aubl. Juss. (*Dodécandrie-monogynie.* Voy. 3e vol.)

CINQUANTE-SIXIÈME FAMILLE.

LES CISTOÏDES, *Cistoideæ*. Vent. *Cisti*. Juss.

Caractère de famille. Calice à cinq divisions ; cinq pétales ; étamines nombreuses ; ovaire simple ; style unique ; stigmate simple; capsule contenant plusieurs graines, à une loge et à trois valves, ou à plusieurs loges et à plusieurs valves ; valves portant les graines le long de leur partie moyenne ; placenta en forme de cloison et distinguant les loges, ou linéaire et peu saillant ; graines nombreuses, petites ; périsperme charnu ; embryon roulé en spirale, ou radicule simplement courbée sur les lobes.

La famille des cistoïdes renferme des arbrisseaux, des arbustes et des herbes qui croissent en général dans le Levant et dans les parties méridionales de l'Europe. Ses feuilles sont simples, presque toujours opposées, munies ou dépourvues de stipules. Ses fleurs sont

RELLE

FAMILLE.

OIDEÆ. Vent.

.

ce à cinq divi-
nines nombreu-
unique ; stig-
enant plusieurs
rois valves, ou
usieurs valves ;
le long de leur
a en forme de
s loges, ou li-
nines nombreu-
charnu ; em-
radicule sim-
bes.

les renferme
oustes et des
énéral dans le
méridionales
ont simples,
s, munies ou
es fleurs sont

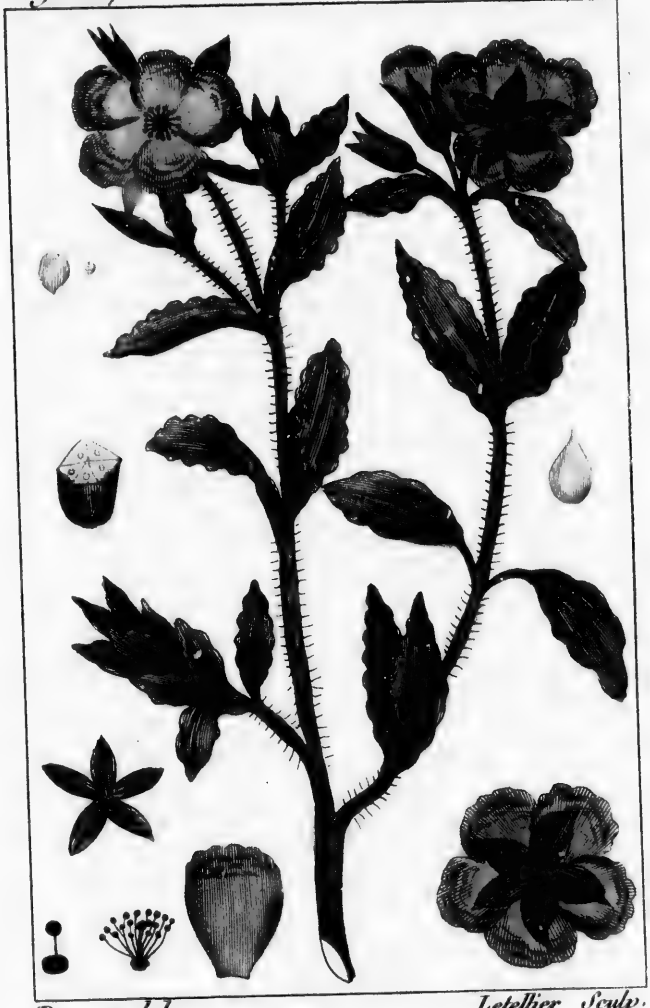

Deseve del. *Letellier Sculp.*

Cistus.

disposées en grappes terminales, ou en forme d'ombelle ou de corymbe. Leurs corolles se détachent promptement, et tombent souvent le jour même où elles se sont épanouies.

Les cistoïdes diffèrent des tiliacées, par leurs feuilles ordinairement opposées, le plus souvent dépourvues de stipules, et par leur embryon courbé ou roulé en spirale.

Ier GENRE.

CISTE, *Cistus*. Linn. Juss. Lam.

(*Polyandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice persistant, à cinq divisions presqu'égales; capsule souvent à cinq loges, quelquefois à dix; valves en nombre égal à celui des loges, portant les cloisons sur leur milieu; graines attachées à la base du bord central des cloisons; embryon roulé en spirale.

On connoît vingt-deux espèces de ce genre; ce sont des arbrisseaux ou

sous-arbrisseaux à feuilles opposées, dépourvues de stipules. Les fleurs sont blanches ou purpurines, grandes, d'un aspect agréable et disposées en ombelles terminales.

Le ciste de Crète (*cistus creticus*, Lin.) croît naturellement dans les îles de l'Archipel, spécialement dans l'île de Crète et en Syrie; d'une racine dure, ligneuse, blanche en dedans, rougeâtre en dehors, sortent plusieurs tiges en partie couchées, grosses quelquefois comme le pouce, brunes ou grisâtres, gercées et subdivisées en un grand nombre de rameaux d'un rouge brun, dont les jeunes jets sont velus, d'un vert blanchâtre, et feuillés. Les feuilles sont ovales en forme de spatule, très-ondées sur le bord, hérissées de poils courts, ridées en dessus, veineuses et chagrinées en dessous et d'un vert foncé; elles ont environ un pouce de longueur sur huit ou neuf lignes de large; leur pétiole est très-velu et long de trois à

quatre lignes. Les fleurs naissent au sommet des rameaux et sont légèrement pédonculées, elles ont une corolle purpurine, dont les pétales sont arrondis, rétrécis vers leur base, avec un onglet jaune, larges et longs d'environ un pouce. Les capsules sont ovoïdes, couvertes d'un duvet fin, et partagées en cinq loges remplies de graines rousses et anguleuses.

C'est le ciste de Crète qui fournit cette substance résineuse, gluante, d'un roux noirâtre et d'une odeur assez agréable, qu'on nomme *ladanum* ou *labdanum*. Pour en faire la récolte, les Grecs se servent d'instrumens appelés *ergastini*, ayant la forme de râteaux et garnis au lieu de dents d'un grand nombre de lanières de cuir. Dans les plus grandes chaleurs et les temps calmes ils les passent et repassent sur les touffes ou buissons de cet arbrisseau, afin que la substance résineuse et gluante qui est alors sur ses feuilles, s'attache à ces

lanières, qu'on râcle ensuite avec des couteaux.

Du temps de Dioscorides on n'amassoit pas ce *ladanum* seulement avec l'instrument dont nous venons de parler, on recueilloit encore avec soin celui qui s'étoit attaché à la barbe et aux cuisses des chèvres, lorsqu'elles broutoient ce ciste. Au reste cette espèce n'est pas la seule qui produit du ladanum; on en retire encore des *cistus ladaniferus*, Lin. *C. Cyprius*, *C. ledon* Lam. &c.

Le ladanum appliqué extérieurement, amollit, atténue et résout; intérieurement il est astringent, il fortifie et appaise les douleurs. Sa teinture, extraite par l'esprit-de-vin, peut se donner à vingt à trente gouttes, comme céphalique, fortifiante, stomachique. Cette substance résineuse entre dans la composition des emplâtres, des pastilles; les parfumeurs en retirent une huile odorante.

RELLE
suite avec des

rides on n'a-
eulement avec
venons de par-
avec soin ce-
barbe et aux
qu'elles brou-
cette espèce
duit du lada-
des *cistus la-*
ius, *C. ledon*

extérieure-
résout ; in-
ent, il forti-
Sa teinture,
n, peut se
uttes, com-
, stomachi-
neuse entre
plâtres, des
en retirent

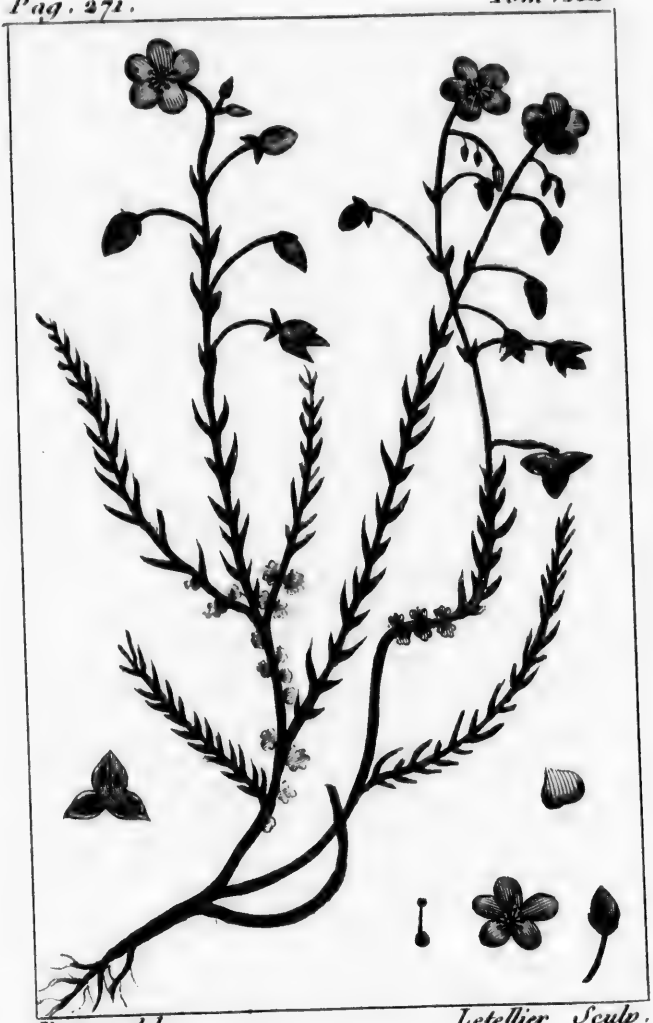

Deseve del. Letellier Sculp.

Helianthemum.

IIe GENRE.

HÉLIANTHÊME, *Helianthemum*. J. *Cistus*. Linn. Lam. (*Polyand. monogynie.*)

Caractère générique. Calice persistant, à cinq divisions, dont deux ordinairement extérieures et plus petites (quelquefois à trois divisions égales); capsule à une loge, à trois valves; valves tapissées intérieurement d'une membrane très-mince; graines attachées par de petits cordons ombilicaux, à une nervure adnée longitudinalement sur le milieu de la membrane; embryon courbé.

On connoît cinquante-sept espèces de ce genre, dont le plus grand nombre croît en Espagne ou en Afrique. Ce sont des herbes ou sous-arbrisseaux à feuilles opposées ou plus rarement alternes, munies ou dépourvues de stipules. Les fleurs ordinairement disposées en grappes terminales, rarement en ombelles,

sont le plus souvent de couleur jaune, quelquefois de couleur purpurine ou blanchâtre.

Obs. On remarque un mouvement spontané dans les étamines de plusieurs hélianthêmes.

L'*Hélianthême* commun (*helianthemum vulgare*, N. *Cistus helianthemum*, Lin.), vulgairement *la fleur du soleil*, *l'hysope des Garigues.*

B. *Helianthemum vulgare, grandiflorum. Cistus grandiflorus.* Lam. Fl. Fr.

C. *Helianthemum vulgare, album. Cistus helianthemum, flore albo.* Ait. Kew.

D. *Hilianthemum vulgare, roseum. Cistus roseus.* Jacq. Lam.

Cette espèce est la plus commune de ce genre; elle croît abondamment en Europe dans les lieux secs, sur les collines et sur le bord des bois. Ses tiges sont longues de neuf à douze pouces, grêles, légèrement velues, rameuses,

diffuses et couchées sur la terre Les feuilles sont opposées, à pétioles courts, oblongues, à bords un peu repliés en-dessous, vertes en-dessus avec des poils rares, blanchâtres et un peu cotonneuses en dessous, ou quelquefois vertes des deux côtés et dépourvues de poils. Les stipules sont étroites, pointues, et manquent souvent dans le *cistus roseus*, Jacq. Les fleurs sont disposées en grappes, lâche, terminale, penchée avant la floraison; elles sont d'un jaune plus ou moins foncé; blanches ou roses dans les variétés C. et D., grandes et d'un beau jaune dans la var. B.

Helianthemum, de deux mots grecs qui signifient *fleur du soleil.*

I.

Genres ayant de l'affinité avec les Cistoïdes par leur fruit à trois valves, mais dont les étamines sont en nombre déterminé.

IIIe GENRE.

VIOLETTE, *Viola*. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie*. L. W.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions aiguës ; prolongées au-delà de leur base ; cinq pétales inégaux ; le supérieur plus grand, éperonné à sa base ; cinq étamines ; filets distincts, deux appendiculés à leur base, et pénétrant dans l'éperon du pétale supérieur ; anthères réunies en tube, membraneuses à leur sommet ; un style saillant, engaîné par le tube, formé par la réunion des étamines ; stigmate aigu ou en forme de petit godet ; capsule à trois angles, à une loge, à trois valves ; graines nombreuses attachées sur le milieu des valves, par de petits cordons ombilicaux ; périsperme charnu ; embryon droit ; lobes orbiculaires ; radicule inférieure.

Ce genre renferme trente-neuf es-

pèces : dix-sept sont originaires de l'Europe ; dix croissent dans l'Amérique septentrionale ; six dans l'Amérique méridionale ; les autres se trouvent dans l'Inde ou au Cap de Bonne-Espérance. Ce sont des plantes herbacées, rarement des sous-arbrisseaux, à feuilles alternes, munies de stipules ; les pédoncules sont axillaires et ne portent qu'une fleur qui souvent est renversée.

La violette odorante (*viola odorata*, Linn) est commune en Europe, dans les bois, les lieux couverts et les jardins où elle forme des touffes couvertes, au printemps, d'un grand nombre de fleurs d'un aspect agréable, d'une odeur douce, et qui répandent au loin un parfum délicieux. Sa racine est fibreuse, vivace et pousse plusieurs rejets traçans. De son collet, naissent plusieurs feuilles en forme de cœur, arrondies, dentées en leurs bords, portées sur de longs pétioles garnis à leur base de stipules lancéolées et membra-

neuses. Les fleurs viennent sur des hampes cylindriques, foibles, munies de deux bractées opposées; ces fleurs sont d'un violet pourpré, quelquefois de couleur blanche et sujettes à doubler.

Les racines de cette espèce, ainsi que ses graines, sont diurétiques et purgatives. Ses feuilles sont émollientes. Les fleurs sont anodines, rafraîchissantes, béchiques; leur suc exprimé purge comme la manne. On en retire un syrop qui convient dans les maladies de poitrine. A Hyères et à Marseille, on fait, pour l'usage des tables, des gâteaux de fleurs de violette. Les confiseurs et les pharmaciens en font une conserve qui a les mêmes propriétés que le syrop.

La violette ipécacuanha (*viola ipecacuanha*, L.), vulgairement l'*ipecacuanha*, croît au Pérou et dans le Brésil. Sa racine est rameuse, fibreuse. Ses tiges sont ligneuses, droites, cylindriques, rameuses, et s'élèvent jusqu'à deux pieds. Ses feuilles sont alternes,

ovales, hérissées de poils sur leurs bords et à leur surface inférieures, dentées en scie, et portées sur de courts pétioles; elles sont accompagnées de deux stipules membraneuses et lancéolées. Les fleurs naissent solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures; leurs pédoncules sont réfléchis et garnis vers leur milieu de deux bractées très-courtes. Les corolles sont de couleur blanche et répandent une odeur très-agréable; les quatre pétales supérieurs sont étroits et inégaux, l'inférieur est très-large, et comme tronqué. Les capsules sont ovales, pointues, blanchâtres dans la maturité. Les graines sont petites et arrondies.

L'*ipecacuanha* a été découvert vers le milieu du dix-septième siècle. Sa racine, la seule partie qu'on emploie en médecine, avoit été apportée en Europe par *Margrave* et *Pison;* mais on en fit peu d'usage jusqu'en 1686, qu'un marchand étranger nommé *Garnier,* en

apporta de nouveau. Comme il en vantoit extraordinairement les vertus, *Adrien Helvétius*, médecin de Reims, l'essaya et en obtint les plus heureux succès. C'est de lui que Louis XIV l'acheta pour en rendre l'usage public.

On distingue deux sortes de racines d'ipécacuanha, par rapport aux pays d'où on la tire : l'une vient du Pérou, est de couleur grise, et porte dans les boutiques, le nom d'*ipecacuanha gris ;* l'autre, que l'on tire du Brésil, est brune, et se nomme *ipecacuanha brun.*

La racine de l'ipécacuanha gris est épaisse de deux ou trois lignes, tortueuse, entourée de rugosités annullaires, transversales et rapprochées, d'un brun clair ou cendré. Elle est dure, cassante, résineuse, ayant dans son milieu un petit filet qui tient lieu de moelle, d'un goût âcre, amer, et d'une odeur foible. Les Espagnols l'apportent tous les ans du Pérou à Cadix.

La racine de l'ipécacuanha brun est

tortueuse, plus chargée de rugosités que la précédente, plus menue cependant, de la grosseur d'une ligne, brune ou noirâtre en dehors, blanche en dedans, légèrement amère; on l'apporte du Brésil à Lisbonne.

L'ipécacuanha du Péron et celui du Brésil sont purgatifs; on les emploie avec succès dans les dyssenteries, les flux de ventre invétérés. On en fait usage dans presque tous les cas où l'émétique est indiqué. On préfère l'ipécacuanha gris ou du Pérou, à celui du Brésil, parce qu'il purge plus doucement, et qu'il n'excite pas, comme ce dernier, des vomissemens violens.

La violette pensée (*viola tricolor*, L.), vulgairement *la Pensée*, *l'herbe de la Trinité*, croît en Europe, dans les champs et les jardins. Ses tiges sont anguleuses, rameuses, diffuses et longues de cinq à huit pouces, et plus ou moins droites. Les feuilles sont ovales, dentées, pétiolées et garnies de stipules pin-

natifides à leur base. Les fleurs sont axillaires et portées sur des pédoncules plus longs que les feuilles. Les corolles sont plus ou moins grandes, comme veloutées, et agréablement mélangées de bleu, de jaune et de blanc.

Cette plante est détersive, vulnéraire, sudorifique.

Viola (Dioscor.). Ce mot dérive du grec ION, qui signifie *violette*. Les Latins ont ajouté un V, selon leur coutume, pour remplacer l'esprit doux. Quant au nom grec lui-même, il vient de la nymphe Io. Les poètes ont supposé qu'après sa métamorphose, la violette parut pour lui servir de pâture.

IVe, V^e ET VIe GENRES.

PIRIQUETA. Aubl. Juss. (*Pentand. pentagynie.*)

PIPAREA. Aubl. Juss.

TACHIBOTA. Aubl. Juss. (*Pentand. trigynie.* Voy. 3e vol.)

CINQUANTE-SEPTIÈME FAMILLE.

LES RUTACÉES, *Rutaceæ*. Juss.

Caractère de famille. Calice d'une seule pièce, souvent à cinq divisions ; pétales ordinairement au nombre de cinq, alternes avec les divisions du calice ; étamines insérées sous l'ovaire, toujours en nombre déterminé, le plus souvent au nombre de dix, dont cinq opposées aux pétales, et cinq aux divisions du calice ; ovaire simple ; un style ; un stigmate simple ou rarement divisé. Fruit à plusieurs loges ou à plusieurs capsules : loges ou capsules souvent au nombre de cinq, et contenant une ou plusieurs graines insérées à leur angle interne ; embryon plane dans un périsperme charnu.

Les plantes de cette famille sont presque toutes exotiques. On leur a donné le nom de rutacées à cause des rapports qu'elles ont avec la rue. Les unes sont des herbes, les autres des sous-arbrisseaux ou des arbres. Leurs feuilles sont

simples ou composées, garnies ou dépourvues de stipules, et ordinairement opposées. Les fleurs naissent dans l'aisselle des feuilles ou au sommet de la tige et des rameaux.

Les rutacées se distinguent des cistes par leur nombre déterminé d'étamines. Elles se rapprochent des caryophyllées, par le calice d'une seule pièce, les pétales alternes avec les divisions du calice, et les étamines en nombre déterminé.

I.

Feuilles garnies de stipules et souvent opposées.

Ier ET IIe GENRES.

TRIBULUS. Tourn. L. Juss. Lam.
FAGONIA. Tourn. L. Juss. Lam.
(Voy. 3e vol. *Décandrie-monogynie.*)

IIIe GENRE.

ZYGOPHYLLE, Fabagelle ; *Zygophyllum*. L. J. Lam. (*Décandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions ; cinq pétales rétrécis en onglet ; dix étamines ; une écaille à la base interne de chaque filet ; un stigmate ; une capsule à cinq angles, à cinq loges, à cinq valves ; cloisons attachées longitudinalement dans le milieu des valves ; plusieurs graines dans chaque loge.

Ce genre comprend douze à treize espèces. La plupart croissent au Cap de Bonne-Espérance ; les autres dans la Syrie, l'Arabie, l'Egypte et l'Amérique. Ce sont des arbustes ou des herbes dont les feuilles sont conjuguées et quelquefois simples, et dont les fleurs sont solitaires, dans les aisselles des feuilles. Jussieu rapporte au genre suivant le *zygophyllum arboreum*, Linn.

La fabagelle commune, vulgairement le fabago (*zygophyllum fabago*, Linn.). Cette plante est originaire de la Syrie, de la Sibérie, de la Mauritanie. On la cultive dans les jardins à cause de l'aspect agréable qu'elle présente lorsqu'elle est en fleur ; elle forme une touffe lâche, haute d'un à trois pieds, et garnie vers son sommet, pendant l'été, de fleurs à demi-ouvertes et d'une couleur rouge orangée. La racine est vivace et la tige herbacée, cylindrique, rameuse, étalée et divisée par bifurcations articulées. Les feuilles sont un peu charnues comme celles du pourpier, opposées deux à deux aux articulations, et composées de deux folioles géminées, ovales, entières, traversées d'un nervure longitudinale et à-peu-près longues d'un pouce. Le pétiole est accompagné à la base de deux petites stipules latérales et se prolonge en petit filet entre les deux folioles. Les fleurs naissent vers le som-

met des tiges, et sont solitaires aux aisselles des feuilles, sur des pédoncules plus courts que les pétioles. Les capsules sont longues d'un pouce, prismatiques, terminées par le style et penchées vers la terre.

Toute la plante a une saveur amère; on la regarde comme vermifuge.

Zygophyllum, joug, feuille, à cause des feuilles conjuguées.

IVe GENRE.

GAYAC, *Guayacum.* Pl. L. J. Lam.

(*Décandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions inégales; cinq pétales; dix étamines; filets sans écailles; un stigmate; capsule courte, anguleuse, à deux, à cinq loges, contenant chacune une graine osseuse.

Ce genre ne comprend que trois espèces. Elles croissent en Amérique. Ce

sont des arbres dont le bois est dur, compacte, dont les feuilles sont ailées sans impaire, et dont les fleurs sont solitaires sur des pédoncules qui naissent plusieurs ensemble aux aisselles des feuilles, vers l'extrémité des rameaux. Le zygophyllum arboreum que Jussieu rapporte à ce genre, en diffère par ses pédoncules multiflores, et les filets des étamines munis d'écailles.

Le gayac officinal (*guyacum officinale*, L.). C'est un assez grand arbre qui croît naturellement dans les Antilles, et en général dans la partie de l'Amérique qui est située sous la zône torride. Il porte le nom de *gaillard-franc* à Saint-Domingue. Le tronc de cet arbre est un peu tortueux. Ses branche ont beaucoup de nœuds, ainsi que les petits rameaux qui en partent par paires. Ses feuilles opposées aux nœuds des rameaux, sont composées de quatre à six folioles oblongues et opposées, obtuses, entières, longues d'un à deux

pouces, un peu épaisses, luisantes et traversées de fines nervures saillantes. Les fleurs sont bleues et disposées en faisceaux aux sommités des rameaux; les pédoncules sont longs d'un pouce et un peu velus ainsi que le calice; tout le reste de la plante est dépourvu de poils. Les capsules sont un peu en cœur et de la grandeur de l'ongle. Elles sont à deux loges, et n'ont ordinairement qu'une graine.

Le gayac ne croît qu'avec une extrême lenteur. Son bois est très-dur, compacte, pesant, résineux, d'un brun jaunâtre et d'un goût amer un peu âcre et aromatique; il a un peu d'aubier. Il découle naturellement ou par incision de cet arbre dans son pays natal, une résine nommée improprement *gomme de gayac*. Cette résine est luisante, transparente, brune en dehors, blanchâtre en dedans, tantôt roussâtre, tantôt verdâtre, d'un goût âcre, d'une odeur agréable quand on la brûle. On

se sert en médecine du bois, de l'écorce et de la résine de cet arbre. Le bois est très-sudorifique. Il a été connu en Europe à-peu-près dans le même temps que la maladie vénérienne, par les secours qu'on en tira contre cette maladie, avant qu'on eût trouvé le secret de la traiter plus efficacement par le mercure; il est même certaines circonstances où l'usage des tisannes sudorifiques, dont le bois de gayac fait la base, fait disparoître des affections vénériennes qui ont résisté au mercure. Ce bois est en outre très-efficace dans la plupart des maladies de la peau.

Le bois de gayac est employé dans les îles à construire tous les instrumens qui exigent une grande dureté. Il est surtout recherché pour les poulies dont on se sert sur les vaisseaux. On en fait de très-beaux meubles à Saint-Domingue.

Guyacum, nom américain.

II.

Feuilles alternes nues.

Ve GENRE.

RUE, *Ruta*. Tourn. L. Juss. Lam.
(*Décandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice petit, persistant, à quatre ou cinq divisions; cinq pétales concaves, prolongés inférieurement en onglet; dix étamines, dont les filets sont élargis à la base; un stigmate; capsule à cinq loges monospermes, à cinq lobes, et s'ouvrant entre les lobes; graines arrondies en rein, et réunies plusieurs ensemble dans chaque loge.

On connoît sept espèces de rues; quatre croissent en Europe; les autres dans les Canaries, la Syrie, l'Arabie. Deux sont herbacées et vivaces; les autres sont des sous-arbrisseaux. Ces plantes répandent une odeur très-pénétrante; leurs feuilles sont simples, mais plus souvent une ou deux fois ailées. Les

fleurs sont terminales, en corymbe ou en cyme.

La rue des jardins (*ruta graveolens*, L.). On la trouve dans les lieux stériles, en France et dans d'autres contrées du midi de l'Europe. Elle est cultivée dans les jardins, à cause de ses propriétés médicinales. Sa tige est haute d'un à trois pieds, dure, rameuse, ponctuée et persistante comme celle d'un arbrisseau. Les feuilles sont deux fois ailées ou décomposées et d'un vert bleuâtre. Les folioles sont petites, un peu charnues, ponctuées, ovales, obtuses (taillées en coin, dans la variété cultivée). Les fleurs sont jaunes et disposées en corymbe au sommet de la plante. Quelques fleurs n'ont que quatre pétales, huit étamines et quatre loges à l'ovaire. Les étamines sont placées deux à deux dans la concavité des pétoles; au moment de la fécondation, elles se redressent d'elles-mêmes et approchent leurs anthères du stigmate.

Cette plante est âcre, amère et répand une odeur très-pénétrante et assez désagréable. Cependant les Allemands, les Anglais et les Hollandais font entrer la rue dans plusieurs ragoûts. Elle servoit encore d'assaisonnement chez les Romains. Cette plante est un puissant emménagogue ; l'infusion de ses sommités ou le suc sont antivenimeux et utilement employés dans les maladies contagieuses, dans le déclin des fièvres malignes, dans le scorbut, &c. On fait entrer les feuilles dans le vinaigre des quatre voleurs. On peut étendre l'usage de la rue à toutes les maladies dans lesquelles il faut rétablir la sueur, ranimer les forces et enlever les engorgemens.

Ruta (Pl.), d'un mot grec qui signifie *je défends* ou *je conserve ;* ainsi nommé, à cause du grand usage que les anciens faisoient de la rue, pour conserver ou rétablir la santé.

VIe GENRE.

PÉGANE, *Peganum*. L. Juss. Lam. (*Dodécandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice persistant et à cinq divisions longues, étroites et quelquefois dentées; cinq pétales; quinze étamines à filets dilatés à la base; stigmate triangulaire; capsule un peu pédiculée, presque ronde, contenant plusieurs graines, divisée en trois loges, et s'ouvrant par le sommet en trois valves.

Ce genre comprend quatre espèces; une seule croît en Europe; les autres croissent en Egypte, en Sibérie et près de la mer Caspienne. Une espèce est ligneuse; les autres sont herbacées et vivaces. Leurs feuilles sont simples ou découpées profondément. Les fleurs sont solitaires à côté des feuilles et non leur aisselle.

Le pégane harmale (*peganum harmola*, Linn.), vulgairement la rue

sauvage. Cette plante croît spontanément en Espagne, en Italie, en Egypte. Sa tige est rameuse, striée, haute d'un pied et davantage, garnie de feuilles alternes et de fleurs opposées aux feuilles. Les feuilles sont sessiles, un peu charnues et divisées en plusieurs parties linéaires. Les fleurs sont blanchâtres, assez grandes, pédonculées et solitaires.

Lorsque cette plante est cueillie dans son lieu natal, elle a les mêmes propriétés que la rue des jardins. Elle en conserve peu dans nos climats.

Peganum est le nom que les Grecs donnoient à la rue.

ELLE

roît sponta-
Italie, en
use, striée,
tage, garnie
urs opposées
ont sessiles,
en plusieurs
s sont blan-
donculées et

cueillie dans
mêmes pro-
ins. Elle en
nats.
ue les Grecs

Deseve del. V.e Tardieu Sculp.

Dictamnus.

Tom. XII.

Lieu Sculp.

VIIe GENRE.

DICTAMNE, Fraxinelle; *Dictamnus*. Linn. Juss. Lam. (*Décandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice petit, tombant et à cinq divisions; corolle comme papilionacée; cinq pétales lancéolés, inégaux, ouverts et portés sur un onglet; dix étamines à filets inégaux, courbés en arc de bas en haut, et garnis de points glanduleux; ovaire un peu pédiculé; style courbé comme les étamines; un stigmate; cinq capsules réunies par leur bord interne, ouvertes et aiguës au sommet; graines luisantes, revêtues d'un arille et réunies plusieurs ensemble dans chaque loge.

Le dictamne blanc ou la fraxinelle (*dictamnus albus*, Lin.), est la seule espèce du genre. Cette belle plante croît spontanément dans les bois et dans les pâturages montagneux du midi de la France, de l'Italie, de l'Allemagne. On

la cultive dans les jardins. Elle est haute d'un pied et demi. Ses tiges sont verticales, rameuses, garnies de feuilles, alternes et surmontées d'une belle grappe de grandes fleurs d'un blanc pourpre. Toute la plante est parsemée de point glanduleux. Les feuilles sont ailées avec impaire, et ressemblent à celles du frêne; les folioles sont longues d'un pouce et demi à deux pouces, ovales, un peu dentées, luisantes. Les calices et les pédoncules sont pourpres et visqueux.

La fraxinelle répand une odeur très-forte, approchant un peu de celle du citron, et contient beaucoup d'huile essentielle. Cette huile, volatilisée dans les beaux jours d'été, forme autour de la plante une atmosphère qui prend feu comme de l'esprit-de-vin, lorsque, pendant le soir, on en approche une flamme. L'eau distillée de la fraxinelle est un cosmétique très-doux et fort agréable. La racine est vermifuge et emménagogue.

Dictamnus, formé de *dicta*, montagne de Crête. Théophraste et Dioscoride donnoient ce nom à l'origan.

III.

Genres qui ont de l'affinité avec les Rutacées.

VIIIe GENRE.

MÉLIANTHE, *Melianthus*. T. L. Juss. Lam. (*Tétrandrie-monog.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice grand, coloré, persistant et à cinq divisions inégales, l'inférieure écartée, plus petite que les autres, prolongée à la base en forme de sac ou d'éperon, et renfermant dans sa cavité une glande contenant une liqueur mielleuse et presque recouverte d'une membrane propre. Cinq pétales en forme de languettes : quatre courbés en dessous paroissent former la lèvre inférieure du calice, sont insérés sur la glande nectarifère, étalés parallèlement, soudés les uns aux autres par les

bords, et libres à la base et au sommet : le cinquième est ordinairement placé entre deux divisions supérieures du calice. Quatre étamines insérées autour de l'ovaire : deux sont supérieures et leurs filets sont distincts : deux sont inférieures, plus courtes, placées entre l'ovaire et la glande, et leurs filets sont soudés ensemble ; anthères inclinées sur les filets. Ovaire à quatre angles; un style en alène; un stigmate un peu fendu en quatre. Capsule vésiculeuse à quatre loges, paroissant formée par la réunion de quatre capsules, divisée en quatre lobes comprimés, soudés à la base, distincts au sommet, et s'ouvrant par leur angle interne; loges contenant chacune une graine arrondie, luisante et insérée au centre de la capsule; embryon entouré d'un périsperme charnu ; cotylédons courts ; radicule longue.

Les mélianthes croissent au Cap de Bonne-Espérance ; on en connoît trois espèces. Ce sont des arbrisseaux à feuilles alternes, ailées avec impaire, dont le pétiole est ailé et fait corps à la base interne avec deux stipules distinctes

ou réunies en une seule. Les fleurs sont disposées en épis axillaires ou terminaux et munies chacune d'une bractée.

Le mélianthe pyramidal (*melianthus major*, L.), vulgairement fleur miellée, pimprenelle d'Afrique. Ce bel arbrisseau vit dans les lieux humides et marécageux du Cap de Bonne-Espérance. On le possède en Europe depuis 1672. Sa hauteur est de six à huit pieds; ses racines tracent profondément dans la terre et poussent plusieurs tiges d'un pouce et demi de diamètre, cylindriques, rameuses et feuillées aux extrémités qui se terminent par une grappe pyramidale de fleurs assez grandes, d'un rouge obscur ou noirâtre. Les feuilles sont d'une couleur glauque, grandes, rapprochées et composées de cinq à sept folioles ou davantage, longues d'environ deux ou trois pouces, oblongues, dentées, opposées, sessiles, prolongées par leur base, sur le pétiole en ailes également dentées à leur bord.

Les deux stipules qui font corps avec la base interne du pétiole sont réunies en une seule et grande stipule, ovale-alongée, membraneuse, de la couleur des feuilles et longue d'environ deux pouces. Chaque pédoncule est muni d'une bractée rouge.

La glande nectarifère des fleurs distille une liqueur mielleuse noirâtre. Lorsqu'on secoue la panicule elle tombe en pluie et noircit la terre par son abondance. Cette liqueur est avidement recherchée par les Hottentots et les Hollandais qui habitent le Cap de Bonne-Espérance; elle a, selon les auteurs, une saveur vineuse agréable, et passe pour cordiale, stomachique et nourrissante.

Les feuilles de la plante ont une odeur fétide, comme narcotique, et en quelque sorte analogue à celles du *stramonium*.

Melianthus, formé de deux mots grecs, dont l'un signifie *miel*, et l'autre *fleur;* ainsi nommée, à cause de la glande mellifère contenue dans la fleur.

IXe GENRE.

DIOSMA, *Diosma*. L. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice persistant, à cinq divisions, muni intérieurement à la base de cinq écailles ou d'un disque dont le limbe est à cinq lobes ; cinq pétales souvent marcescens, insérés sous le disque et opposés à ses lobes ou aux écailles ; cinq étamines alternes avec les pétales ; ovaire ceint à sa base par le disque ; un style ; un stigmate en tête. Fruit composé de trois à cinq capsules oblongues, comprimées, rapprochées et s'ouvrant intérieurement ; leur intérieur est tapissé d'un arille cartilagineux qui s'ouvre de la même manière ; une ou plusieurs graines luisantes ; périsperme charnu.

Les plantes de ce genre sont de très-jolis arbrisseaux du Cap de Bonne-Espérance. On en connoît une trentaine d'espèces, ils ont le port des bruyères ; leurs feuilles sont simples opposées ou éparses et communément ponctuées en

dessous. Les fleurs sont solitaires ou ramassées en tête ou en corymbe au sommet des rameaux. La plupart de ces arbrisseaux sont odorans. Le *diosma hirsuta*, Lin. répand une odeur aromatique très-agréable, qui approche selon Linné, de l'anis étoilé de la Chine. Les habitans du Cap de Bonne-Espérance en tirent par la distillation une huile aromatique très-pénétrante, dont on se sert à l'extérieur pour fortifier les nerfs. Selon Linné, c'est une autre espèce de ce genre, le *diosma ericoides*, L. qui rend les emplâtres des Hottentots si odorans.

Diosma, *odeur des Dieux*, en grec.

X^e^ ET XIe GENRES.

EMPLEVRUM. Soland. Lam. Juss. (*Tétrandrie-monogynie.*)

ARUBA. Aubl. Juss. (*Pentandrie-trigynie.* Voy. 3e vol.)

CINQUANTE-HUITIÈME FAMILLE.

LES CARYOPHYLLÉES, *Caryophylleæ*. Juss.

Caractère de famille. Calice d'une seule pièce, tubuleux ou divisé, presque toujours persistant; corolle rarement nulle, plus souvent formée de pétales rétrécis en onglet, alternes avec les laciniures du calice, et en même nombre qu'elles; étamines en nombre déterminé, quelquefois en nombre moindre que celui des pétales, plus souvent en nombre égal, et alors alternes avec les pétales, ou en nombre double de ces mêmes pétales, une moitié des étamines étant posée sur l'ovaire, et l'autre moitié alterne et insérée sur les pétales; ovaire simple; style multiple (rarement unique); stigmates en nombre égal à celui des styles; capsule renfermant presque toujours plusieurs graines, à une ou plusieurs loges; graines insérées à un placenta central, ou attachées chacune au fond de la capsule par un petit cordon ombilical; périsperme farineux, central, c'est-à-dire, entouré par l'embryon qui est courbé ou roulé en spirale; radicule inférieure.

Les caryophyllées sont en général herbacées et originaires d'Europe; leurs

tiges, ordinairement cylindriques, sont garnies de rameaux axillaires, opposés et comme articulés à chaque nœud. Les feuilles opposées et réunies à leur base, ou très-rarement verticillées, sont simples et le plus souvent dépourvues de stipules. Les fleurs sont sujettes à doubler par la culture, ordinairement blanches ou purpurines, sont disposées au sommet des tiges ou des rameaux, ou naissent quelquefois dans les aisselles des feuilles.

On trouve, selon l'observation du C. Ventenat, sous l'ovaire de la plupart des plantes de cette famille, sur-tout de celles dont les fleurs sont *décandres*, une lame ou espèce de disque auquel sont attachées les étamines. Les pétales également portés sur le disque, sont situés un peu au-dessus des étamines.

Les caryophyllées diffèrent des autres plantes polypétales dont les étamines sont insérées sous l'ovaire, par leur embryon courbé ou roulé en spi-

rale autour d'un périsperme farineux. Ce caractère est commun aux Amaranthoïdes et aux portulacées; mais il est facile de distinguer ces deux familles de celle des caryophyllées, puisque dans l'une les fleurs sont dépourvues de pétales, et que dans l'autre les étamines sont situées autour des ovaires.

I.

Calice divisé ; trois étamines ; style unique ou plus souvent triple.

Ier GENRE.

ORTÉGIE, *Ortegia*. L. Juss. Lam. (*Triandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions ; point de corolle ; un style ; stigmate en tête ; capsule ovale, à une loge, s'ouvrant au sommet en trois valves ; graines nombreuses, très-petites, pointues aux deux bouts, et attachées au fond de la capsule par de petits cordons ombilicaux.

On ne connoît que deux espèces de

ce genre ; elles croissent naturellement en Espagne et en Italie. Leurs feuilles sont opposées et munies de très-petites stipules.

Ortegia, du nom de Joseph Ortega, botaniste espagnol.

IIe GENRE.

LÉFLINGE, *Lœflingia*. L. J. Lam.

(*Triandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions, munies de deux dents à leur base ; cinq pétales très-petits, connivens ; un style ; trois stigmates (Cav.) ; capsule à une loge et à trois valves, renfermant plusieurs graines ovales-oblongues.

On connoît trois espèces de ce genre ; deux croissent en Espagne ; la troisième décrite par Linnæus, sous le nom de *pharmaceum depressum*, est rapportée au *lœflingia*, par Retzius et Wildenow, et est originaire de l'Inde.

Lœflingia, du nom d'un botaniste suédois, disciple de Linnæus, qui voyagea en Espagne et en Amérique.

IIIe GENRE.

HOLOSTÉE, *Holosteum*. L. Juss. Lam. (*Triandrie-trigynie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions ; cinq pétales ; trois styles ; capsule à une loge, s'ouvrant au sommet en six valves ; graines nombreuses arrondies.

Ce genre renferme cinq espèces, dont une seule, l'*holosteum umbellatum*, Lin. vient en Europe ; les autres se trouvent en Amérique ou au Malabar.

Holosteum (Dioscor. Pl.), *tout os* ou *osseux*, en grec, ainsi nommé par antiphrase.

IVe GENRE.

POLYCARPE, *Polycarpon*. Linn. Juss. Lam. (*Triandrie-trigynie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions ; cinq pétales très-courts, échancrés, persistans ; trois styles ; capsule à une loge et à trois valves ; graines nombreuses ovales.

On connoît deux espèces de polycarpe ; le *polycarpon tetraphyllum*, L. est commun en France, en Italie et a ses feuilles verticillées au nombre de quatre, et garnies de stipules ; les feuilles de *polycarpon diphyllum*, Cav. observé en Espagne par Cavanilles, sont simplement opposées.

Polycarpon, formé de deux mots grecs, qui signifient *plusieurs fruits*.

Ve GENRE.

DONATIE, *Donatia*. Forst. Juss. Lam. (*Triandrie-trigynie.*)

Caract. générique. Calice à trois divisions; huit à dix pétales entiers, plus longs que le calice; trois styles.

On ne connoît qu'une espèce de ce genre, la donatie du Magellan (*donatia magellanica*, Lam.), à tiges hautes de deux ou trois pouces, couvertes de feuilles imbriquées; à fleurs solitaires et terminales.

Donatia, du nom de Vitalianus Donati, naturaliste de Padoue, qui voyagea dans l'Asie.

VIe GENRE.

MOLUGINE, *Mollugo*. L. J. Lam.
(*Triandrie-trigynie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions, colorées intérieurement ; point de corolle ; trois styles ; capsule à trois loges et à trois valves ; graines nombreuses et en forme de rein.

Des cinq espèces qui composent ce genre, aucune ne se trouve en Europe ; elles sont originaires de l'île de Ceylan, du Cap de Bonne-Espérance ou de la Virginie ; leurs feuilles sont opposées ou plus souvent verticillées, les fleurs sont axillaires ou terminales.

Mollugo (Pl.), formé d'un mot latin *mollis ;* ainsi nommé, parce que la plante est de nature molle.

VIIe GENRE.

MINUART, *Minuartia*. L. J. Lam.

(*Triandrie-trigynie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions ; point de corolle ; ovaire entouré d'un disque crénelé ; trois styles ; capsule oblongue, très-petite, à une loge et à trois valves ; graines nombreuses, en forme de rein.

On connoît trois espèces de ce genre : elles croissent en Espagne et en Barbarie ; leurs feuilles sont opposées ; les fleurs sont sessiles et naissent dans la dichotomie des tiges, qui ne s'élèvent pas à plus de trois ou quatre pouces.

Minuartia, du nom d'un botaniste espagnol.

VIIIe GENRE.

QUÉRIE, *Queria*. Linn. Juss. Lam.
(*Triandrie-trigynie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions ; point de corolle ; trois styles ; capsule arrondie, à une loge, à trois valves, contenant une seule graine.

Ce genre dont le port ressemble à celui du *minuartia*, en diffère sur-tout par son fruit à une seule graine ; on en connoît trois espèces qui viennent en Espagne, au Japon, au Canada et dans la Virginie.

Quer a, nom d'un botaniste espagnol.

II.

Calice divisé ; quatre étamines ; deux ou quatre styles.

IXe GENRE.

BUFONE, *Bufonia*. L. Juss. Lam.
(*Tétrandrie-digynie.*)

Caractère générique. Calice à quatre divisions ; quatre pétales ; deux styles ; capsule ovale, un peu comprimée, à une loge, à deux valves, renfermant deux graines ; graines ovales, un peu comprimées, convexes d'un côté, et attachées par un petit cordon ombilical au fond de la capsule.

Ce genre offre deux espèces qui croissent naturellement dans nos départemens méridionaux. Leurs feuilles sont semblables à celles des graminées ; les fleurs sont disposées en panicules terminales. Le nombre des étamines varie de deux à quatre dans le *bufonia tenuifolia*, Lin.

Bufonia, formé du mot latin *bufo*, qui signifie *crapaud;* ainsi nommé, parce que le *bufonia tenuifolia* croît dans les lieux marécageux.

Xe GENRE.

SAGINE, *Sagina*. Linn. Juss. Lam.

(*Tétrandrie-tétragynie.*)

Caractère générique. Calice à quatre divisions; quatre pétales (rarement nuls); quatre styles; capsule à une loge, à quatre valves; graines nombreuses, très-petites.

On connoît cinq espèces de ce genre; toutes, à l'exception du *sagina virginica*, Lin. se trouvent en Europe. Ce sont des herbes très-petites, dont les fleurs presque solitaires, terminales et axillaires, sont portées sur de longs pédoncules.

Sagina, formé d'un mot latin qui signifie *engrais;* nom donné par Cœsal-

pin à une plante de la famille des graminées (*holcus*, L.).

III.

Calice divisé ; cinq ou huit étamines ; un à quatre styles.

XIe GENRE.

MORGELINE, *Alsine*. L. J. Lam.

(*Pentandrie-trigynie.*)

Caract. générique. Calice à cinq divisions ; cinq pétales ; cinq étamines ; trois styles ; capsule à une loge, à trois valves ; graines nombreuses, arrondies.

On connoît quatre espèces de ce genre ; trois croissent naturellement en France ; la quatrième a été découverte en Egypte, par Forskahl.

La morgeline des oiseaux (*alsine media*, Lin.), vulgairement *mouron blanc*, est très-commune dans les champs, les lieux cultivés et les jardins

où elle fleurit toute l'année. Ses tiges sont cylindriques, tendres, velues, rameuses, plus ou moins droites, et longues de six à dix pouces. Les feuilles sont opposées, ovales, pointues, un peu succulentes et d'un vert gai. Ses fleurs sont blanches, solitaires et naissent vers le sommet des tiges; elles sont portées sur des pédoncules un peu velus, qui se réfléchissent après la floraison. Les pétales sont profondément divisés en deux. Le nombre des étamines est sujet à varier.

Cette plante est adoucissante, rafraîchissante, détersive. Les serins, les chardonnerets et autres petits oiseaux de volière, recherchent la morgeline; elle les rafraîchit et augmente leur apétit.

Alsine (Dioscor. Pl.), vient d'un mot grec, qui signifie *nemus;* ainsi nommé, parce que la première espèce connue se plaît dans les forêts.

XIIe GENRE.

POLYCARPEE, *Polycarpæa.* Lam. *Hagæa.* Vent. (*Pentandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions; cinq pétales; cinq étamines; un style; capsule trigone, à une loge, à trois valves; graines attachées au fond de la capsule par de petits cordons ombilicaux.

On connoît trois espèces de ce genre; deux sont originaires de l'Inde, la troisième a été découverte sur le pic de Ténériffe, par le C. Lahaye, jardinier-botaniste. Leurs fleurs sont disposées en corymbe.

Polycarpœa, formé de deux mots grecs, qui signifient plusieurs fruits.

XIIIe GENRE.

PHARNACE, *Pharnaceum*. L. J.
(*Pentandrie-trigynie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions intérieurement colorées ; point de corolle ; cinq étamines; trois styles ; capsule à trois loges et à trois valves.

Ce genre est très-voisin de *Mollugo*, et n'en diffère que par le nombre des étamines; il présente quatorze espèces ; onze sont originaires du Cap de Bonne-Espérance ; deux croissent dans les Indes orientales ; une seule se trouve en Espagne et en Russie. Leurs feuilles sont ordinairement verticillées ; les fleurs sont axillaires ou terminales ; quelques espèces sont munies de stipules.

Pharnaceum, du nom d'un roi de Pont.

XIVe GENRE.

MOERHINGE, *Moerhingia*. Linn. Juss. Lam. (*Octandrie-digynie.*)

Caractère générique. Calice à quatre divisions ; quatre pétales ; huit étamines ; deux styles ; capsules à une loge et à quatre valves ; graines attachées par de petits cordons ombilicaux au fond de la capsule.

Le *moerhingia muscosa*, Linn. La seule espèce connue de ce genre, est une plante herbacée, touffue, à feuilles linéaires très-étroites, à fleurs solitaires, axillaires ou terminales, portées sur de longs pédoncules. Elle croît sur les hautes montagnes, en France, en Italie, dans la Suisse et en Autriche.

Moerhingia, du nom d'un académicien de Pétersbourg.

XVe GENRE.

ÉLATINE, *Elatine*. L. Juss. Lam.

(*Octandrie-tétragynie.*)

Caractère générique. Calice à quatre divisions ; quatre pétales sessiles ; huit étamines ; ovaire orbiculaire, déprimé ; quatre styles ; capsule à quatre loges, à quatre valves ; cloisons adnées à un placenta central, opposées aux sutures des valves.

Les élatines sont des plantes aquatiques, communes en Europe. On en connoît deux espèces ; elles sont étalées, très-petites. Leurs feuilles sont verticillées ou opposées. Les fleurs sont axillaires, très-petites, quelquefois à trois pétales et à six étamines dans l'*élatine hydropiper*, Linn., quelquefois à quatre étamines dans l'*élatine alsinastrum*, Linn.

Elatine, nom donné par Dioscoride, Pline et Galien, à une espèce de véronique.

IV.

Calice divisé ; dix étamines ; trois ou cinq styles.

XVIe GENRE.

BERGIE, *Bergia*, Linn. Juss. Lam.

(*Décandrie-pentagynie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions ouvertes ; cinq pétales ; cinq styles rapprochés ; stigmates persistans ; capsule globuleuse, à cinq côtes, à cinq loges et à cinq valves étendues ; graines nombreuses et très-petites.

On ne connoît que deux espèces de ce genre ; elles sont originaires de l'Inde et du Cap de Bonne-Espérance.

Bergia, du nom de Bergius, auteur d'un ouvrage sur les plantes du Cap de Bonne-Espérance.

XVIIe GENRE.

SPARGOUTE, *Spergusa*. L. Juss. Lam. (*Décandrie-pentagynie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions ; cinq pétales entiers ; cinq styles ; capsule à une loge, à cinq valves.

On connoît sept espèces de ce genre ; elles sont toutes originaires de l'Europe. Leurs feuilles sont opposées et dépourvues de stipules, ou verticillées et munies de stipules. Les fleurs sont axillaires et terminales, quelquefois à cinq étamines. La spargoute des champs (*spergula arvensis*, L.) fournit un fourrage excellent pour les chèvres, les moutons et les chevaux.

Spergusa vient du mot *spargo ;* ainsi nommé, selon Linnæus, parce que les graines se répandent ou se dispersent au loin.

XVIIIe GENRE.

CÉRAISTE, *Cerastium*. L. J. Lam.
(*Décandrie-pentagynie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions ; cinq pétales divisés en deux à leur sommet ; cinq styles ; capsule globuleuse de la longueur du calice, ou presque cylindrique, et plus longue que le calice, à une loge, s'ouvrant au sommet.

Ce genre présente vingt espèces, presque toutes originaires de l'Europe. Les fleurs sont terminales ; le nombre des étamines et des styles est sujet à varier.

Cerastium, formé d'un mot grec qui signifie *cornue ;* ainsi nommé à cause de la forme de la capsule.

XIXe GENRE.

CHERLERIE, *Cherleria*. L. Juss.

(*Décandrie-trigynie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions ; cinq pétales très-petits, échancrés ; trois styles ; capsule à trois loges, à trois valves; chaque loge renfermant deux graines.

On ne connoît qu'une espèce de ce genre, le *cherleria sedoides*, L. C'est une petite plante herbacée, formant des gazons épais et serrés. Ses feuilles sont linéaires et disposées au sommet des tiges en une rosette, dans le centre de laquelle naît une petite fleur d'un vert-jaunâtre. Elle croît sur les montagnes, dans les fentes des rochers, en France, en Suisse, dans l'Autriche, la Carniole, &c.

Cherleria, du nom d'un botaniste suisse, collaborateur de J. Bauhin.

XXe GENRE.

SABLINE, Arénaire, *Arenaria*, Linn. Juss. (*Décandrie-trigynie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions ; cinq pétales entiers ; trois styles ; capsule à une loge, s'ouvrant à son sommet en cinq valves.

Ce genre présente trente-six espèces, dont vingt-huit sont indigènes de l'Europe. Leurs fleurs sont axillaires ou terminales.

Arenaria, formé d'un mot latin qui signifie *sable ;* ainsi nommé, parce que plusieurs espèces de ce genre se plaisent dans les lieux sablonneux.

XXIe GENRE.

STELLAIRE, *Stellaria*. L. Juss.

(*Décandrie trigynie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions; cinq pétales divisés en deux; trois styles; capsule à une loge, à six valves.

On connoît dix-sept espèces de stellaire; elles se trouvent presque toutes en Europe. Leurs fleurs sont ordinairement terminales.

Stellaria, formé du mot latin *stella*, *étoile*; ainsi nommé, parce que les pétales sont ouverts en étoile.

FIN DU TOME DOUZIÈME.

LLE, &c.

R E.

a. L. Juss.
ie.)

à cinq divi-
en deux ; trois
à six valves.

èces de stel-
esque toutes
ont ordinai-

latin *stella*,
e que les pé-
e.

ZIÈME.